

p 3

Le Neuchâtelois qui avait commis un crime odieux au fort Catinat, près de Pontarlier, devrait être rejugé.

photo a-Galley

Justice Un meurtrier devient assassin

Policiers A l'école à Neuchâtel



p 3

L'Ecole suisse d'aspirants de police de Neuchâtel a officiellement lancé hier sa volée 1997 en présence de la nouvelle conseillère communale Violaine Barrelet. Celle-ci a salué les 40 candidats et candidates venus de tout le pays.

photo Leuenberger

Opinion Fonds juifs: on joue avec le feu

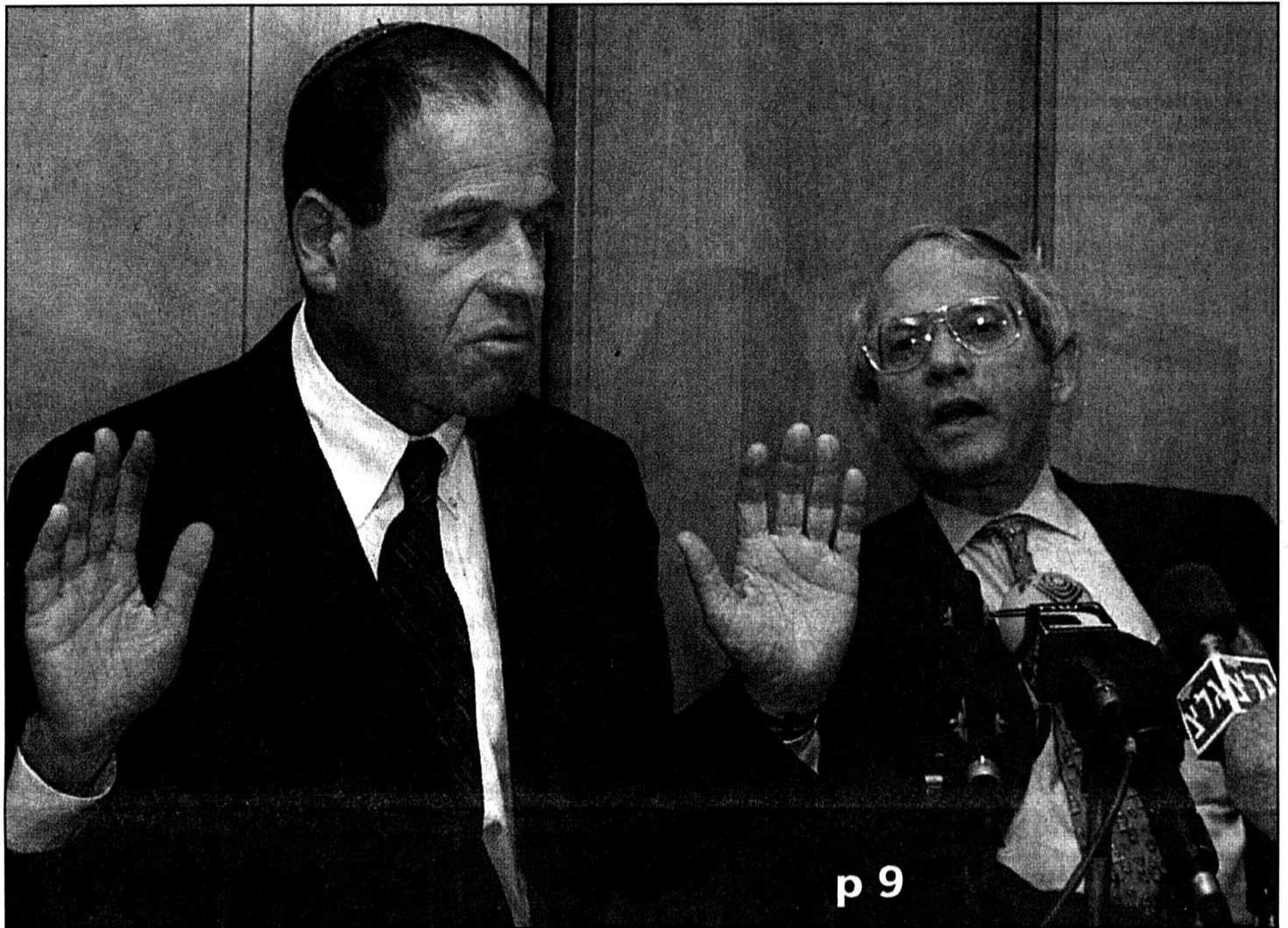
Le 23 décembre, Flavio Cotti refusait officiellement cette demande des organisations juives. On peut en dis-

cuter: il s'agissait davantage d'un geste symbolique de bonne volonté que d'un dangereux précédent juridico-politico-financier. Mais, malgré le caractère délicat du dossier, la décision n'a pas créé de remous: la position suisse répondait à une certaine logique.

Mais pourquoi, dans une interview parue le 31 décembre, Jean-Pascal Delamuraz a-t-il cru bon de commenter cette demande en parlant de «rançon» et de «chantage»? C'est, à l'évidence, ce que beaucoup pensent mais, avant d'en faire une déclaration ministérielle, il convient d'en mesurer la portée et de garder à l'esprit l'objectif poursuivi: régler une question très sensible.

Le Congrès juif mondial n'a pas été plus prudent en se lançant immédiatement

Fonds juifs Pressions prises au sérieux



p 9

Abraham Burg, de l'Agence juive, et Israël Zinger, du Congrès juif mondial, ont prôné le boycott des banques suisses.

photo keystone-AP

Fontainemelon Trier les déchets, ça marche!

p 6

La Chaux-de-Fonds Dans la peau d'un handicapé



p 6

Quatre étudiants de l'EPPS se sont baladés un jour entier dans une chaise roulante. Le temps de se rendre compte des obstacles que rencontrent les handicapés dans la cité. Expérience édifiante.

photo sp

Chine Une puissance économique est née

p 8

Marin-Epagnier Royaume des patineurs



p 5

Avec le froid qui sévit, la baie de La Tène a gelé. Et depuis quelques jours, les patineurs peuvent s'en donner à cœur joie.

photo Di Lenardo

Grand Angle/Canton	p 3
Régions	p 4-7
Le Fait du Jour	p 8
Suisse	p 9
Monde	p 10
Réflexion	p 12

Sports	p 13-16
Magazine	p 17
Radio/Télévision	p 20-21
Memento	p 22
Carnet	p 23
La Der/Météo	p 24

Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500





Action
du 7.1 au 13.1

Brocoli
surgelé
500 g

~~3.50~~ **2.70**
(100 g -54)



Action
du 7.1 au 13.1

Cornichons, petits oignons et concombres aux herbes aromatiques
en bocal de 380/450 g (Eg. = 230 g)
-40 de moins

Exemple: Petits oignons
380 g (Eg. = 230 g) ~~1.80~~ **1.40**
Eg. (100 g -61)



Action
MULTIPACK du 7.1 au 13.1

Tous les potages en sachet
-30 de moins

Exemple: Boulettes de viande et vermicelles en sachet de 84 g à partir de 2 sachets au choix ~~1.30~~ **1.-**
(100 g -1.19)



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Pizza «Toscana extra riche»
surgelée,
l'emballage de 2 pièces
2 x 400 g, 800 g ~~9.40~~ **6.50**
(100 g -81)

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Revitalisants textiles en lot de 2 «Mio Soft» concentré
2 x 2 l
4 l ~~13.-~~ **9.80**
(1 l 2.45)

«Exelia» Florence, Sauvage, Cascade et Sensitive
2 x 1,5 l, 3 l **9.80** au lieu de 13.60
(1 l 3.27)

Têtes choco enrobées de chocolat noir ou au lait
l'emballage de 20 pièces
460 g ~~4.80~~ **3.80**
(100 g -83)

Produits de lessive «Total» et «Savo»
«Total» concentré et «Total» color concentré en sachet de recharge
3 kg ~~12.80~~ **9.80**
(1 kg 3.27)

«Total» concentré
1,5 l **6.80** au lieu de 8.40
(1 l 4.53)

«Savo» sensitive
5 kg **10.50** au lieu de 14.50
(1 kg 2.10)

Tous les savons GIDE
-80 de moins

Exemple: Gide Classic en sachet de recharge
500 ml à partir de 2 produits au choix ~~3.80~~ **3.-**
(100 ml -60)

Tampons, serviettes et protège-slip Molfina -50 de moins

Exemple: Molfina Ultra Plus serviettes ultra-minces avec protège-côtés adhésifs
14 pièces à partir de 2 produits au choix ~~2.40~~ **1.90**



Action
du 7.1 au 13.1

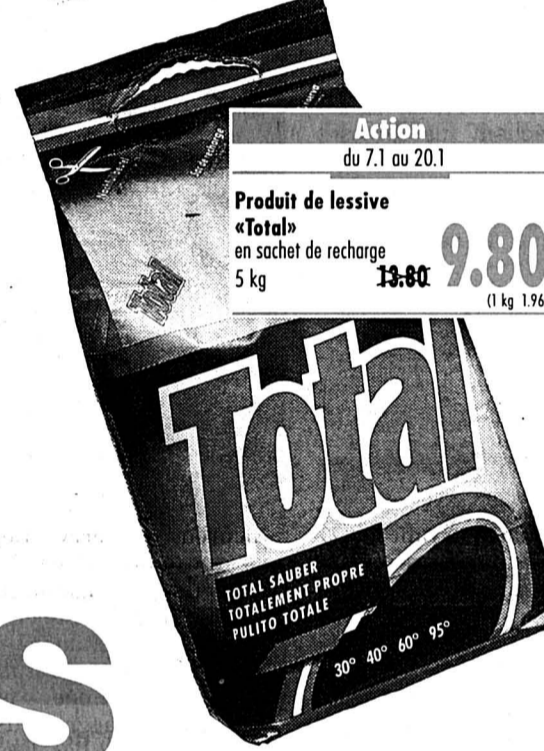
Ravioli et Raviolini
en boîte de 860/880 g
-80 de moins

Exemple: Ravioli aux œufs
860 g ~~2.90~~ **2.10**
(100 g -24)



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Petit-Beurre
le lot de 4 x 230 g
920 g ~~7.20~~ **5.-**
(100 g -54)



Action
du 7.1 au 20.1

Produit de lessive «Total»
en sachet de recharge
5 kg ~~13.80~~ **9.80**
(1 kg 1.96)



Action
MULTIPACK du 7.1 au 13.1

Tous les produits pour le bain
1.20 de moins

Exemple: Bain crème FLAIR
750 ml à partir de 2 produits au choix ~~5.80~~ **4.60**
(100 ml -61)



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Lot de 3 linges en tissu-éponge uni
Linge de douche 70/130 cm,
linge de toilette 50/100 cm,
lavette 30/30 cm,
pur coton,
teintes diverses **23.-**



Action
du 7.1 au 20.1

Centrifugeuse MIO-STAR
Régule continu vitesse rotation, pulpes éjectées automatiquement dans réceptacle transparent, 5 parties amovibles, garantie 2 ans ~~145.-~~ **95.-**

MIGROS

Action

Croyez-en nos prix!

Viande hachée de bœuf kg ~~10.50~~ **7.50**
frais du pays, "M-BEEF-LINE"

Darnes de colin kg ~~21.-~~ **15.-**
Pollack de Norvège

Choux chinois kg **1.40**
du pays

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG



ACTION

Petits filets de perche surgelés séparément
1 kg Fr. 22.- le kg
3 kg Fr. 21.- le kg
5 kg Fr. 20.- le kg

Lehnherr-SA
VOLAILLES - GIBIERS - POISSONS - CRUSTACÉS
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (032) 725 30 92

Espace

Nutrition
Florence Authier, Marie Marchand
Diététiciennes diplômées

Un lieu où l'on parle d'alimentation
Nous vous informons que notre bureau a repris ses activités le 6 janvier et vous adressons nos meilleurs vœux pour 1997.

Saint-Honoré 3 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032/725 55 40



Un appareil auditif
ultramoderne peut être aussi petit

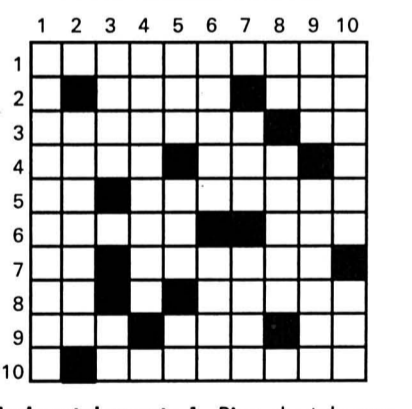
si vous désirez bénéficier d'une audition améliorée, même dans le bruit, vous êtes invité à notre

Consultation Gratuite
Mercredi 8 janvier 1997
10 h-12 h et 13 h 30-17 h.

Un appareil auditif testé dans vos conditions d'emploi? Nous vous le confions à domicile sans engagement.

CorrectION Centre acoustique
c/o Pharmacie Tripet
rue du Seyon 8
2000 Neuchâtel, Tél. 032 724 66 33
Fournisseur conventionnel de l'AI et de l'AVS

MOTS CROISÉS



Horizontalement: 1. Rien de tel pour une bonne détente. 2. Cri de clébard. Racaille. 3. Gai, et même un peu fou. Première catégorie sportive. 4. Remarquable en son genre. Armée féodale. 5. Touches de gris. Peuplades africaines. 6. Un futur d'être. L'endroit pour en découdre. 7. Article contracté. Sérieux et profonds. 8. Sainte abréviation. Jeune pommier. 9. Démonstratif. On ne la gave pas sans arrière-pensée... Note. 10. Femmes d'église.

Verticalement: 1. Contentement orgueilleux. 2. Superficielle. 3. Dernier signe de vie. Possessif. 4. Finition. 5. A la bonne heure. Mélange vital. Cœur de lobe. 6. La toute petite bestiole. Part du monde. 7. Côté de bise. Cartes postales. 8. Pronom personnel. Une manière de conclure une affaire. 9. Fleuve. Plantigrade par excellence. 10. Création. Possessif.

Solution demain.
Solution d'hier: Horizontalement: 1. Procédure. 2. Rime lle. 3. Epi. Réveil. 4. Sosies. Usé. 5. Tue. Epris. 6. Ax. Or. Sot. 7. Ob. Ra. Na. 8. Innocent. 9. Où. Lattes. 10. Nécessités. Verticalement: 1. Prestation. 2. Ripoux. Nué. 3. Omise. On. 4. Ce. Obole. 5. Ré. CAS. 6. Dièse. Rets. 7. Anfi. 8. Rieurs. Têt. 9. Elision. Se. 10. Sélestat.

Crime Le meurtrier de Pontarlier devrait être rejugé comme un assassin

Nouvel épisode dans l'odieuse affaire de fort Catinat: la Cour de cassation neuchâteloise vient d'annuler la peine de 18 ans de réclusion pour meurtre infligée à un entrepreneur en 1995. Elle demande à la Cour d'assises un nouveau jugement avec la notion plus grave d'assassinat et donc, en principe, une sanction plus lourde. Mais les avocats du condamné pensent recourir au Tribunal fédéral.

Alexandre Bardet

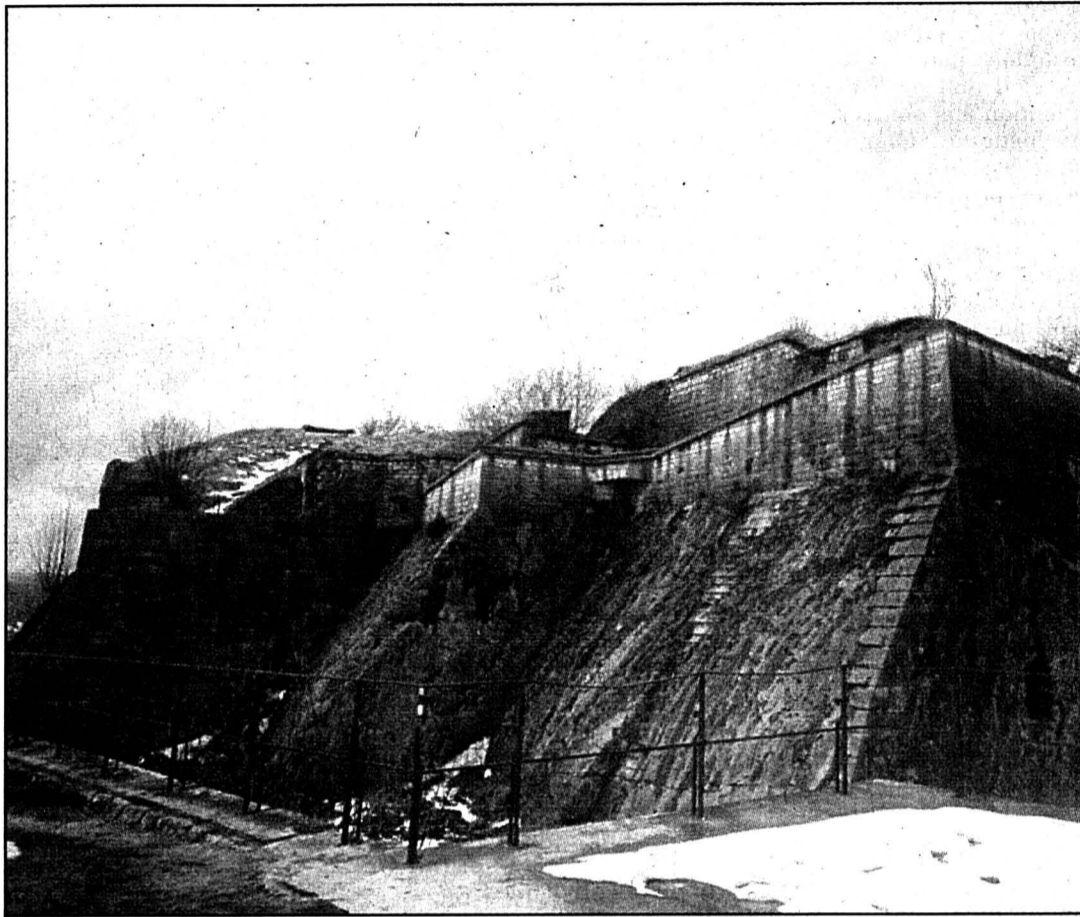
L'une des plus grosses affaires criminelles neuchâteloises des 20 dernières années rebondit. En avril 1995, la Cour d'assises cantonale avait condamné à 18 ans de réclusion pour meurtre l'entrepreneur neuchâtelois - ce présumé Charles purge sa peine à Bochuz - qui avait tué son employé et ami en 1991 au fort Catinat, près de Pontarlier.

Deux pourvois en cassation ont été déposés face aux considérants écrits du jugement, rendus en juin 1996 seulement. Le condamné estimait notamment la peine arbitraire,

le Ministère public jugeait que le mobile et les circonstances du crime correspondaient à un assassinat, notion juridique plus lourde que le meurtre. Dans un arrêt daté du 31 décembre, la Cour de cassation pénale rejette d'une part le recours du condamné et considère d'autre part comme une erreur de droit de ne pas avoir retenu l'assassinat. La Cour d'assises, à côté du mobile, n'aurait pas assez tenu compte de la façon d'agir «tout particulièrement odieuse» du meurtrier.

Un acharnement cruel

Profitant de la confiance de son employé pour l'attirer dans une embuscade ayant nécessité des heures de travail, Charles avait demandé à son fils alors âgé de 16 ans de couper une corde qui retenait une pierre descellée. Comme la victime n'avait eu que les jambes cassées par l'effondrement de la voûte, l'assassin n'avait pas hésité à lui révéler son intention de le tuer et l'avait achevé en lui lâchant de grosses pierres sur la tête. Puis il avait posé d'autres cailloux sur le corps pour mieux faire croire à un accident, thèse d'ailleurs



Selon la Cour de cassation neuchâteloise, le crime de fort Catinat était suffisamment odieux pour exiger la qualification d'assassinat. = photo a-Galley

retenue pendant longtemps par les enquêteurs jusqu'à ce qu'un assureur ait des doutes.

L'argent ou la vengeance

Charles avait en effet contracté en 1990 une assurance vie qui devait lui permettre de toucher une prime en cas de décès de son employé. Or la Cour d'assises n'avait pas retenu l'assassinat, car elle n'était pas certaine que l'enrichissement soit le seul motif du crime. Selon elle, on ne pouvait exclure que l'intention première du meurtrier ait été de se venger d'une personne qui l'avait humilié et qu'il ressentait comme une menace.

Mais, pour la Cour de cassation, la seule possibilité, «d'ailleurs très peu vraisemblable», que le mobile décisif ne soit pas la soif d'argent ne permet pas d'écarter la notion d'assassinat au vu de l'ensemble des circonstances de ce crime odieux.

La Cour de cassation annule donc le premier jugement et renvoie la cause à la Cour d'assises, qui devra retenir l'assassinat et fixer une peine en conséquence.

AXB

Entre satisfaction et recours

Procureur général neuchâtelois, Thierry Béguin est satisfait que la Cour de cassation pénale ait annulé le jugement de la Cour d'assises sur le crime de Pontarlier. Car, selon lui, si l'on ne retient pas la notion aggravée d'assassinat contre ce meurtrier qui lui paraît sans scrupules, cupide et particulièrement cruel, il deviendra difficile d'appliquer cette qualification juridique. Lors de la nouvelle audience, il demandera la réclusion à vie, comme il l'avait fait lors du premier procès.

Probable recours au TF

Mais l'énoncé d'un nouveau jugement n'est pas encore certain. En effet, selon l'un de ses collaborateurs,

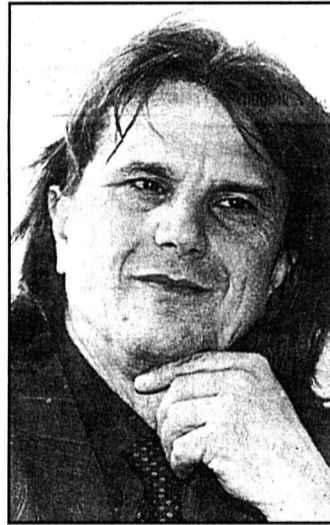
l'avocat du condamné, le Genevois Jacques Barillon, «envisage très sérieusement de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral». Sous réserve de la lecture détaillée des considérants, l'étude est «un peu choquée» que la Cour de cassation considère son client comme un assassin. Au procès, Me Barillon avait plaidé pour une réclusion ne dépassant pas dix ans.

Les mêmes juges

Selon le greffe du Tribunal cantonal, la Cour d'assises qui rejugera le cas échéant cette cause sera si possible la même que lors du procès initial (même président, mêmes juges assesseurs, même jury populaire). Cela permettrait de limiter la procédure.

AXB

Comme la Cour de cassation intime l'ordre de retenir cette fois-ci l'assassinat, le procureur Thierry Béguin juge que la première peine de 18 ans devra obligatoirement être aggravée. Il note en effet que les circonstances atténuantes - une responsabilité psychique diminuée - et les circonstances aggravantes - l'escroquerie à l'assurance, les faux dans les titres et des affaires de mœurs - avaient déjà été prises en compte pour fixer la peine pour meurtre. Selon le greffe, en revanche, si l'on va en principe vers un alourdissement de la sentence, la Cour d'assises restera libre pour fixer la nouvelle peine dans les limites du droit pénal.



L'avocat Jacques Barillon pourrait encore porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. a-asl

Meurtre ou assassinat?

Selon le Code pénal suisse, un meurtre est passible d'une réclusion de 5 à 20 ans. L'assassinat, lui, peut être puni de la prison à vie ou d'une réclusion de 10 à 20 ans. Si, en droit français, l'assassinat est simplement un meurtre prémédité, sa qualification en Suisse laisse place à l'appréciation des juges.

En effet, le nouveau Code pénal qualifie d'assassinat le fait de «tuer avec une absence particulière de scrupules, notamment lorsque le mobile, le but ou la façon d'agir de l'auteur est particulièrement odieux». Dans son arrêt du 31 décembre concernant le crime de fort Catinat, la Cour de cassation neuchâteloise cite la jurisprudence du Tribunal fédéral en la matière. Selon la Haute cour, on peut considérer que les mobiles du meur-

trier sont particulièrement odieux lorsqu'il tue pour obtenir une rémunération ou pour voler sa victime. Tuer est aussi particulièrement odieux, par exemple, si le but est d'éliminer un témoin gênant ou une personne qui entrave la commission du meurtre. Quant à la façon d'agir, toujours selon le Tribunal fédéral, elle est particulièrement odieuse si l'auteur fait preuve de cruauté, prenant plaisir à faire souffrir ou à tuer sa victime.

Les juges doivent procéder à une appréciation d'ensemble pour dire si l'acte, examiné sous toutes ses facettes, donne à l'auteur les traits caractéristiques de l'assassin, personne chez qui l'égoïsme l'emporte sur toute autre considération.

AXB

Ecole de police De nouveaux guides pour la société

Quarante aspirants et aspirantes ont entamé hier à Neuchâtel la formation de seize semaines de l'Ecole suisse de police. Lors de la cérémonie d'ouverture de la volée 1997, la conseillère communale Violaine Barrelet a comparé la police à une boussole pour la société.

C'est au centre du Chanut, sur les hauts de Neuchâtel, que s'est ouverte hier la 28e Ecole suisse d'aspirants de police, organisée par l'Institut suisse de police. D'ici le 7 mai, 33 jeunes hommes et sept femmes vont suivre une formation de base sous le commandement de Christian Panatier, officier instructeur de la police cantonale neuchâteloise. Le programme comprend notamment des notions juridiques, l'administration et l'organisation policière, l'informatique, le tir, la self-défense et l'éducation physique. Parmi les 25 Romands de cette volée figurent des aspirants et des aspirantes des polices cantonales neuchâteloise et jurassienne et des polices locales de La Chaux-de-Fonds,

Le Locle, Neuchâtel et Delémont.

Président de l'Institut suisse de police, le conseiller national neuchâtelois Claude Frey a rappelé que nos sociétés modernes, si elles sont peut-être moins violentes que jadis, sont plus conflictuelles et plus vulnérables en cette période de

mutations. Face à la décomposition sociale, aux toxicomanies, aux désordres urbains, à l'immigration non contrôlée, la police représente une profession très exposée. Selon Claude Frey, pour être au front, les policiers ont donc besoin d'une formation et d'une

souplesse dont le passage au Chanut va jeter les bases.

Chef de la police fédérale, Urs von Däniken a déclaré aux aspirants qu'ils se lançaient dans un métier à nul autre pareil, au service de la sécurité quotidienne des citoyens, mais aussi de la lutte contre les nouveaux fléaux internationaux

que représentent le terrorisme et le crime organisé.

L'œil de la directrice

Conseillère communale à Neuchâtel depuis le 1er janvier, Violaine Barrelet s'est réjouie de voir sept femmes dans cette volée. La nouvelle directrice de la police de la Ville a noté qu'avec leur futur métier tous ces jeunes prendraient un engagement primordial dans notre société, particulièrement en ces temps

de crise économique et sociale qui rendent les gens nerveux et agressifs.

Cette profession parfois ingrate demande formation technique, physique, mais aussi psychologique. Car le policier doit à la fois être autoritaire et diplomate. Et Violaine Barrelet de conclure par une citation d'Alexandre Dumas: «Un pays sans police est comme un grand navire sans boussole et sans gouvernail».

AXB



L'Ecole suisse d'aspirants de police 1997 a ouvert ses portes hier à Neuchâtel.

photo Leuenberger

PUBLICITÉ

L'affirmation de votre personnalité

Consultez-nous!

JULLIEN LUNETIER OPTICIENS

MAÎTRES OPTICIENS

NEUCHÂTEL TEL. 725 18 91

LITTORAL CENTRE CORTAILLOD - TEL. 842 32 32

88499-328

Témoignage Il y a une vie après l'infarctus

Les centres de réadaptation cardio-vasculaire incitent les opérés du cœur à reprendre une activité physique et proposent, à la fin de leur séjour, de s'intégrer à l'un des groupes sportifs cantonaux de maintenance cardio-vasculaire. Marcel (prénom fictif), de Neuchâtel, parle de son expérience et de sa vie active et souriante après deux difficiles opérations du cœur.

La vie ne s'arrête pas après une ou même plusieurs opérations du cœur. Infarctus il y a une vingtaine d'année, pontage coronarien en 1992, nouveau passage sur le billard l'année passée pour l'installation d'une sorte de pacemaker complexe, une «boîte de cigarettes» à peine visible sous la peau qui contrôle la régularité du système électrique de son cœur: «Et puis, vous voyez, on vit normalement», sourit Marcel (prénom d'emprunt), enseignant neuchâtelois approchant l'âge de la retraite. Et d'énumérer, les yeux pétillants, les sports qu'il pratique: volleyball, natation, vélo, ainsi que le jardinage et le bricolage... «L'appareil? Je le sens, mais il ne me gêne pas pour vivre. D'ailleurs, on ne le voit pas, sauf si on met le nez dessus, à la piscine, peut-être. Il est là comme un dernier parachute pour ralentir mon cœur quand il s'emballe et inversement.»

Attention aux Natels et aux aéroports!

Juste quelques précautions administratives à prendre, ajoute-t-il, notamment aux passages de contrôle dans les aéroports: «Ça bip et pourrait

dérégler l'appareil.» Marcel dispose ainsi d'une carte d'attestation pour éviter l'obstacle. Il doit également faire attention aux sources électromagnétiques, quand il règle sa télévision par exemple, ou à ne pas porter de Natel contre lui...

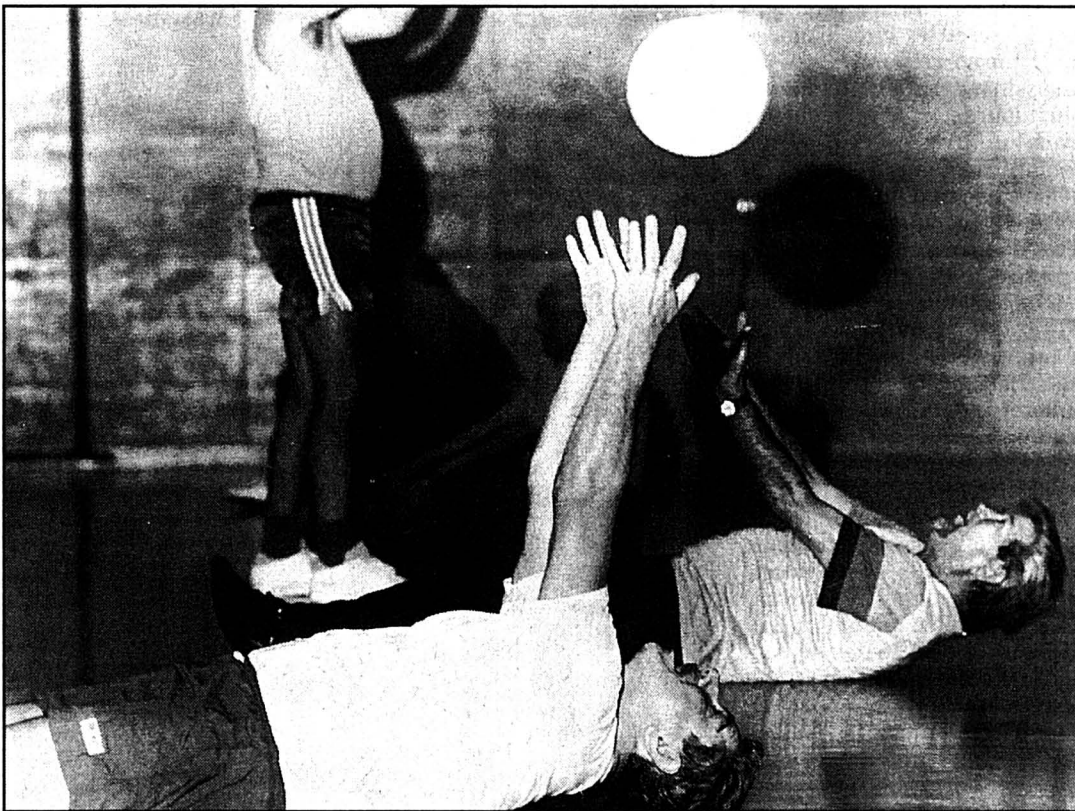
Activités et entourage bénéfique, qui l'aident à garder une qualité de vie: depuis trois ans, Marcel suit régulièrement les séances de gymnastique et de natation, du Groupe sportif de maintenance cardio-vasculaire de Neuchâtel et environs. Qui fête cette année ses dix ans d'existence (voir encadré).

Après son opération coronarienne d'il y a quatre ans, Marcel a séjourné un mois dans le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont, «le paradis. Un mois après l'opération, on est en pleine forme, physiquement, même meilleure qu'avant, avec davantage de force et de résistance.»

Au Noirmont comme dans d'autres établissements du même type (Genève ou Montana), on incite notamment les opérés du cœur à un effort mesuré. Pour la suite, des affiches aux murs vantent les bienfaits des groupes cardio-vasculaires cantonaux pour continuer à maintenir une activité physique et un bon moral.

Et ça marche! comme le résume Marcel: «Dans le groupe, on parle relativement peu de notre problème de cœur. On n'a plus de raisons. Les nouveaux qui arrivent ont besoin de raconter, mais pour les anciens combattants, ce n'est plus une préoccupation.»

Isabelle Kottelat



Le Groupe sportif de maintenance cardio-vasculaire de Neuchâtel aide les personnes opérées du cœur ou en traitement à garder une bonne qualité de vie grâce à des activités physiques. photo Treuthardt

Un groupe peu connu

Voilà dix ans que le mal connu Groupe sportif de maintenance cardio-vasculaire de Neuchâtel et environs offre la possibilité de garder une bonne condition physique et morale aux personnes qui ont été ou sont sujettes à un traitement médical cardio-vasculaire. Et par là de poursuivre une prévention à long terme. Créé en 1987, il compte aujourd'hui une soixantaine de membres, envoyés soit par le Centre jurassien de réadaptation cardio-

vasculaire du Noirmont notamment, soit par leur médecin traitant. Une soixantaine de personnes - en majorité des hommes de 40 à 80 ans - qui peuvent, entre autres, participer deux fois par semaine à des cours de gymnastique ou de natation, au collège du Crêt-du-Chêne de La Coudre, à Neuchâtel.

En 1995, le centre du Noirmont a accueilli 147 patients en provenance du canton de Neuchâtel et un peu plus de

150 l'année précédente, dont à chaque fois une grande proportion d'opérés coronariens et une un peu plus petite de personnes victimes d'un infarctus.

La Suisse compte une vingtaine de groupes sportifs de maintenance cardio-vasculaire semblables à celui de Neuchâtel. Et le centre du Noirmont s'est occupé d'enseigner à leurs responsables le mode de prise en charge particulier des personnes cardiaques.

IKA

Collegiale Concert de Nouvel An à trois orgues

On peut faire confiance à Guy Bovet lorsqu'il s'agit, entre autres, de fêter la nouvelle année. Accompagné de Pierre-Laurent Haesler, autre organiste de talent, et avec la participation unanimement appréciée de Philippe Huttenlocher, dont la voix de basse fait toujours frémir le public féminin, Guy Bovet nous a fait passer une heure et demie de bonheur sans mélange, avec un programme à la carte qui

fut un succès total. Faut-il vraiment revenir sur ce programme? Pour quelques pièces peut-être, mais surtout soulignons tout d'abord le climat de fête naturel qui semblait avoir pris place dans la nef. Et aussi la diversité des moments musicaux qui nous ont permis d'écouter trois instruments: l'ancien et le nouvel orgue, et, plus discret bien sûr, un harmonium. A écouter le nouvel instrument, on ne

peut que se réjouir d'avoir un tel serviteur de la musique. Complet aussi bien qu'harmonieux, il sonne parfaitement quel que soit le répertoire, des anciens aux modernes. Mais encore faut-il qu'il soit entre des mains d'organistes talentueux, comme ce fut le cas avec Pierre-Laurent Haesler et Guy Bovet qui firent l'un et l'autre preuve de virtuosité, d'élégance et de charme.

On retiendra peut-être deux

ou trois pages qui furent les clefs de voûte du programme: à côté des pages chantées par un Philippe Huttenlocher en pleine forme, doublée d'une présence toujours impressionnante, il y avait certainement ce Moto Perpetuo de Petr Eben, un des plus attachants compositeurs contemporains d'origine tchèque et qui propose une musique directe et personnelle de la meilleure veine, ou encore la belle Fan-

taisie de Boëly, un auteur qu'on ne joue pas assez et dont la musique noble et sincère s'inspire aux meilleures sources qui soient, à savoir J.-S. Bach.

Et le bouquet final revenait à Johann Strauss, bien entendu, qui couronnait ce concert de fête avec le «Beau Danube bleu» donné par les deux organistes sur le nouvel instrument, puis... champagne pour tous!!

JPB

Musique Pour les oreilles et les yeux

La manifestation organisée dimanche à 17 h à l'aula de la faculté des lettres par la Société de musique de Neuchâtel et la section neuchâteloise de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes représente une première à Neuchâtel. Elle s'intitule «Peinture en musique» et met en scène Jean-Pierre Gerber (basse) et Ursula Weingart (piano).

«Peinture en musique»? Malgré son intitulé, la manifestation n'a rien à voir avec la classique plaisanterie sur ce que croyait faire Beethoven à la fin de sa vie. Elle part du constat que «les peintres étaient (ou sont) souvent de bons musiciens, comme Klee, et (que), à l'inverse, de bons musiciens étaient peintres, comme Schönberg ou Schoeck...». Eux-mêmes proches des deux formes d'expression artistique, Jean-Pierre Gerber et Ursula Weingart se proposent donc «d'élargir le style habituel d'un récital par l'introduction de récitation, de projections» et d'une improvisation à partir de trois sculptures.

Au programme de la soirée figurent Claude Debussy, John Cage, Othmar Schoeck, Christian Giger et Francis Poulenc, mais aussi un texte de Paul Eluard. Jean-Claude Gerber et Ursula Weingart ont déjà présenté ce spectacle dans diverses «Universities of Modern Art», plusieurs Goethe Center et Swiss Center, ainsi qu'à l'ambassade de Suisse aux Etats-Unis. JMP

AVIS TARDIFS

Moins 50%

Moins 50% sur toute la collection
Sélection prêt-à-porter
rue du Trésor 2 - Neuchâtel

203534376

Secrétaire polyvalente

Très bonnes conn. d'ALL.
Maîtrise Word, Excel.
Ok Personnel Service
Tél. 724 31 31

68782376

Nous reprenons nos cours de

CLASSIQUE
JAZZ
STRETCHING

ECOLE DE DANSE
MARINA GRANDJEAN

Care 5 - 2035 Corcelles, tél. 032/730 15 12

FUST C'est parti **SOLDES**

TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
APPAREILS ELECTROMENAGERS, CUISINES/BAINS

- Les derniers modèles de toutes les marques renommées disponibles en stock • Paiement contre facture
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)

PHILIPS SONY aiwa Panasonic JVC PIONEER

<p>JE SUIS A LOUER!</p> <p>398.- 598.-</p> <p>Téléviseur Telefunken P 355 M Téléviseur 55 cm avec télétexte. Ecran plat Black Matrix. Son stéréo / bi-canal. Télétexte. 59 programmes / Tuner hyperbandes. Fonction veille. Télécommande à infrarouge.</p>	<p>398.- 298.-</p> <p>MagnétoSCOPE Saba VR-6021 MagnétoSCOPE HQ-VHS. 49 progr. / Tuner hyperbandes. 4 programmes / 1 an. Télécommande à infrarouge. Show View et VPS inclus.</p>	<p>JE SUIS A LOUER!</p> <p>2295.- 1698.-</p> <p>Téléviseur Sony KV-29 X 2 B Ecran Super Trinitron 72 cm. Tuner hyperbandes / Pal/Secam. Ajustement au format 16:9. Son stéréo 2 x 30 W. Télétexte TOP. 100 programmes. Télécommande à infrarouge.</p>	<p>JE SUIS A LOUER!</p> <p>599.- 499.-</p> <p>Chaîne stéréo JVC Micro UX-C 30 Chaîne stéréo micro. 2 x 20 W de puissance musicale. Chargeur pour 3 CD. 30 stations programmables. Timer. Télécommande.</p>
--	---	---	--

Garantie 5 étoiles *** FUST**

- * Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
- * Garantie du service (livraison et raccordement)
- * Service de réparation garanti
- * Garantie du conseil spécialisé
- * Choix important garanti dans les meilleures marques

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 032 725 51 52
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 26 74 (PC)
Bienne, Hyper-Fust, rue de Soleure 122 032 344 16 02 (PC)
Bienne, chez ex-Jelmoli 032 323 16 26 (PC)
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epilatures 44 032 926 12 22 (PC)

(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques 0800 559 111
Service de commande par téléphone 155 56 66
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2 - 1 minute) 157 50 30

Les Etudes d'avocats et notaires

MEYLAN & LORENZ et STAHL PÉQUIGNOT CALAME

annoncent leur **FUSION**
avec effet au 1^{er} janvier 1997.

M^{re} Jaques MEYLAN communique sa décision de cesser ses activités professionnelles au 31 décembre 1996.

Il remercie sa clientèle pour la confiance et la fidélité témoignées. Il serait heureux que cette confiance soit reportée sur ses successeurs.

M^{re} Richard CALAME, Marc LORENZ, Blaise PÉQUIGNOT et Fritz STAHL poursuivent leurs activités sous l'enseigne:

STAHL PÉQUIGNOT LORENZ CALAME
Avocats et Notaires

Trésor 9 (Place des Halles), CH-2001 Neuchâtel.
Tél. 729 02 02 - Fax 729 02 09.
E-Mail: splc @ vtx.ch

66874-110

L'EXPRESS
032 725 65 01

Marin-Epagnier La Tène royaume des patineurs



Les patineurs s'en donnent à cœur joie sur la baie de la Tène.

photo Di Lenardo

Quelle que soit la saison, la Tène peut divertir ses visiteurs. Paradis de la baignade en été, la baie se mue avec les frimas en véritable temple de la glace. Depuis quelques semaines, une couche suffisamment épaisse fait d'ailleurs la joie des patineurs de tous âges.

Peu profonde, la baie de la Tène gèle rapidement quand vient le froid. Ainsi depuis des lustres, on peut régulièrement pratiquer le patin à glace sur le lac à Marin-Epagnier. Actuellement, la «banquise» mesure plusieurs centimètres d'épaisseur. Les amateurs s'en donnent alors à cœur joie. Armés de grandes pelles, ils déblayent assidûment la neige pour se ménager autant de chemins et patinoires praticables. Et en avant, à fond les lames, pour des parties de hockey passionnées!

«C'est aux risques et périls des patineurs», remarque-t-on à l'administration communale de Marin-Epagnier. En effet, aucune surveillance particulière n'est mise en œuvre par

les autorités durant cette saison froide. Mais il est vrai que vu la profondeur peu importante de l'endroit, le danger est minime. Les infortunés qui viendraient à briser la glace ne risqueraient, au pire, qu'un réfrigérant bain de pieds!

Toutefois, même si on a pas connaissance d'accident grave à la Tène jusqu'à aujourd'hui, il est recommandé de ne pas aller tenter le diable trop loin au large. On ne sait jamais, surtout si la température vient à se faire plus clémente.

PDL

Hauterive De l'aide pour les ateliers Tournesol et Colibri

Le Conseil communal d'Hauterive a été sollicité par la responsable des ateliers Tournesol et Colibri, une crèche privée qui occupe en qualité de locataire le premier étage de l'ancien collège.

Le Conseil communal alta-

ripen a ainsi décidé de soutenir financièrement cette institution dans une période qui s'avère difficile sur le plan financier. Ainsi, l'exécutif a décidé d'abandonner les loyers pour la période qui s'étend entre le 1er décembre dernier et le 30 juin prochain.

Cela représente une aide de 7000 francs. «Il serait regrettable de voir Mme Habegger mettre la clef sous le paillason après avoir mangé toutes ses économies», communique le Conseil communal altarien.

PDL

Gorgier Le collège est une école de vie

Favoriser les échanges et le partenariat entre parents, enseignants et élèves au collège secondaire de Gorgier: voilà ce que cherche à développer l'Apec (Association des parents d'élèves des Cerisiers). Une association qui a repris corps il y a environ deux ans et qui, depuis l'automne dernier, est présidée par Jacques Challandes, de Chez-le-Bart.

«Nous voudrions que l'école soit un lieu de vie et pas seulement un lieu d'acquisition de savoir.» Lui-même père de deux élèves au collège des Cerisiers, Jacques Challandes entend faire de l'Apec un outil d'échange et de dialogue. Mais derrière les buts très théoriques se cachent des réalités concrètes, que l'association de parents souhaite développer. Ainsi, les P'tits Déj., occasions de rencontre entre tous les acteurs du monde scolaire, fixés tous les deux mois et demi environ.

Le prochain aura lieu le samedi 18 janvier, entre 8h30 et 11h30. Ce matin-là, on y présentera «Café Saigon», programme de prévention des toxicomanies destiné aux adolescents. On y parlera aussi système multimédia et bibliothèque scolaire.

La bibliothèque est aussi un des secteurs du collège dans lequel l'Apec joue un rôle. Actuellement, elle cherche, parmi ses membres ou ses futurs adhérents, deux personnes pouvant assurer une présence bénévole le jeudi, de 7h30 à 9h30 et de 12h à 14h. «Il en va de l'ouverture de la bibliothèque ce jour-là», insiste Jacques Challandes, qui ajoute que d'autres actions concrètes peuvent être envisagées: coups de main lors de manifestations, transports, etc. Tout dépend, en fait, des demandes du collège lui-même. A propos, comment les enseignants voient-ils la présence des parents?

«Nous ne sommes pas perçus comme un groupe de pression, rassure le président. Nous avons su, je crois, créer un climat favorable. Cela tient

sans doute aussi au fait que l'Apec n'a pas été mise en route en raison d'un gros problème ou à la suite d'un événement fâcheux. Elle veut vraiment jouer un rôle de partenaire.»

L'Apec n'entend pas non plus, en tant qu'association, se substituer aux parents. Ni les désresponsabiliser. Forte d'environ 70 à 80 membres (pour quelque 500 élèves, des cinq communes de la Béroche, de Bevaix et de Cortailod), elle n'est pas la plus mal lotie des associations de ce type. Mais il va de soi qu'elle accepte tous ceux qui voudraient rallier ses rangs. Où les buts recommandables n'excluent pas le sourire. Lors d'une de ses dernières rencontres, elle a accueilli le dessinateur Barrigues...

Stéphane Devaux

Un nouveau bureau

Le nouveau bureau de l'Association des parents d'élèves des Cerisiers (Apec) compte dix membres. Soit Jacques Challandes (Chez-le-Bart, président), Béatrice Boisbaud (Cortailod, secrétaire), Marianne Wessner (Bevaix, secrétaire suppl.),

Pierre Lebuf (Bevaix, caissier), Annelise Perrenoud (Gorgier), Kira Rothen (Bevaix), Michel Jeanmonod (Bevaix), Bruno Durel (Saint-Aubin, membres), Anne Cosandier (Montalchez) et Thierry Rothen (Bevaix, vérificateurs).

SDX



Les gens de l'Apec voudraient que l'école soit un lieu de vie.

photo a

LA FORME, ÇA SE SOIGNE!



Gymnastique assistée, fitness, sauna, bain turc, 7 bancs solaires (rayons UVA), sont autant de nos prestations à choix, prêtes à répondre à vos besoins de soigner votre forme.

Atmosphère conviviale dans des locaux équipés de matériel de qualité et au bénéfice d'une hygiène irréprochable.

Première séance gratuite sans engagement.

Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs. Parking à proximité immédiate.

- Step Aerobics
- Body Forming
- Low Impact

à toute heure

Consultez votre assurance pour la prise en charge d'éventuels coûts reconnus dans le cadre de la santé préventive. 68230-110
FITNESS-CENTRE MAX BÆGLI
Beaux-Arts 4 - Neuchâtel - Tél. (032) 724 76 36

SANGIORGIO

La boutique du tailleur

SUPER SOLDES

femmes et hommes

RABAIS JUSQU'À

70%

68365-110

PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES

Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 725 69 20

252266-110
Conciergerie industrielle
Façades
Fin de chantier
Entretien de salles blanches
Entretien de locaux agro-alimentaires

Tél. 032 / 753 35 34

honegger NETTOYAGES S.A.

Champs-Montants 14b - 2074 Marin

Le cercle de bridge du Littoral neuchâtelois
Rue du Seyon 2, Neuchâtel

organise à partir du 14 janvier 1997

Cours de bridge d'initiation

Pour tous renseignements: M. Sylvestre Kiss,
tél. 032/853 27 34.

Cours de bridge de perfectionnement

pour avancés.

M. André Diacon, tél. 032/842 25 55.

68536-111

Les Bayards Pompiers équipés

Le corps des sapeurs-pompiers de la commune des Bayards sera très prochainement doté d'appareils de protection de la respiration. Il en coûtera 15 000 francs pour acquérir quatre de ces équipements; une fois les subventions déduites, la charge communale sera de quelque 7000 francs. Le crédit a été accordé à l'unanimité par le législatif bayardais en fin d'année, non sans quelques hésitations.

Sans être véritablement opposé à l'achat du matériel précité, Jean-Michel Nicaty a regretté le chacun pour soi des communes du moment que l'on parle de plus en plus de régionalisation. Pour l'ancien président de la Région Val-de-Travers, les communes auraient pu se grouper pour l'acquisition de ces appareils respiratoires et ainsi obtenir un prix plus favorable. La commission du feu des Bayards a bien essayé de procéder de la sorte, mais sans guère de succès...

Autre pierre d'achoppement, le nombre d'appareils à acquérir au nombre de quatre alors que seulement trois pompiers bayardais sont formés pour les porter. D'une part, le canton impose l'achat de quatre appareils et, d'autre part, les responsables des pompiers n'ont pas réussi à trouver un quatrième sapeur prêt à suivre les cours de formation, a expliqué, en substance, Vincent Merlotti (CC).

MDC

BREVES

Fleurier Semaine de prière

Chaque année, l'Alliance évangélique universelle organise une semaine de prière qui réunit des chrétiens de divers horizons. Pour 1997, dans le but de rassembler un public le plus large possible, l'Action commune d'évangélisation du Val-de-Travers a choisi de mettre sur pied une soirée unique dans le district. Elle aura lieu jeudi 9 janvier dès 20 heures dans les locaux de l'Eglise évangélique de Réveil, à Fleurier (ancienne fabrique Ebauches). Le conférencier sera Stuart Mac Allister, de Vienne, secrétaire de l'Alliance évangélique européenne, lequel abordera le thème «Une vision en vue du changement». Sa connaissance des églises d'Europe et de leur évolution est le gage d'une soirée qui s'annonce exceptionnelle.

MDC

La Côte-aux-Fées Un budget noir

Des onze communes que compte le Val-de-Travers, seule celle de La Côte-aux-Fées présente un budget 1997 dans le noir. Ce n'est, de loin pas, une surprise. Les prévisions pour l'année qui débute laissent en effet apparaître un bénéfice, modeste, de quelque 25 000 francs pour des charges totales légèrement supérieures à 3 millions de francs. Le budget a été présenté au législatif le 19 décembre dernier. Cela fait belle lurette que la commune de La Côte-aux-Fées n'a pas enregistré de déficits.

L'excellente situation financière du ménage niquelet a pour principale origine la présence sur le territoire communal de l'entreprise horlogère Piaget. La Côte-aux-Fées prévoit d'encaisser, pour 1997, quelque 1,25 million de francs au titre de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. La commune de Fleurier doit se contenter elle de seulement... 167 000 francs.

MDC

Fontainemelon La récupération est devenue un réflexe «souriant»

La déchetterie de Fontainemelon est très bien adoptée par les habitants du village, comme en témoignent les importantes quantités de déchets triés qui y ont été récupérées en 1996. Le succès est tel qu'il a parfois tendance à déborder les frontières communales, ce que les autorités s'empressent de corriger.

Selon le président de la commission de la déchetterie de Fontainemelon, Pierre-Olivier Gabus, celle-ci est définitivement entrée dans les mœurs de la population. Trier ses déchets en vue d'une récupération facilitée est devenu un réflexe pour les habitants du village. A preuve, au cours de cette année 1996, pas moins de 8 bennes de papier et carton, 16 bennes de ferraille, 17 bennes de verre, 4 de fer blanc, 4 d'aluminium et 36 sacs de bouteilles en Pet ont pu être ainsi recyclées.

Mais la déchetterie est peut-être victime de son succès, dans la mesure où les gens s'y rendent avec tout ce qui les encombre, tous matériaux confondus. Résultat des courses, la mesure est parfois trop importante en regard du volume des bennes, entraînant les problèmes de débordement que l'on imagine. Cela se vérifie surtout de mai à septembre, période durant laquelle l'utilisation de la déchetterie est plus im-

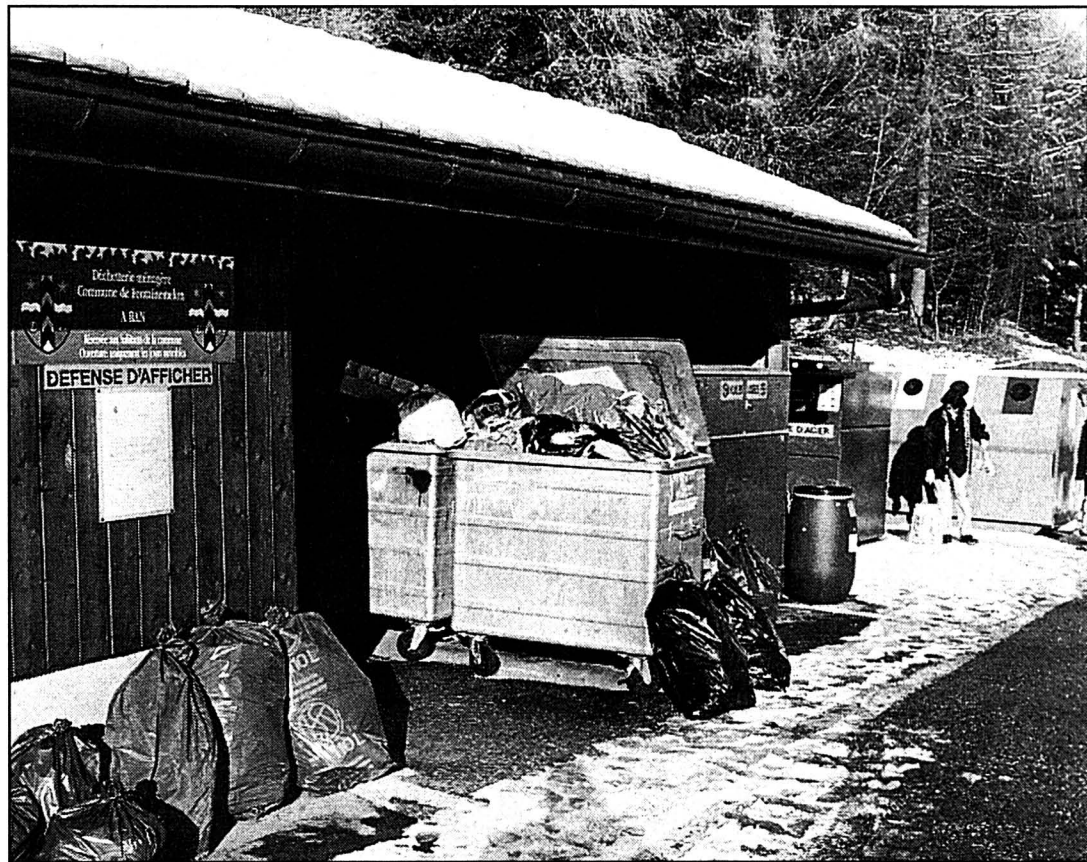
portante que le reste de l'année.

Un centre «smily»

La commission de la déchetterie est donc pleinement satisfaite de la bonne utilisation qui en est faite, à tel point qu'elle lui a imaginé un slogan optimiste: «smily» (souriante). «Il convient de rappeler toutefois que l'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux habitants de Fontainemelon», souligne Pierre-Olivier Gabus. L'administration communale a déjà dû en effet «sermonner» par lettre à plusieurs reprises des personnes étrangères au village venues y déposer leurs déchets. Des lettres d'avertissement ont également été envoyées à quelques entreprises de la région, les enjoignant de s'adresser directement à la station Divisa à Cofrane.

Quelques règles

Autre constatation faite par la commission: bien des personnes viennent régulièrement récupérer du matériel. Par exemple, les postes de télévision sont régulièrement repris. Les différentes pièces encore en état de marche y sont récupérées, après quoi les bricoleurs ramènent la carcasse. Cependant, cet approvisionnement bon marché a ses limites. Ainsi, un brocanteur de La Chaux-de-Fonds venait tous les dimanches matin récupérer des objets, ce qui a



La déchetterie ménagère de Fontainemelon est très bien entrée dans les murs avec «smily».

photo Leuenberger

contraint la commune à intervenir par écrit derechef.

Les employés de la commune travaillent à la déchetterie en moyenne de 3 à 6 heures par semaine. Cela représente une certaine somme d'argent, mais il y a lieu de rappeler que l'élimination de matériaux déjà triés est

meilleur marché. La commission de la déchetterie de Fontainemelon signale par ailleurs que les frigos doivent être munis d'une vignette, et que les appareils électroménagers, les batteries et les pneus sont à rapporter au point de vente. Elle souhaite bien entendu que son

utilisation se fasse à l'avenir comme jusqu'à aujourd'hui. «Nous nous efforcerons de renforcer toujours davantage la qualité de l'infrastructure pour une bonne gestion de cette déchetterie ménagère», promet Pierre-Olivier Gabus.

MHA/IRA

La Chaux-de-Fonds Quatre étudiants dans la peau d'un handicapé

Un samedi de fin novembre, quatre étudiants de l'EPPS se sont tour à tour baladés dans une chaise roulante. Le temps de se rendre compte des obstacles que rencontrent les handicapés dans la cité, volet pratique d'un épais dossier qu'ils constituent pour l'école. S'ils ont été surpris de la gentillesse des gens croisés, ils jugent que La Chaux-de-Fonds n'est vraiment pas une ville facile pour les invalides.

Robert Nussbaum

Gaëlle Frioud, Vincent Maire, Audrey Matthey et Céline Schwaar, quatre élèves de 2e année de l'Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales (EPPS), hésitaient entre plusieurs thèmes pour leur travail de sociologie qui les occupera jusqu'en juin: les prisons, l'adoption ou la problématique de l'alcoolisme. Finalement, ils ont choisi de préparer un épais dossier sur les paralysés médullaires, tétraplégiques ou parapalés qui à la suite d'un accident se retrouvent confinés dans une chaise roulante. En marge de leur approche théorique - étude de la structure dorsale, du système nerveux, interviews d'un handicapé qui travaille, d'un garagiste qui transforme les voitures pour les paralysés, discussion avec un psychologue, etc. - ils ont voulu faire eux-mêmes l'expérience d'un détour dans l'environnement dans lequel sont contraints d'évoluer les personnes paralysées. Pour vite s'apercevoir que dans la pratique de leur déplacement déjà, leur monde n'est pas le même que celui des valides.

Les quatre jeunes gens ont loué une chaise roulante et se sont lancés. Au début, ça roulait dur. «Je n'avais même pas la technique pour passer un trottoir», dit l'une. En ville, la première impression a été forte. «Je me suis sentie petite, minuscule, fragile, j'avais peur qu'on me bouscule», constate une étudiante. Dans le regard des gens, les jeunes gens ont souvent lu de la gêne. A la pause-café, au Forum, «l'handicapé» du moment avait le sentiment lancinant qu'on parlait de lui aux tables voisines et que les enfants en

particulier le dévisageaient. Il faut dire cependant que le malaise des uns était balancé par le sourire des autres. Il y a eu pas mal de mots d'encouragement et des coups de main étonnants.

Dans un deuxième temps, c'est en effet la gentillesse de leur prochain qui a frappé nos jeunes gens. Dans les transports publics, il y a apparemment une volonté marquée de venir en aide aux handicapés. Lors des quatre trajets en bus qu'ont fait les pseudo-handicapés, le chauffeur est à chaque fois sorti de son habitacle pour

aider à porter la chaise et son occupant(e), que ses camarades laissaient sciemment seul(e). Même constatation sur le quai de gare lorsque l'équipe s'est rendue au Locle: les employés CFF ont sorti l'élévateur.

On se sent transparent

Dans les magasins, l'expérience s'est également révélée pleine d'enseignements. La porte est étroite à la librairie Reymond, mais les libraires extrêmement serviables. Un petit saut au café ABC, avec son peron et ses tables serrées, s'est révélé une véritable course d'obstacles, d'autant plus lorsqu'il a fallu négocier les virages pour aller aux toilettes. Ces déboires ont cependant été compensés par la servabilité des hôtes du lieu. Chez Radio-Steiner, où l'handicapé(e) du moment avait affiché l'intention d'acheter une télévision, faute d'ascenseur, le vendeur était sur le point de se proposer de porter lui-même l'invalidé au premier étage.

Mais il y a des moments où l'on se sent transparent dans une chaise. A l'ABM, les jeunes gens ont attendu dix bonnes minutes avant qu'on ne leur ouvre le monte-charge pour descendre à l'étage inférieur. Les quatre étudiants de l'EPPS l'ont constaté: «Souvent les gens ne nous voient pas et n'entendent pas quand on s'excuse pour passer; on

est obligé de gueuler, alors il se bougent tout confus».

Tapage nocturne

Enfin, c'est à la salle de spectacle de La Grange au Locle que l'handicapée de service a eu le plus chaud au cœur, et pas seulement parce qu'elle allait écouter Didier Chiffelle. Pour passer le cap de l'escalier raide comme la justice de Berne, les quatre larrons avaient signalé en réservant la venue d'un handicapé. Chaise et occupante en été prises en charge ipso facto, et une table avec dégagement était préparée. A la fin du spectacle, il s'est trouvé là des agents de police alertés pour tapage nocturne (!) qui ne se sont pas fait prier pour donner un solide coup de main.

Gaëlle, Vincent, Audrey et Céline ont été surpris de voir combien les gens étaient sympathiques. A tous ceux qui ce samedi 23 novembre leur ont tendu la main pensant qu'il s'agissait de vrais handicapés, et espérant que ceux qui vivent dans une chaise au quotidien sont aussi bien épaulés qu'eux, ils disent: «Vous êtes géniaux!». Mais par ailleurs ils concluent de leur expérience d'un jour qu'il n'est évidemment pas facile d'être handicapé. «La Chaux-de-Fonds n'est vraiment pas une ville pour eux».

RON



A ceux qui les ont aidés, Gaëlle, Vincent, Audrey et Céline disent: «Vous êtes géniaux!».

photo sp

PUBLICITÉ

Dès aujourd'hui et chaque mardi... le bon pain chez le boulanger

Chaque mardi, la Boulangerie-Pâtisserie du Château à Gorgier sera ouverte de 7 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30.
Jour de fermeture hebdomadaire: le mercredi.
Famille Bernard Blanc, tél. 032 / 835 11 74.

92714-337

Plateau de Diesse

La légende du Chasseral

Cette légende, c'est le châtement d'un jeune chasseur inconverti qui ne voulait pas se rendre au culte du dimanche. Il y a plus d'un siècle, le pasteur Edouard Besson, de Diesse, en a fait le récit.

L'actuel Plateau de Diesse, autrefois habité par les Romains, avait été envahi par les hordes burgondes, chassées elles-mêmes par les Francs. A cette époque-là, cette région, aujourd'hui si riante et si accueillante, se caractérisait par son aspect lugubre.

En effet, les montagnes qui l'entouraient étaient toutes couvertes de sombres sapins et le fond du plateau se faisait remarquer par une clairière d'une lieue de longueur, sur autant de largeur, sur le sol duquel la charrue avait passé et offrait quelques rudiments de culture; le terrain marécageux et tourbeux était un véritable repaire pour l'ours, le loup ordinaire et le loup cervier, le sanglier, le cerf, le chevreuil, le renard, le lièvre et une foule d'oiseaux, parmi lesquels le coq de bruyère.

«Qu'on ne s'imagine pas, écrivait le pasteur Besson, que cette nomenclature est faite à bon plaisir, pour faire parvenir l'eau à la bouche de nos chasseurs d'aujourd'hui, qui s'exténuent à poursuivre un malheureux gibier pendant des journées entières et même certaines nuits à l'affût par

clair de lune.» Précisons tout de même qu'actuellement la loi le leur permet et qu'ils en ont le droit; tout ceci à titre d'introduction à cette vieille légende du Chasseral.

Vers l'an mille

C'était donc aux alentours de l'an mille, l'époque à laquelle le pasteur Besson situe cette légende du Chasseral, où des missionnaires, venus du monastère du Val-de-Travers, avaient fondé une congrégation chrétienne; ayant dédié leur temple à saint Michel, ils cherchaient à convertir les Burgondes. En effet, si ces derniers commençaient à se vouer à l'agriculture, ils lui préféraient encore la chasse, la rapine et la guerre... quand, adorant des faux dieux, ils ne leur sacrifiaient pas des victimes humaines.

«Si le Montézel d'aujourd'hui (anciennement mont de la tuerie), signalait le pasteur Besson, pouvait nous raconter combien de sang humain il a bu, nous ne nous étonnerions pas de la répugnance que la population éprouve aujourd'hui encore à passer la nuit à cet endroit.»

On peut s'imaginer, dès lors, le déchirement d'un pieux ermite (peut-être dans la remarquable grotte des Prés-de-Mi-Joux) retiré dans la montagne, quand, le jour du dimanche de Pâques, il entendit soudainement les hurlements d'une meute qui poursuivait sa proie,

alors que, répondant à l'appel de la cloche de l'église, il se rendait au culte.

Malédiction!

«Quel chasseur inconverti, se dit-il, profane ainsi le jour du Seigneur?» Il ne tarda pas à reconnaître le fils de la veuve d'un chef burgonde dont le corps avait été déchiré par la griffe d'un ours. Or, ce jeune homme, pour le grand deuil de sa mère dont il était le seul fils, grand, fort et maniant les armes avec adresse, était, comme son père, grand amateur de chasse.

— Jusqu'à quand, mon fils, persévereras-tu dans ton endurcissement, lui dit l'ermite. Ecoute le son de la cloche; elle t'invite aussi à déposer les armes et de te joindre à la sainte assemblée, pour entendre la parole de Dieu, de ton âme, de ta mère, de ses peines, de ses larmes, de ses prières pour toi. Viens donc avec moi, mon fils, la rejoindre dans la chapelle.

— Tu me casses la tête de tes prêches! A toi, aux vieux comme toi, aux lâches, aux idiots, aux vieilles femmes, les prières, les litanies! A moi les montagnes, les forêts, les concerts de la bête fauve ou de l'ours.

— Ah, s'exclama l'ermite, que ne puis-je épargner à ta mère les douleurs que tu lui prépares...

— Malédiction sur toi, vieillard importun, cria l'insensé dans sa rage. Tu m'a

fais perdre la piste de l'animal que je poursuis!

Il ne revint jamais...

Et d'un pied assuré, il repartit dans la montagne, tandis que l'ermite implorait le Seigneur de ne pas punir l'imprudent.

Mais le jeune chasseur ne revint jamais; la mère, regardant la montagne du seuil de sa demeure, l'attendit vainement, des jours, des mois, des années, jusqu'à ce, qu'enfin, abîmée de douleur, elle descendit dans sa tombe.

«Fut-il précipité, se demanda le pasteur Besson, dans le gouffre insondable du Chasseral, qu'on appelle encore aujourd'hui La Baume, ou fut-il la proie des ours, alors si communs dans la contrée? C'est ce qu'on n'a jamais su. Mais ce que l'on sait, c'est que de temps en temps, et à la même époque de l'année, le montagnard tardé, qui parcourt de nuit les forêts du Chasseral, entend avec effroi dans les airs, une meute acharnée poursuivre sa proie avec des hurlements et une rapidité vertigineuse. Elle est suivie à distance du chasseur maudit qui excite ses chiens par ce cri lugubre: Hou, hou; hou, tia, tia, tia!»

Voilà la légende du Chasseral, notice historique sur la Montagne de Diesse au temps des Romains, écrite par feu le pasteur Edouard Besson, qui officia dans la paroisse de Diesse de 1858 à 1882 et qui mourut en 1883.

JCA

Echecs Cinquante ans dans le Jura

Le Cercle d'échecs jurassien vient de fêter son cinquantième anniversaire, le 4 janvier dernier très exactement.

C'est en effet le 4 janvier 1947, durant une mémorable assemblée constitutive, qu'était fondé celui qui s'appelait alors le cercle d'échecs de Court et dont le premier président fut André Lardon.

Dix ans plus tard, la société changeait de nom, pour devenir officiellement le Cercle d'échecs jurassien (CEJ).

Sous ses couleurs d'origine, le cercle compta dans ses rangs rien de moins qu'un champion suisse: en 1949, à Schaffhouse, Serge Tordion décrochait un titre qui lui ouvrait les portes de l'équipe nationale.

Mais la meilleure période du cercle se situe entre 1953 et 1962, lorsque l'équipe Jura 1 évoluait en catégorie une, soit la Ligue nationale de l'époque.

Individuellement, les meilleurs joueurs du groupement régional furent Serge Tordion bien évidemment, mais également André Lardon, Paul Roth, Alex Domont, sans oublier les pionniers que furent Gilbert Monnier et Roger Schilte.

En un demi-siècle, le cercle n'a connu que sept présidents: André Lardon, Paul Roth, Werner Walther, Georges Hennet, Jean-Pierre Babey, Walter Zingg et Gilles Droux, actuellement en charge.

Face à Kortschnoi

Parmi les grands moments de ce demi-siècle d'existence, on retiendra, en 1984, dans le cadre de la Quinzaine culturelle de Moutier, l'inauguration d'un échiquier en plein air, suivie d'une partie simultanée de 36 joueurs face au «Lion de Leningrad», Viktor Kortschnoi, vice-champion du monde. Seuls

Jean-Pierre Babey et Jean-François Hêche l'avaient emporté, tandis que le jeune Pierre-Alain Itten avait obtenu un résultat nul.

Le but du Cercle d'échecs jurassien consiste actuellement à promouvoir et à propager la pratique du jeu d'échecs, sur l'ensemble des six districts jurassiens. Cet objectif, il le poursuit en particulier à travers l'organisation de compétitions régionales et la formation des jeunes à la science et à l'art du noble jeu.

Le comité du CEJ est aujourd'hui constitué comme suit: président d'honneur: Walter Zingg, La Neuveville; président: Gilles Droux, Belprahon; vice-président: Philippe Michel, Courfaivre; caissier: Bruno Lachausse, Courrendlin; secrétaire: Olivier Chervet, Bévillard; assesseurs: Bernard Philippe et Christine Crettenand, Moutier. /mip



Le but du Cercle jurassien consiste à promouvoir la pratique du jeu d'échecs sur l'ensemble des six districts jurassiens. photo a

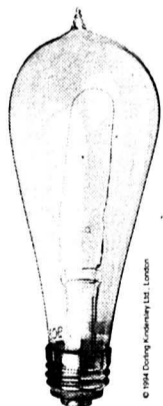
DES GRANDS PAS POUR L'HUMANITÉ.

INVITATION À L'EXPOSITION DES MONOSPACES RENAULT. DU 10 AU 25 JANVIER 1997.

Visitez l'exposition des monospaces auprès de votre distributeur Renault. Vous serez le témoin d'une évolution technique qui va conférer un élan nouveau à la roue de l'histoire de l'automobile. De surcroît, redécouvrez les grands événements et les inventions marquantes de l'ère technologique. L'exposition des monospaces souligne la persévérance et le courage des inventeurs de génie qui, au nom de l'humanité, ont exploré des voies nouvelles. De plus, en participant au grand concours organisé à cette occasion, vous pouvez gagner de nombreux prix très attractifs.



Charles A. Lindbergh.



Première lampe à incandescence, 1879.



La nouvelle Renault Espace. En version Family, Alizé ou Champs-Élysées. Avec les motorisations à essence 2.0 l, 83,5 kW/115 ch et V6 3.0 l avec boîte automatique, 123 kW/170 ch; ou turbodiesel 2,2 l, 83 kW/115 ch. A partir de fr. 33 950.-. (TVA comprise). Nouvelle Renault Espace. Soyez prêts à davantage d'espace dans votre vie.



Invention du phonographe, 1888.



La plus grande des petites voitures: Renault Twingo. Livrable dans les versions de base Pack, Easy (avec embrayage piloté) ou Matic. Moteur 1.2 l, 43 kW/60 ch. Déjà à partir de fr. 13 990.- (TVA comprise). Renault Twingo. A vous d'inventer la vie qui va avec.

Premier alunissage, 1969.



Disponible en exécution RT, RT Business ou RXE. Avec les variantes de motorisations 1.4 l, 55 kW/75 ch; 1.6 l, 66 kW/90 ch (également avec boîte automatique); 2.0 l, 84 kW/115 ch (également avec boîte automatique), et turbodiesel 1.9 l, 69 kW/95 ch. Déjà à partir de fr. 23 000.- (TVA comprise). Nouvelle Mégane Scénic. Soyez raisonnables, faites-vous plaisir.



Invention du téléphone, 1876.

Commandez dès maintenant une documentation Monospace au numéro de tél. gratuit 155 2 155.

Internet: <http://www.renault.ch>

RENAULT

FinRenault

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Chine L'année du cochon s'ouvre sur un boom économique

Ceux qui en reviennent... n'en reviennent pas: chaque matin voit naître un nouveau building, chaque jour qui passe exporte son lot de joujoux, de textiles, de chaussures et d'électronique. Nation de paysans, la Chine est devenue l'une des toutes grandes puissances économiques du monde. Le miracle prendra-t-il fin? Les investisseurs ne semblent pas le croire, qui se pressent aux frontières de ce marché géant.

Françoise Kuenzi

Population: 1,2 milliard d'habitants. Produit national brut: 2300 francs par personne et par année. Disponibilité du personnel de production: exemplaire. Salaire d'un ouvrier qualifié: 1400 francs par année. Progression attendue du PIB en 1997: 10,5%.

Quelques données qui expliquent, en partie, l'amour que vouent à la Chine les investisseurs du monde entier. Pays idéal s'il s'agit de faire fabriquer un produit de grande consommation, pays prometteur lorsqu'on imagine qu'un milliard de personnes - plus de 330 millions d'entre elles sont déjà établies dans les villes - deviendront autant de consommateurs si leur pouvoir d'achat se décide à augmenter.

Les réformes n'ont pas vingt ans

Les réformes économiques engagées en Chine n'ont pas vingt ans. Le processus, qui a débuté en 1978, a transformé le pays tout entier. Celui qui s'était promené à Shanghai à la fin des années septante ne reconnaîtrait ni les rues, ni la ville. Les buildings tout en béton construits rapidement au début du boom sont déjà remplacés par de luxueux complexes faits de marbre et de verre conçus par des architectes étrangers. Les motos japonaises, en attendant le règne prochain de la voiture, ont remplacé les vélos. Et même le tout

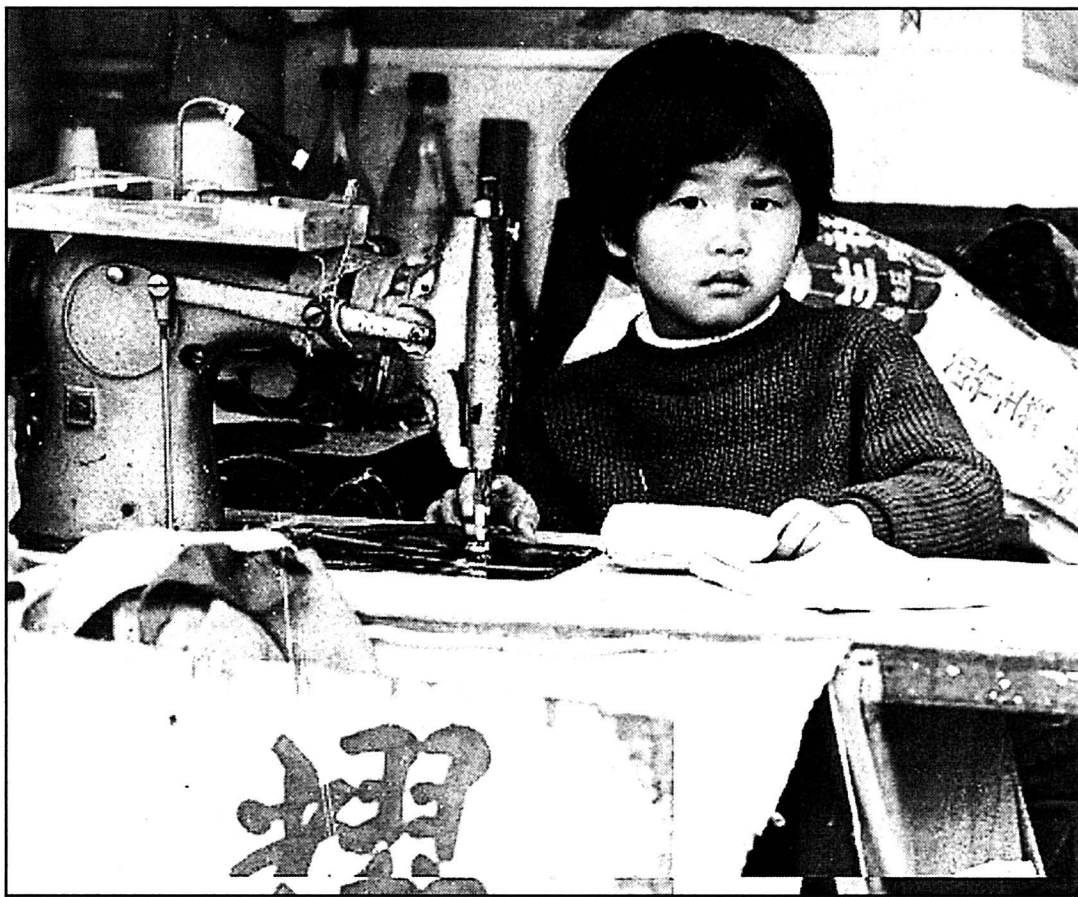
premier McDo de Chine, qui avait ouvert ses portes à Pékin dans la frénésie des années quatre-vingt, vient d'être fermé pour cause de travaux: un super centre de conférences est prévu dans le quartier...

Comment expliquer ce succès si rapide? Par l'histoire chinoise, peut-être, et l'esprit d'entreprise qui a toujours régné dans le pays mais qui a été bâillonné durant les temps du communisme dur. Aujourd'hui à nouveau libéré, avec la bénédiction d'un Deng Xiaoping retiré de la scène politique mais à qui la Chine doit cette révolution industrielle, cet esprit d'entreprise croît plus vite qu'une mauvaise herbe. L'ancien président n'avait-il pas encouragé ses concitoyens à tirer le plus d'enseignements possible du capitalisme?

Diaspora riche et influente

Sans compter sur l'appui de la diaspora chinoise, établie dans toute l'Asie, à Hongkong évidemment, à Macao et à Taïwan, qui a été le premier investisseur de taille dans l'Empire du Milieu dès que celui-ci a ouvert un peu ses portes. Il y a eu, aussi, la création des zones économiques spéciales - la première fut celle de Shenzhen, au nord de Hongkong - qui ont attiré des capitaux étrangers (près de 130 milliards de dollars pour Shenzhen, dont 70 milliards de la part de la diaspora chinoise) et qui bénéficiaient d'un double avantage: la proximité de Hongkong sans ses inconvénients, notamment en matière de loyers, de locaux ou de salaires. Et la présence d'un immense réservoir de main-d'œuvre, aussi motivée que bon marché.

Aujourd'hui cependant, les prix et les salaires ont augmenté très vite dans ces zones économiques, tout comme dans les principales villes du pays, et le gouvernement bâtit de nouvelles villes à la vitesse de l'éclair pour répondre à la demande étrangère et offrir des locaux à des prix abordables. Ainsi, et le président de la Fé-



Le travail des enfants et les violations des droits de l'homme sont des sujets tabous: pour les investisseurs étrangers, les intérêts économiques font qu'on ne parle pas de ces choses-là... photo Keystone

dération de l'industrie horlogère suisse, François Habersaat, notait avec surprise la construction, tout près de Shanghai, de la ville de Pudong, née de rien mais qui compte déjà 10 millions d'habitants.

Du coup, on construit des autoroutes pour relier ces villes ensemble. Et des réseaux téléphoniques - évidemment du tout numérique - pour relier les ordinateurs ensemble. Et les entreprises suisses n'ont pas raté le virage, faisant d'ailleurs peu de cas des violations répétées des droits de l'homme en Chine - business is business. Un marché aussi grand ne peut tout simplement pas être boudé.

Pas encore dans l'OMC

La croissance réelle du produit national brut est impres-

sionnante: 9,3% en 1995, 8,2% en 1996, et une estimation à 10% et 11% pour les années 1997 et 1998! Les importations devraient également connaître un boom: de 143 milliards de dollars en 1996, elles devraient passer à 208 milliards en 1998. Idem pour les exportations: de 155 milliards à près de deux cents!

Restent quelques problèmes qui sont près ou non d'être résolus: les violations des droits de l'homme et le travail des enfants, des sujets tabous qui ne sont guère abordés lorsqu'on parle commerce. Ensuite, la Chine n'est pas membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et il est tout à fait inimaginable que près de 450 milliards de dollars - le commerce extérieur de la Chine au tournant du siècle -

évoluent en dehors des règles du commerce mondiales.

Enfin, mais c'est un problème corollaire à celui de l'OMC, une foule de tracasseries administratives et fiscales peuvent faire perdre courage à plus d'un investisseur, surtout s'il s'agit du secteur tertiaire ou d'exporter un produit vers la Chine. La corruption et le désir des Chinois de gagner de l'argent le plus vite possible - surtout s'il s'agit d'intermédiaires - sont autant d'obstacles qu'il faut savoir contourner, ou négocier. Et tous ceux qui travaillent aujourd'hui dans l'immense pays savent bien qu'il faut travailler le marché des années et des années durant avant d'être sûr d'avoir gagné. Etrange, autant de patience dans un pays qui a démarré aussi vite...

FRK

Opérations en yuans

La Chine a annoncé récemment que quatre banques étrangères installées à Shanghai avaient été sélectionnées pour démarrer à l'essai des opérations en yuans. La liste comprend deux banques japonaises, une américaine et une britannique.

Les banques concernées sont: Bank of Tokyo-Mitsubishi, Industrial Bank of Japan (IBJ), Citibank et Hongkong and Shanghai Banking Corp. (HSBC). Cette décision s'inscrit dans le processus des réformes entamées par la Chine pour devenir membre du Fonds monétaire international (FMI), marquées notamment par la convertibilité du yuan, effective depuis le 1er décembre dernier.

Les banques choisies seront autorisées à effectuer des opérations en yuans dès qu'elles seront installées dans la zone de Pudong, où la ville de Shanghai est en train de construire son nouveau quartier d'affaires. Elles devront disposer d'un encours de liquidités équivalent à 50 millions de yuans (7,5 millions de francs) pour pouvoir commencer leurs opérations en yuans, mais elles ne pourront recevoir des dépôts en yuans que de la part de sociétés d'économie mixte. /afp

Relations sino-suisse bien entretenues

Par rapport au Japon ou aux Etats-Unis, les pays européens ont pris un retard certain en Chine, comme d'ailleurs dans tout le reste de l'Asie. Méconnaissance

des réglementations, peur de l'inconnu ou de la prise de risques, plusieurs facteurs expliquent cela. Mais la Suisse n'est pas aussi frioleuse que ses voisins euro-

péens. Par exemple, la Winterthur Assurances est le premier assureur du Vieux-Continent à avoir obtenu une licence en Chine. Et Nestlé y a déjà construit onze usines. La multinationale de Vevey estime d'ailleurs qu'elle investira quelque 750 millions de francs en Chine d'ici à l'an 2000.

En 1995 et 1996, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz est allé deux fois en Chine, accompagné par des représentants de l'économie privée. Au service des sociétés désireuses d'exporter, l'Office suisse d'expansion commerciale (Osec) organise régulièrement des séminaires à l'intention des entrepreneurs où on y évoque le mode de pensée chinois, les lois, la façon de faire des affaires. Ainsi, les 12 et 13 mars prochains, l'Osec met sur pied deux journées intitulées «Practical business opportunities in China», consacrées le premier jour aux licences et investissements, le second au commerce. Des renseignements peuvent être obtenus au tél. 01 365 53 03.

Un débouché pour les machines

L'Osec participera également, en collaboration avec l'Association suisse des

constructeurs de machines, à la grande foire des machines textiles Shanghaiex 97, du 27 au 31 mai. Pour les industriels suisses, cette foire pourrait déboucher sur des affaires intéressantes: le gouvernement chinois devrait mettre en œuvre des moyens supplémentaires pour acheter des machines. 1997 constitue la deuxième année du plan quinquennal.

Une chambre de commerce Suisse-Chine existe également et comporte une antenne romande à Genève. Plus de 500 entreprises profitent de ses services. Membre de l'Euro-China Business Association, partenaire officiel des bureaux chinois de commerce extérieur, cette chambre fournit des informations générales ou détaillées en fonction des désirs des entreprises membres. Un téléphone: le 022 346 87 00.

A noter encore que la République populaire de Chine et la Suisse sont liées par un accord commercial de 1974, un accord bilatéral de protection des investissements de 1987, un traité contre la double imposition de 1991 et une convention pour la protection de la propriété intellectuelle de 1992. /frk



La zone économique de Shenzhen est considérée comme un modèle du genre: c'est là que les premiers capitaux étrangers ont été massivement investis. photo a

Les bonnes manières

Lorsqu'un Suisse débarque à Shanghai ou à Pékin pour faire des affaires, il y a de fortes chances qu'il mette les pieds dans le plat à peine arrivé. Un homme d'affaires chinois ne se travaille pas de la même manière qu'un Américain pressé ou un Allemand pointilleux.

Non: notre Suisse devra prendre son temps. Pas question de signer un contrat en quelques heures pour s'envoler illico presto une fois la griffe apposée. On célèbre par de grands dîners la fin des négociations, qui ont duré des semaines entières, et on retouche les textes même une fois qu'ils sont déjà signés. Et pas question de se téléphoner ou de faxer des documents: il faut se voir!

Chez Oscilloquartz, à Neuchâtel, on se souvient des allers-retours incessants et des semaines de patience nécessaires à obtenir la synchronisation du réseau de télécommunications de Shanghai - l'une des activités principales de l'entreprise membre du groupe SMH. Et encore: peut-être une visite de Nicolas Hayek en Chine avait-elle accéléré les choses... Il avait par ailleurs fallu patienter tout aussi longtemps et lutter sans répit pour finir par loucher une autre affaire en Chine au profit d'un gros concurrent américain, qui avait su, mieux que l'entreprise neuchâteloise, s'adapter à la sensibilité chinoise.

La société Price Waterhouse a dressé le profil idéal de l'Occidental désireux de faire des affaires en Chine: pas question d'être une femme, tout d'abord, la famille chinoise restant très patriarcale même si de plus en plus de femmes se sont émancipées dans les villes. Avoir au moins 40 ans, ensuite, histoire de se poser comme homme d'affaires et de ne pas ressembler à ces jeunes loups désireux de gagner du fric vite fait. Sans compter que les patrons des grosses sociétés sont souvent des hommes d'âge respectable et qu'une trop grande différence d'âge ne permet pas de négocier d'égal à égal.

Eviter l'affrontement

Il faut d'ailleurs être fin négociateur et, surtout, être en mesure de répondre à un interlocuteur, plutôt que «vous être un escroc», quelque chose comme «je vais réfléchir à votre proposition.» Le Chinois, comme tout bon Asiatique, a horreur de l'affrontement direct. Il a également horreur de perdre la face: il faut donc éviter des formules du style «je vous l'avais bien dit» et comprendre qu'un «peut-être» signifie parfois «non».

S'il n'est pas indispensable de maîtriser le mandarin - quelques formules de politesse suffisent -, il faut par contre être cultivé (pouvoir causer aussi bien de la Renaissance italienne que de l'avenir du bouddhisme), avoir un brin d'humour et, on ne le répètera jamais assez, une grande patience. Celle-là qui fait tellement défaut aux entrepreneurs occidentaux: en Chine, perdre du temps, c'est gagner de l'argent. /frk

Fonds juifs Le Conseil fédéral se tâte, les banquiers réagissent

Menaces des organisations juives internationales contre les intérêts bancaires suisses: le Conseil fédéral s'est tâté hier pour annoncer qu'il ferait une déclaration aujourd'hui seulement. L'Association suisse des banquiers, en revanche, rappelle aux organisations juives qu'elles sont liées par un accord signé en 1996. De leur côté, les milieux juifs suisses appellent au calme.

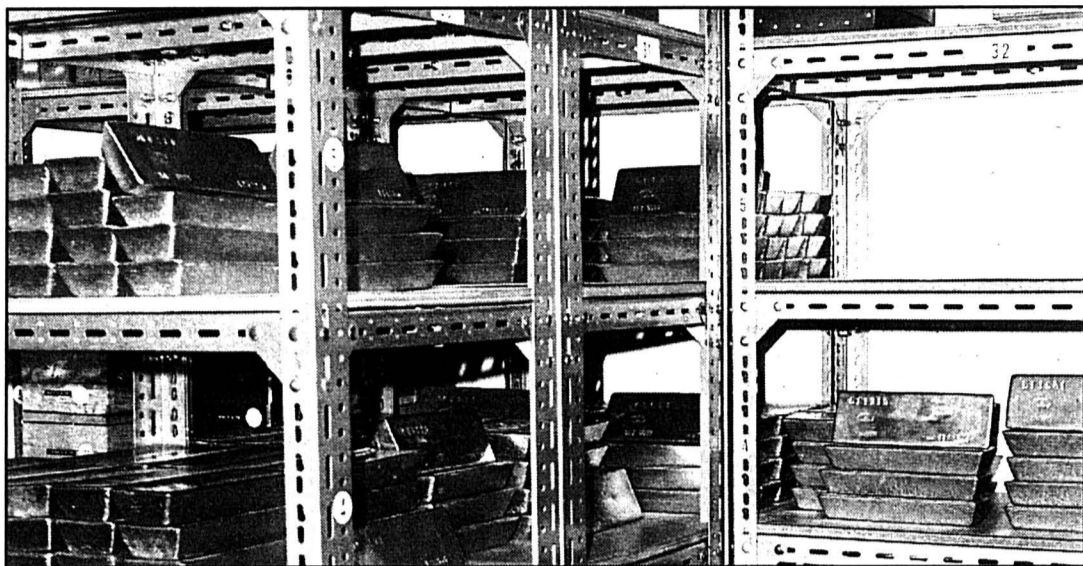
Cette menace de boycott n'a pas laissé indifférents les milieux bancaires helvétiques. Le président de l'Association suisse des banquiers (ASB), Georg Krayer, estimait dimanche qu'une telle mesure pourrait avoir des répercussions sensibles sur les intérêts bancaires suisses, notamment aux Etats-Unis. L'ASB est revenue à la charge hier avec un communiqué plutôt sec.

L'ASB ne prend pas position sur les propos de Jean-Pascal Delamuraz. Elle s'en tient au Memorandum of Understanding conclu en mai 1996 entre l'ASB et les organisations juives internationales. Ce texte, rappelle-t-elle, porte notamment la signature du président de l'Agence juive, Abraham Burg, et du secrétaire général du Congrès juif mondial, Israel Zinger.

Le Memorandum institue un comité indépendant chargé de surveiller les recherches des banques suisses sur les avoirs dont les titulaires ne se sont pas manifestés depuis 1945. L'accord préconise aussi d'élucider le rôle de la Suisse et de sa place financière pendant la guerre. Une commission d'historiens a été nommée dans ce but juste avant Noël, par voie d'arrêté urgent.

Renouer le dialogue

Pour l'ASB, «les menaces de sanctions et de boycott, ainsi que les ultimatums et les exigences qui leur sont liées, ne paraissent pas être le bon moyen de faire avancer les travaux commencés». Elle



Fonds en déshérence dans les banques suisses: la polémique bat son plein. photo Keystone-a

considère que le Memorandum continue de lier les parties signataires et espère, à cet égard, une attitude constructive des organisations juives.

De son côté, la Fédération suisse des communautés israéliennes regrette la détérioration du climat concernant la

question des fonds juifs. Elle propose ses services pour mettre en relation les deux fronts et renouer le dialogue qui s'était instauré. Selon elle, la création d'un fonds de dédommagement constituerait un geste de bonne volonté de la part de la Suisse. Le président de la communauté juive

de Zurich, Sigi Feigel, ajoute que les menaces de boycott contre les banques suisses sont «inopportunes et contre-productives». Ancien président de la Fédération suisse, Michael Kohn appelle également à la fin de cette «guerre des mots, inutile et néfaste».

FNU

De Berne: François Nussbaum

Plusieurs membres du Conseil fédéral se sont entretenus hier par téléphone. Ils devaient décider d'une réponse à donner au Congrès juif mondial et à l'Agence juive qui, de Jérusalem, ont menacé dimanche les banques suisses de boycott. En fin d'après-midi, la Chancellerie fédérale annonçait qu'une déclaration serait faite aujourd'hui seulement, après de nouvelles discussions.

Communiqué sec

Pour éviter le boycott, la Suisse et les banques devaient se distancer «clairement et rapidement» des propos de Jean-Pascal Delamuraz. Celui-ci avait déclaré dans une interview («24 Heures» du 31 décembre) que la création immédiate, par la Suisse, d'un fonds d'aide aux victimes du nazisme de 250 millions de francs équivalait à une «rançon» et à un «chantage».

Partis: pas de fonds aujourd'hui

Les partis gouvernementaux ne s'opposent pas au principe d'un fonds de compensation pour les victimes du nazisme. Si le Parti socialiste y est favorable immédiatement, les trois formations bourgeoises souhaitent attendre les conclusions des experts. Le Parlement doit en

débattre prochainement. Le PDC estime qu'un tel fonds se justifie si des avoirs sont véritablement sans titulaires dans les banques suisses et si des irrégularités ont été commises. Mais c'est aux diverses commissions d'experts instituées de le démontrer, disent les partis bour-

geois. Le Parti socialiste, lui, se déclare favorable à un tel fonds, «à condition qu'il ne permette pas aux banques de se décharger de leurs responsabilités historiques». Il y voit une bonne occasion de discuter du secret bancaire et de la place financière suisse.

FNU

Loterie Record de mises en 1996

L'engouement pour la Loterie suisse à numéros ne s'est pas démenti en 1996. Le chiffre d'affaires de la Loterie et du Sport-Toto s'est monté à 580,2 millions, soit 3% de plus qu'en 1995, a indiqué hier à Raymond Simonet, de la Loterie à numéros. Le nouveau tirage du mercredi démarre demain avec un jackpot de plusieurs millions.

L'an dernier, le chiffre d'affaires de la Loterie à numéros a crû de 2,2% et même de 10,6% pour le jeu du Joker. Celui du Sport-Toto a progressé de 5,1%, le Toto X accusant en revanche une perte de 4,4%.

3,7 millions demain

Pour cette année, la Loterie à numéros s'attend à une nouvelle progression de son chiffre d'affaires, et ce en particulier grâce au tirage du mercredi. Le jackpot se monte déjà à 3,1 millions pour le tirage de demain. Si un seul joueur cochant les six bons numéros, son gain atteindrait pas moins de 3,7 millions de francs. Le jackpot du jeu du Joker contient quant à lui 1,8 million, ce qui correspond à un gain possible de 2,2 millions. En regard des sommes à gagner, Raymond Simonet s'attend à un vif intérêt pour le nouveau tirage du mercredi. Des mises de l'ordre de quatre à cinq millions sont une estimation réaliste, a-t-il ajouté. /ap

Zurich Antenne de la Banque Cantonale Bâloise

La Banque Cantonale de Bâle (BCB) ouvre une antenne à Zurich. Elle est ainsi la première banque d'Etat à s'implanter dans un autre canton. Une société de gestion de fortune est créée sous le nom de Private Banking Zurich. Elle emploie quinze personnes, issues pour la plupart de la défunte Banque Populaire Suisse (BPS).

«Nous ne nous considérons pas comme une concurrence pour la Banque Cantonale de Zurich (BCZ)», a assuré Werner Sigg, hier à Zurich. Le président de la direction de la BCB a souligné que la nouvelle antenne zurichoise n'effectuera pas d'opérations de masse et qu'elle n'aura pas d'activité de crédits, en dehors de celles liées aux affaires sur titres et sur devises.

L'antenne zurichoise de la BCB vise une clientèle privée disposant d'au moins 500.000 francs sous gestion et domiciliée en Suisse ou dans les pays voisins. /ats

Meurtre de Bâle Un Brésilien a avoué

Le meurtre d'un cheminot dans la nuit de Noël à Bâle est élucidé. Le meurtrier est un Brésilien de 35 ans, marginal vivant dans une sorte de bunker non loin de la frontière franco-suisse. Il a avoué avoir tiré en direction du cheminot à la suite d'une altercation avec ce dernier, affirmant toutefois avoir visé le sol, a indiqué hier la police criminelle.

Altercation à la gare

Avant de tuer le cheminot, le Brésilien s'était introduit dans les locaux du Ministère public bâlois. Ce n'est vraisemblablement qu'après avoir aperçu les caméras de surveillance qu'il s'est rendu compte de l'endroit où il se trouvait, selon Markus Melzl, de la police criminelle. Il y est néanmoins resté pendant deux à trois heures, dérobant notamment sept armes chargées. Dans un des bureaux, il a aussi mangé des pralinés et bu un peu de vin.

L'homme a finalement pris la fuite après s'être retrouvé en face d'un surveillant et l'avoir menacé d'une de ses armes. Il a traversé les voies de chemin de fer et poursuivi sa course en direction de la gare française, avant de trouver deux cheminots sur son chemin.

C'est probablement suite à une altercation avec eux que le Brésilien a tiré le coup de feu fatal, atteignant l'un d'eux, un père de famille d'origine turque, à l'artère fémorale. Il a ensuite repris la fuite. Les armes volées ont été retrouvées peu de temps après dans un ruisseau tout proche. Le Brésilien affirme avoir visé le sol lorsqu'il a tiré.

Le meurtrier a été arrêté le 1er janvier non loin du jardin zoologique. Il s'agit d'un «curieux personnage», a précisé Markus Melzl, qui a visiblement vécu pendant longtemps comme un «homme des bois». /ap

Presse Le premier quotidien romanche est sorti de presse

«La Quotidiana» est sortie de presse pour la première fois hier. Premier quotidien en rhéto-romanche, le journal compte une vingtaine de pages. Il est publié par Gasser Media AG à Coire, qui édite aussi les deux quotidiens grisons de langue allemande, la «Bündner Zeitung» et le «Bündner Tagblatt».

Le journal sera tiré dans un premier temps à 25.000 exemplaires et distribué à tous les ménages romanches. Ensuite, il bénéficiera des 10.154 abonnements des journaux régionaux «Gassetta Romontscha», «Fögl Ladin» et «La Casa Paterna/ La Pünt», qui ont disparu à la fin de l'année dernière et ont été intégrés dans «La Quotidiana». Une seule feuille locale subsiste, la «Pagina da Surmeir» à Savognin.

Basée à Coire, «La Quotidiana» occupe dix journalistes. Elle dispose aussi de bureaux à Disentis, Ilanz et Pontresina. Le quotidien est écrit dans les cinq idiomes ro-

LA QUOTIDIANA
Gassetta Romontscha - La Casa Paterna/ La Pünt - Fögl Ladin

La Quotidiana culs Americans

COMMENTARI
Un ris-ch chi fa sen

Una vusch quotidiana

«La Quotidiana» emploie dix journalistes et rend compte de l'actualité régionale. photo Keystone

manches avec une attention particulière pour le Rumantsch Grischun, langue officielle depuis le début de l'année.

«La Quotidiana» se veut un journal complémentaire. Elle

rendra compte de l'actualité avant tout des Romanches. Sa sortie marque la réalisation d'un vieux projet. La Lia Rumantscha demande un quotidien en rhéto-romanche depuis plus de 70 ans. /ats

BRÈVES

TF Le nom de famille ne peut être choisi

Les parents peuvent choisir le prénom de leur enfant mais pas son nom de famille. Le Tribunal fédéral le souligne dans un arrêt rendu public hier. Il rejette la demande de deux époux zurichois qui souhaitaient que leur fille porte le nom de jeune fille de sa mère. L'enfant de conjoints porte leur nom de famille, rappelle le TF. Cette règle ne souffre

pas d'exception. Les préférences des parents ne sont pas seules en jeu. L'intérêt de l'enfant passe avant. Or, ce dernier a le droit de porter le même patronyme que ses parents, d'autant que c'est par ce nom qu'il se sait lié à une famille. Peu importe si, en l'occurrence, la mère de l'enfant porte le double nom de famille. /ats

Zurich Le cinéaste Thomas Tanner n'est plus

Le cinéaste et metteur en scène de théâtre zurichois Thomas Tanner a mis fin à ses jours dans la nuit de vendredi à samedi. Le défunt aurait eu 50 ans cette année. Sa première fiction, «Blue mountain», a été montrée au Festival de Locarno l'été dernier. Le corps du cinéaste a été découvert par sa compagne, samedi matin. Né à Zurich en

1947, Thomas Tanner a étudié le droit à l'université de sa ville natale, puis il a été substitut au Tribunal de district. Il a été metteur en scène de cinéma ainsi que de théâtre, notamment à Zurich et à Dortmund. Il a réalisé trois documentaires depuis 1977, dont un portrait de pianiste intitulé «Am Piano Jack Trommer» (1981). /ats

PUBLICITÉ

Internet ?

VECTOR
communication

Internet, c'est notre métier !
- Connexion - Formation - Création - Hébergement - Conseils -

Puits-Godet 10a 2000 Neuchâtel - Tél: 721 14 40 - www.vector.ch

Europe Le froid coûte cher

La vague de froid sévissant depuis plus de deux semaines en France et dans une bonne partie de l'Europe commence à pénaliser certains secteurs économiques. Elle fait également les beaux jours de quelques professions.

Premiers à souffrir du gel, les agriculteurs sont gênés dans l'arrachage des légumes de plein champ, comme les carottes, les poireaux et les choux-fleurs. Résultat: les cours se sont envolés et la soupe devient presque un produit de luxe. Le secteur de la construction connaît aussi certaines difficultés, notamment en raison du gel du béton.

En Allemagne, le froid frappe principalement le secteur de la navigation fluviale. Plus de la moitié des 7300 km de voies d'eau sont recouvertes d'une couche de glace pouvant aller jusqu'à 50 cm. Bon nombre des quelque 3000 bateaux enregistrés sont bloqués dans les ports. Ils doivent ainsi payer chaque jour entre 1500 et 2000 DM (1275 et 1700 francs), faisant peser un risque de faillite sur de nombreuses entreprises.

Mais le froid permet à certaines professions de faire des affaires. Ainsi, depuis quelques jours, les standards des plombiers saturent. Autre profession sur la brèche: les saliniers, confrontés à une exceptionnelle demande en sel de déneigement. Les fournisseurs d'énergie profitent aussi largement du froid.

Quant aux assureurs, ils se préparent à payer au prix fort les répercussions des intempéries./ats-afp

Belgrade L'armée lâche le président Milosevic

Au 50e jour des manifestations pour la démocratie en Serbie, les opposants à Slobodan Milosevic ont marqué un nouveau point. Ils se sont assurés de la neutralité du chef d'état-major de l'armée yougoslave. De son côté, la police a refusé de lever l'interdiction de manifester.

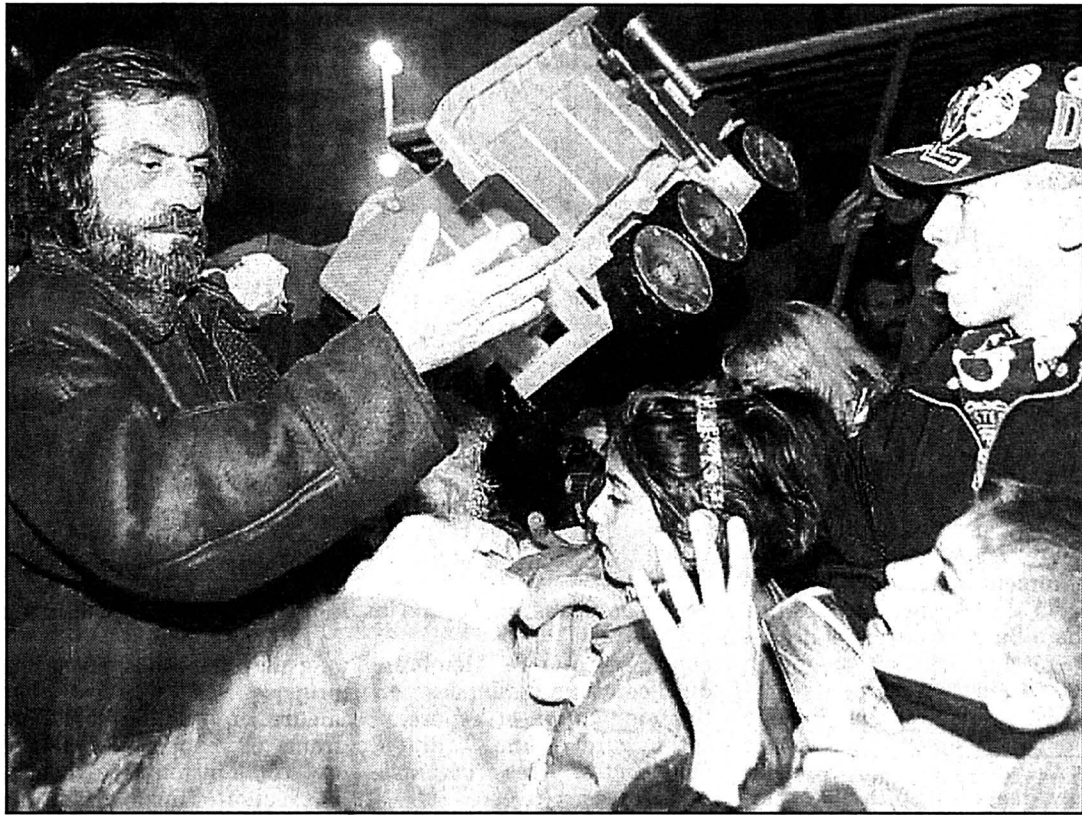
Environ 100.000 sympathisants de l'opposition serbe, selon les journalistes sur place, ont néanmoins défilé hier soir dans le centre de Belgrade vers la cathédrale Saint-Sava. Ils devaient y assister à une cérémonie religieuse à la veille du Noël orthodoxe.

Les sympathisants de la coalition Ensemble s'étaient d'abord rassemblés place de la République pour écouter les discours de leurs trois dirigeants, Vesna Pesic, de l'Alliance civique, Vuk Draskovic, du Mouvement serbe de renouveau, et Zoran Djindjic, du Parti démocrate.

Vuk Draskovic a lancé un nouvel appel au Monténégro, la petite république alliée à la Serbie au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Il l'a invité à quitter les institutions fédérales pour faire pression sur les autorités de Belgrade.

Explosion

Une bombe a explosé - sans faire de victimes - dans les locaux de la Gauche yougoslave unie (JUL), parti dirigé par l'épouse du président serbe Slobodan Milosevic, a-t-on appris hier soir de sources proches de la JUL. L'engin a explosé entre deux bâtiments, au siège de la JUL. Elle a causé des dégâts matériels./ats-afp



Le leader de l'opposition Vuk Draskovic distribuait hier soir des cadeaux aux enfants de Belgrade, à la veille du Noël orthodoxe. photo Keystone-epa

dérale de Yougoslavie (RFY). Il l'a invité à quitter les institutions fédérales pour faire pression sur les autorités de Belgrade.

Bloquer les téléphones

Plus tôt dans la journée, Ensemble a reçu un soutien indirect du président américain Bill Clinton, qui a invité ses trois principaux dirigeants à la Maison-Blanche. Ils devraient y assister à l'inauguration du second mandat de Bill Clinton, le 20 janvier. Le dirigeant étudiant

Dusan Vasiljevic a reçu la même invitation.

Zoran Djindjic a appelé les sympathisants de l'opposition à rendre inutilisables, à partir de demain, les téléphones du pouvoir. Le système téléphonique yougoslave permet de bloquer facilement un numéro: il suffit de l'appeler, puis de ne pas décrocher.

Lundi matin, le chef d'état-major yougoslave, le général Momcilo Perisic, a reçu une délégation d'étudiants. Le général Perisic a fait part aux étudiants

de son souhait que la crise trouve une solution démocratique.

La même délégation étudiante a été ensuite reçue par le ministre serbe de l'Intérieur, Zoran Sokolovic. Elle n'a cette fois pas obtenu que la police lève l'interdiction de manifester dans les rues de Belgrade. Selon les étudiants, le ministre a déclaré «ne pas être au courant des matraquages de passants par des policiers en civil et en uniforme»./ats-afp-reuter

Belfast Attaque de l'Ira

L'Ira a renoué hier avec les attentats en Ulster. Le mouvement républicain a attaqué un poste de police de Belfast à la roquette. Deux personnes ont été blessées. Ce nouvel attentat risque de relancer la spirale de la violence en Irlande du Nord.

L'Armée républicaine irlandaise (Ira) a revendiqué hier un tir de roquette qui a touché quelques heures plus tôt une guérite de la police installée devant la Haute Cour de justice d'Irlande du Nord. Deux personnes ont été légèrement blessées.

«Regrettable», estime Gerry Adams

Dans un appel à une radio de Belfast, un interlocuteur utilisant le code d'identification de l'Ira a précisé que le mouvement avait déposé des bombes en six autres points de la ville. Les fouilles effectuées par la police et l'armée britannique sur les lieux indiqués n'ont rien donné.

Gerry Adams, président du Sinn Fein, l'aile politique de l'Ira, a qualifié de «regrettable» l'attentat près de la Haute Cour, un des lieux les mieux gardés de la capitale de la province d'Ulster.

Situation explosive

Depuis le début de l'année, d'importantes quantités d'explosifs de l'Ira ont été découvertes dans la province. Le chef de la police d'Irlande du Nord a accusé le mouvement républicain d'avoir voulu commettre un «véritable massacre» le jour du Nouvel-An en faisant exploser une fourgonnette bourrée de 450 kg d'explosifs. L'engin avait été désamorcé.

Dimanche dernier, la police a découvert une centaine de kilos d'explosifs près du village de Cullyhanna, à la frontière avec l'Irlande. «Un engin renfermant 113,4 kilos d'explosifs a été neutralisé. Nous pensons qu'il se trouvait là depuis un certain temps», a déclaré un porte-parole de la police.

Menaces des unionistes

Cette attaque risque de relancer le cycle des attentats et des représailles en Irlande du Nord. Les unionistes ont adressé ce week-end leur plus sérieuse mise en garde depuis la rupture du cessez-le-feu de l'Ira.

Samedi, une source au sein des «Combattants pour la liberté de l'Ulster» (UFF) avait affirmé que cette milice se livrera à des représailles contre la «population nationaliste» si une seule mort supplémentaire est imputée à l'Ira en Ulster. Au risque d'en revenir à la violence qui a fait des centaines de morts./ats-afp-reuter

Islamistes Nouveau massacre près d'Alger

Des islamistes ont égorgé dans la nuit de dimanche à lundi 18 personnes dans le village de Douaouda, à 30 km à l'ouest d'Alger. Dix-huit autres habitants ont été blessés lors de l'attaque, rapportent lundi les services de sécurité.

Les autorités n'ont donné aucune précision sur les circonstances de ce massacre. Les services de la protection civile se sont immédiatement rendus sur les lieux pour apporter soins et aide aux blessés. Cette nouvelle tuerie intervient 24 heures après celle du village de Bénachour, où seize personnes ont été assassinées. La commune de Douaouda,

sur le littoral ouest d'Alger, près de la station balnéaire de Zéralda, avait déjà été le théâtre d'une série de massacres de civils au cours des dernières semaines. Le dernier en date a coûté la vie, il y a six jours, à six ouvriers du bâtiment qui ont été égorgés et décapités sur leur chantier.

En quatre semaines, le bilan des massacres dépasse les 100 morts. Plus de 80 personnes avaient déjà été assassinées en novembre. La guerre civile qui a éclaté en 1992 après l'annulation des élections législatives que les islamistes semblaient en passe de gagner a fait quelque 60.000 morts, principalement des civils./ats-reuter-afp

Russie Souffrant, Boris Eltsine prend un nouveau congé maladie

Le président Boris Eltsine a été obligé d'abandonner à nouveau son poste hier en raison d'un «gros rhume», selon la version officielle. Le Kremlin s'est efforcé de minimiser l'importance de sa maladie, qui intervient deux semaines après son retour au travail.

Le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a annoncé que Boris Eltsine, âgé de 65 ans, souffrait d'un «gros rhume». Un rhume qui l'a contraint à annuler toutes ses réunions de travail et à rester chez lui pendant les «prochains jours».

Le président russe avait présidé hier matin une réunion

avec les plus hauts responsables du pays. Les participants à la réunion ont réaffirmé l'opposition de la Russie à l'élargissement de l'Otan aux anciens pays communistes. La télévision a montré de brèves images silencieuses de Boris Eltsine.

Le président russe a fait de nombreuses apparitions publiques depuis son retour au Kremlin le 23 décembre dernier, après quelque six mois d'absence en raison de ses problèmes cardiaques.

Mauvais état de santé

Mais de nombreux analystes ont pronostiqué que Boris Eltsine ne pourrait être qu'un président en semi-re-

traite, en raison de son mauvais état de santé général. Le général Alexandre Lebed, devenu l'un des principaux opposants du président russe et candidat déclaré à sa succession, a récemment affirmé que Boris Eltsine était incapable de diriger le pays car il était toujours «très malade».

Sergueï Iastrjembski a toutefois assuré hier que Boris Eltsine avait l'intention de tenir ses rendez-vous internationaux, à commencer par un sommet de la Communauté des Etats indépendants à Moscou le 17 janvier et une rencontre avec le président Jacques Chirac le 2 février./ats-afp-reuter

BRÈVES

Turquie Rebelles kurdes tués

L'armée de terre et l'aviation turques ont tué 30 membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) au cours du dernier week-end. Ces accrochages survenus dans le sud-est de la Turquie ont également fait un mort dans les rangs des militaires, a rapporté hier l'agence anatolienne de presse. De source militaire, on ajoute que quelque 160 rebelles du PKK ont été tués la semaine dernière lors d'une opération menée par l'armée turque dans le nord de l'Irak. Des avions ont continué de bombarder les positions du PKK samedi et dimanche, précise-t-on de même source. L'Irak a protesté contre cette intrusion./ats-reuter

Mulroney obtient réparation

Le procès en diffamation intenté par l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney au gouvernement canadien n'aura finalement pas lieu. Les deux parties ont conclu dimanche soir un accord à l'amiable. Brian Mulroney a été faussement accusé d'avoir perçu une commission illégale lors de l'achat de 34 Airbus par Air Canada en 1988. L'accord prévoit que le gouvernement canadien fasse des excuses publiques à l'ancien premier ministre conservateur. Il paiera aussi les frais de justice déjà engagés, d'un montant avoisinant le million de dollars canadiens (environ 876.000 francs). Le procès aurait dû s'ouvrir hier./ats-afp-reuter

Congo Diplômés bidon traqués

Plus de 10.000 des 72.000 fonctionnaires congolais sont détenteurs de faux diplômes, révèle une étude de l'Inspection générale d'Etat, citée hier par un haut fonctionnaire. Une mission d'experts gouvernementaux se rendra prochainement dans les universités étrangères censées avoir délivré ces diplômes, afin d'en évaluer l'authenticité. «S'il est confirmé que les diplômes sont réellement faux, leurs détenteurs verront leurs salaires réduits en fonction de leur qualification professionnelle réelle, ou seront tout simplement exclus de la fonction publique», a précisé un haut fonctionnaire sous couvert de l'anonymat./ats-afp

Grande-Bretagne Nouveau cas de Creutzfeldt-Jakob

Un quinzième cas «probable» de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) a été enregistré en Grande-Bretagne. Une jeune fille de 19 ans est morte en novembre dernier des suites de la maladie, qui serait liée à celle de la vache folle, a annoncé hier le Ministère britannique de la santé. Jusqu'à présent, quatorze cas confirmés ont été recensés, seuls deux malades sont encore en vie. La jeune fille est décédée après une maladie dont les symptômes étaient identiques à ceux de la MCJ, a précisé le ministère, en attendant les résultats des examens médicaux./ats-afp

Airbus Réjouissantes perspectives

Airbus Industrie a livré 126 appareils en 1996, contre 124 en 1995, année qui comprenait une plus forte proportion de gros porteurs. Le consortium européen a annoncé un chiffre d'affaires pour 1996 de 8,8 milliards de dollars, contre 9,6 milliards en 1995, et a fait état de commandes fermes portant sur 326 appareils. Les 326 commandes fermes enregistrées en 1996, d'un montant de 23,6 milliards de dollars, émanent de 31 clients, a précisé hier Airbus Industrie. Les annulations de commandes ont été limitées à 25, donnant un chiffre net de commandes fermes de 301 appareils. Les livraisons

de 1996 incluait 38 A330/A340, 16 gros porteurs A300/A310 et 72 appareils de la gamme A319/A320/A321. Avec la reprise des commandes et des engagements d'achat en 1996, Airbus Industrie a revu à la hausse ses cadences de fabrication. L'an prochain, 183 appareils devraient être livrés, soit une augmentation de 45%. Une nouvelle progression est prévue pour 1998, année durant laquelle la production culminera à quelque 220 appareils. Le nombre total des ventes enregistrées à ce jour s'élève à 2236 appareils, d'une valeur de 137,6 milliards de dollars./ats-reuter

Perspective Juin-juillet 1940, la Suisse est en grand danger

Jusqu'en 1990, date de la publication en allemand des recherches de Klaus Urner, directeur des archives d'histoire contemporaine à l'École polytechnique fédérale de Zurich, on ignorait qu'Hitler avait pris des décisions importantes concernant la Suisse, en juin 1940. Il envisageait une action militaire; dans son allemand académique, il aurait dit à ses proches: «Die Schweiz muss noch geschluckt werden!» En décembre 1996, les Editions Georg publiaient une traduction française de cette étude.

Hervé de Weck*

Des historiens suisses s'étaient pourtant déjà occupés des études effectuées dans plusieurs grands états-majors allemands durant l'été 1940, soit une demi-douzaine de projets. Ils en concluaient — même les spécialistes de la chose militaire — que le haut commandement allemand n'avait jamais sérieusement envisagé une invasion de notre pays, que ces travaux restaient des études théoriques, des exercices destinés à «driller» des officiers d'état-major. Selon des «historiens critiques» comme Hans-Ulrich Jost, Hitler n'avait nul besoin d'occuper la Suisse, puisque sa place financière, son potentiel industriel fonctionnaient déjà dans l'intérêt exclusif du IIIe Reich...

Réalité des plans allemands

Klaus Urner concentre ses efforts sur la période du 15 juin au 15 juillet 1940, les discussions, les études et les décisions du haut commandement allemand. Il peut démontrer que c'est à ce moment que la Suisse court le plus fort danger d'invasion. Hitler veut la couper de la France «libre», l'encercler totalement pour la rendre plus coopérante.

Lorsque le groupement blindé Guderian atteint notre frontière ouest, l'armée suisse, dans un dispositif complètement inadapté, tient des positions orientées direction nord. Dans la zone frontière avec la France, seul un cordon de troupes, s'appuyant sur des fortifications insuffisantes, joue le rôle de «barrage opératif». Le 22 juin, Guisan et ses commandants de corps, réunis en conférence, jugent improbable une action militaire allemande

contre la Suisse. Le service de renseignement est resté aveugle! «A aucun moment de la guerre, une attaque-surprise allemande aurait eu des conséquences aussi fatales qu'en ces jours d'insécurité paralysante et de transitions improvisées.»

Depuis le 6 juillet, la démobilisation a fait passer les effec-

mandement? L'ordre provient en effet de l'Ober-kommando des Heeres (OKH) qui relaie vraisemblablement une demande d'Hitler. L'armistice avec la France semblant imminent, le Groupe d'armées C reçoit un ordre préalable concernant une «mission spéciale» qui n'est pas précisée.

échec, qui porte atteinte aux intérêts stratégiques de l'Axe, redonne de l'importance à la «question suisse». Dans quelle mesure ces combats en zone de montagne rendent les chefs militaires allemands prudents dans leurs réflexions concernant une invasion de la Suisse? L'intervention de troupes de

re suisse pourrait servir de base de départ, en cas de poursuite des opérations contre la France, hypothèse vraisemblable tant que l'armistice ne sera pas signé entre la France et l'Italie; dès lors une occupation de la Suisse se justifierait. Les faiblesses du dispositif de Guisan sont connues. Zurich, Lucerne et Berne devraient être occupées dès le deuxième jour d'opérations. Les effectifs prévus sont bien inférieurs à ce qu'envisageront les études ultérieures (neuf divisions articulées en quatre corps d'armée); la collaboration des Italiens n'est pas envisagée.

L'«suisse» de von Menges

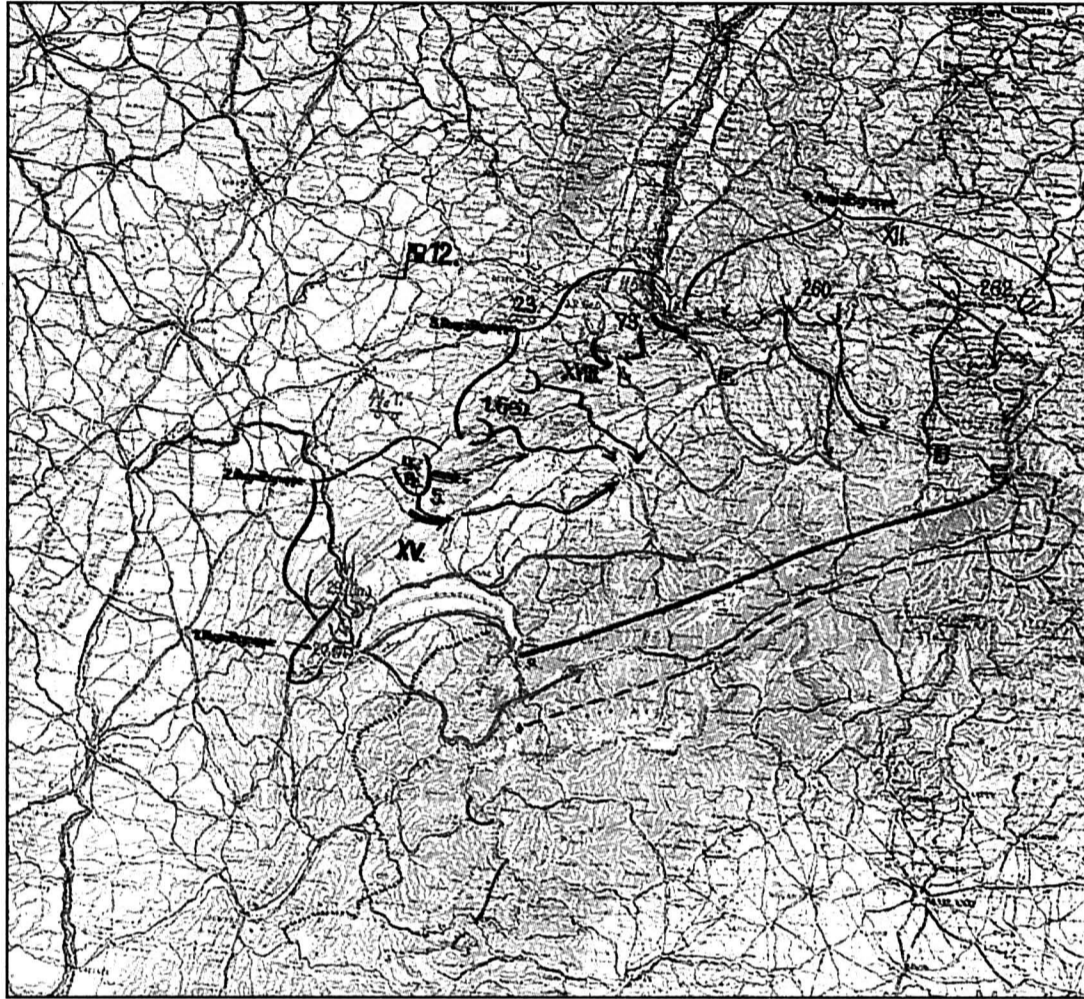
Entre le 22 et le 24 juin, le dispositif allemand à l'ouest et au nord-ouest de la Suisse se renforce. Il assure soit un état de préparation jusqu'au moment où des formations, qui ont un urgent besoin de rétablissements, seront relevées, soit une base de départ pour une éventuelle offensive contre la Suisse. Le 23 juin, Hitler prévoit de subordonner à la 12. Armée la toute fraîche 6. Division de montagne qui se trouve à la 7. Armée. Le 23 juin, la Section des opérations de l'OKH reçoit la documentation demandée sur les fortifications suisses dans l'arc jurassien.

Elles n'ont été commencées qu'au début de l'année, des barrages efficaces n'existent qu'à certains endroits. Dans les jours qui suivent, une autre étude est entreprise concernant la Suisse. Le 12 août 1940, l'OKH prévoit toujours l'occupation de la Suisse, afin de garantir un potentiel de transport suffisant en direction du sud de la France. Les points faibles de la position suisse, occupée par deux divisions et demie, se trouvent à l'ouest de Nyon, à l'est de Pontarlier et au nord de La Chaux-de-Fonds. Il n'y a aucun indice de renforcement depuis le mois de juillet...

«Les mesures prises depuis le 24 juin et durant la deuxième moitié de l'année 1940 concernant une occupation de la Suisse ne sont pas des planifications théoriques, car elles sont constamment adaptées aux forces disponibles pour l'offensive. On fait en sorte que l'option «invasion» soit maintenue et puisse être réalisée dans les meilleurs délais.»

HDW

* professeur, historien



tifs de 450000 à 150000 hommes, alors que la Wehrmacht concentre un potentiel offensif inquiétant entre Genève et Bâle. Le Groupe d'armées C comprend la 1., la 2. et la 12. Armée. Le 24 juin, cette dernière, forte de 9 divisions et de 245000 hommes, borde notre frontière. Vers la fin du mois, l'opération «Seelöwe» (plan de débarquement en Angleterre) provoque le retrait des divisions de montagnes qui figuraient jusqu'alors à son ordre de bataille.

L'état-major de Guderian ordonne, le 16 juin, à la 29. Mot. Division d'annoncer immédiatement, «pour des raisons politiques», lorsque ses éléments de tête atteindront la frontière suisse. Cet intérêt semble étonnant, car le groupement avance à plein régime dans cette direction. Faut-il y voir une intention du haut com-

Au moment où Hitler veut la définir, on constate l'absence d'un plan d'opérations «Helvétie», aussi bien à l'OKH qu'à l'OKW (Oberkommando der Wehrmacht). Voilà la raison pour laquelle le capitaine von Menges, de la Section des opérations de l'OKH, passe toute la nuit du 24 au 25 juin à mettre au point les grandes lignes d'une offensive contre la Suisse. Il ne s'agit pas d'un «exercice»: l'initiative de cette étude revient au Führer en personne et le travail ne manque pas aux opérations, en cette fin de campagne de France.

L'offensive du Groupement List, dans le secteur Grenoble-Chambéry-Anancy n'a pas obtenu le succès escompté à la suite de la résistance de l'Armée française des Alpes et de l'échec des troupes italiennes, si bien qu'un étroit couloir subsiste entre le canton de Genève et la France non occupée. Cet

montagne semble indispensable.

«Ce qui se passa dans le cercle le plus étroit du quartier-général d'Hitler, le 24 juin, n'est pas connu. Cependant, comme le montrent les développements ultérieurs, ce furent pour la Suisse les heures les plus dangereuses de la Deuxième Guerre mondiale.» Les combats aériens, qui viennent d'opposer des avions suisses et allemands, n'ont pas tourné à l'avantage de la Luftwaffe, ce qui crée une forte irritation dans les hautes sphères du IIIe Reich. Le 2 juillet, le Führer apprend l'existence des conversations d'état-major franco-suisse, à la suite de la capture d'archives françaises à la Charité-sur-Loire.

Dans la planification de von Menges, le Gothard n'apparaît pas comme une liaison essentielle. En revanche, le territoi-

Les mérites de Klaus Urner

Jean-Claude Favez, dans la préface, souligne que les études d'Edgar Bonjour, de Daniel Bourgeois, d'Erwin Bucher, de Willy Gautschi et de Philippe Marguerat débouchaient toutes sur des problèmes éthiques. «Le mérite et l'originalité de Klaus Urner est en fait de choisir une autre voie qui (...) nous ramène à la réalité. Au printemps 1940, cette dernière n'est pas dans les mains du général Guisan, (...) ni dans celle du président de la Confédération, Marcel Pilet-Golaz (...). La clé de la situation de la Suisse appartient à Adolf Hitler. Ce n'est donc pas à Berne, ni à Gümligen, mais à Berlin et à Brüly-de-Pesche [où se trouve le QG du Führer] qu'il faut aller pour comprendre les raisons qui ont conduit la Wehrmacht à ne pas envahir la Confédération.»

Le premier mérite de Klaus Urner est de prendre au sérieux des plans connus depuis longtemps; il confronte, second mérite, les cartes et les textes à la réalité sur le terrain, reconstituant par moment, heure par heure, les mouvements des formations allemandes. Les événements ne sont pas le discours controversé de Pilet-Golaz, le 25 juin, la décision de Guisan de créer un Réduit national ou le rapport du Rütli. «La démarche de Klaus Urner aboutit à réhabiliter l'événement, trop souvent aujourd'hui réduit au rang de symbole, dont il importe avant tout de reconstituer la signification. Souvent accusée de positivisme, l'histoire militaire, (...) prouve ici toute son utilité en satisfaisant à l'exigence de précision, d'exhaustivité et de rigueur chronologique. La démonstration qu'en fait l'auteur dans son appréciation de la menace me paraît exemplaire.»

HDW

Demain Le désert, entre rêverie et réalité

EN MARGE

L'importance du corridor Genève - France libre

Dans la seconde partie de son étude, Klaus Urner examine les flux de personnes et de biens qui s'écoulent par le corridor, entre Genève et l'est de Chamonix, qui relie la Suisse à la France libre, ainsi que les tentatives allemandes d'interrompre ces trafics. Il apporte d'intéressantes précisions sur les livraisons destinées à la Grande-Bretagne, rendant justice à l'effort des autorités fédérales qui cherchent à maintenir un courant d'échanges significatifs avec l'ouest, dans l'esprit de la neutralité et dans l'intérêt de l'économie suisse. Dans un premier temps, en été 1941,

les Allemands réussissent, avec l'accord de Vichy, à freiner le flux des exportations suisses «sensibles» (micro-mécanique et composantes d'horlogerie) puis, en novembre 1942, à supprimer le corridor après l'invasion de la France «libre».

Voilà qui éclaire le rôle de la Suisse dans l'Europe d'Hitler, tel que le voient les Alliés et leur attitude à la fin du conflit. «Ils n'oublieront pas», écrit Jean-Claude Favez, les multiples services rendus à leur cause par le territoire neutre et par la puissance protectrice.»

HDW

Dépassée...

La «Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses», qui ne consacre qu'une page à la défense militaire du pays entre 1939 et 1945, part du principe qu'à ce moment la Confédération n'a jamais été menacée. Le général Guisan y est présenté comme un «gentleman-farmer conservateur et officier de carrière» qui ouvre, durant la drôle de guerre, «de vraies négociations secrètes en vue de préparer une collaboration militaire avec la France au cas où le Reich attaquerait la Suisse. (...) Les plans d'agression allemands semblent n'avoir été que de routine. (...) ni le haut commandement de la Wehrmacht, ni les responsables politiques n'envisagèrent jamais très sérieusement une conquête de la Suisse». (pp. 156-157)

HDW

Bibliographie

- «Le défi de la neutralité. Diplomatie et défense de la Suisse, 1939-1945», G.-A. Chevallaz, Vevey, Editions de l'Aire, 1995.
- «Le général Guisan. Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale», Willy Gautschi, Lausanne, Payot, 1991.
- «Menace et repliement. 1914-1945», Hans-Ulrich Jost, «Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses», t. III. Lausanne, Payot, 1983.
- «La Suisse face au IIIe Reich. Réduit national et dissuasion économique», Philippe Marguerat, Lausanne, Editions 24 Heures, 1991. (Ce que l'auteur dit des achats d'or par la Banque nationale suisse garde toute sa valeur, malgré les récentes «péripiétés».)

HDW

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA.
Editeur: Fabien Wolfroth.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
Val-de-Ruz: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Travers: Philippe Chopard.
Val-de-Forêt: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA
Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42 - Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Football Adrian Knup: retour à Bâle

Bâle a mis les bouchées doubles en prévision du tour final du championnat de LNA, dont le coup d'envoi sera donné le dimanche 2 mars. Le club rhénan enregistre en effet le retour de son buteur maison Adrian Knup (29 ans), en provenance de Galatasaray Istanbul, ainsi que le renfort du Français Fabrice Henry (29 ans), milieu de terrain du club espagnol de deuxième division de Toledo. Avec encore l'engagement de Heinz Hermann au poste de directeur sportif, Bâle entend renouer avec son passé glorieux.

International à 48 reprises, Adrian Knup quitte Galatasaray moins d'une année après avoir signé en faveur du club d'Istanbul, où il ne s'est jamais imposé. Il s'en revient ainsi à son club d'origine. «Je ne garde pas un bon souvenir de l'année dernière et je souhaitais retourner à Bâle. Je veux encore prouver de quoi je suis capable» a déclaré Knup, qui a signé un contrat jusqu'au 30 juin 1999. Le montant du transfert de l'attaquant suisse n'a pas été dévoilé, mais il s'agirait d'une somme record pour le club bâlois.

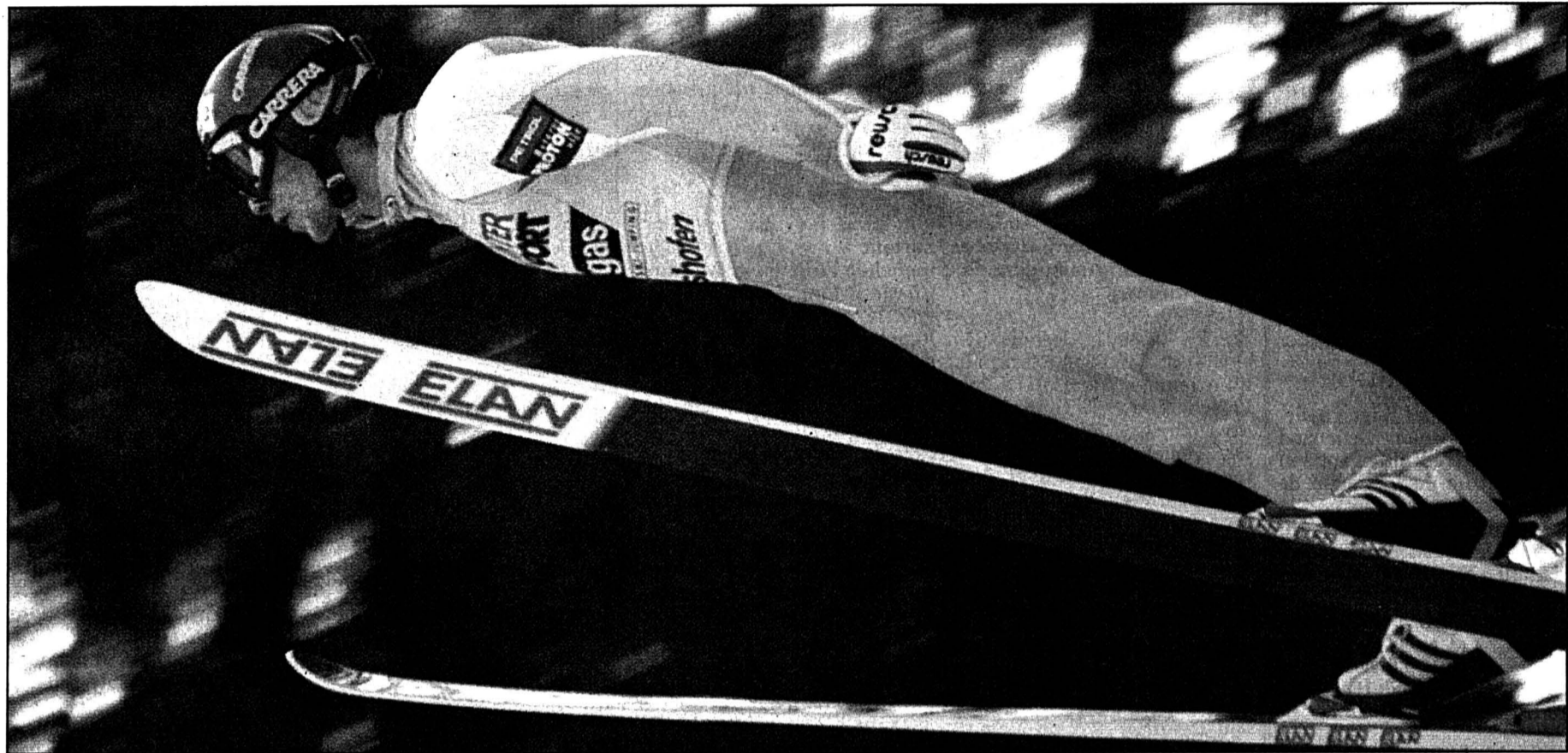
Ancien joueur de l'Olympique Marseille, Fabrice Henry a quant à lui signé un contrat jusqu'au 30 juin 1997, avec option pour deux saisons supplémentaires. «Le championnat de deuxième division espagnole ne me convenait pas» a déclaré le milieu de terrain. / si



Le numéro 13 de Knup portera-t-il chance à Bâle?

photo K

Saut à skis Victoire finale de Primoz Peterka



Primoz Peterka: troisième hier, le jeune Slovène a remporté la Tournée des quatre tremplins.

photo Keystone

Pour la première fois en 45 éditions, un Slovène a inscrit son nom au palmarès de la Tournée des quatre tremplins de saut à skis. Troisième de la dernière manche disputée à Bischofshofen, Primoz Peterka s'impose en effet au classement final devant l'Autrichien Andreas Goldberger, vainqueur de la Coupe du monde l'hiver dernier, et l'Allemand Dieter Thoma, qui a enlevé cette quatrième et dernière étape.

Peterka succède au palmarès à l'Allemand Jens Weisflog, qui a cessé la compétition. Le Bernois Bruno Reuteler s'est classé 28e et meilleur Suisse à Bischofshofen, tandis que le Vaudois Sylvain Freyholz ne s'est pas qualifié pour la finale. Le Schwytzois Marco Steinauer achève la tournée au 17e rang final.

Un grand honneur

«C'est un grand honneur que d'être le premier Slovène à gagner la Tournée des quatre tremplins» lâchait Peterka. A

17 ans, celui qui mesure 179 cm pour 56 kg a fait preuve d'une grande régularité pour finalement empocher les 60.000 francs qui récompensent le vainqueur. Septième à Oberstdorf, vainqueur à Garmisch et deuxième à Innsbruck, l'écolier slovène prend également le commandement du classement général de la Coupe du monde devant Thoma et Goldberger, lui qui s'était classé dixième l'an dernier.

Les nerfs du jeune Slovène n'ont pas craqué, quand bien même le jury avait décidé de raccourcir de trois mètres la piste d'élan après que Peterka se fut envolé à 129 m lors de son premier saut. Avec malgré tout deux sauts à 124,5 m et 126 m, le Slovène a causé le désespoir des 30.000 spectateurs venus assister au triomphe de Goldberger. Finalement huitième (116,5 m et 118,5 m), l'Autrichien échoue à la deuxième place du classement général final, juste devant Dieter Thoma, devancé d'un dixième de point. L'Allemand, déjà vain-

queur à Oberstdorf, s'est imposé à Bischofshofen avec sept points d'avance sur le revenant polonais Adam Malysz (243,4 points) et 7,6 sur le Slovène.

Freiholz s'interroge

Les Suisses ont déçu, dans l'ensemble, lors de cette 45e édition. Bruno Reuteler (20e)

s'est montré le plus performant à Bischofshofen. «J'ai au moins disputé un bon concours, ce qui est bon pour le moral» se réjouissait le Bernois. Meilleur Suisse, le Schwytzois Marco Steinauer termine la Tournée des quatre tremplins au 17e rang final, soit une place de moins que l'an dernier. Il est aussi le seul

Suisse à s'être qualifié pour les quatre concours.

«Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas»: Sylvain Freyholz ne cachait pas sa déception. Quinzième l'an dernier du classement final, le Vaudois a une nouvelle fois manqué la finale. 43e à Bischofshofen, il se classe au 59e rang final... / si

Classements

Quatrième et dernier concours de la Tournée des quatre tremplins à Bischofshofen (Aut): 1. Thoma (All) 250,4 pts (124,5 m-126 m). 2. Malysz (Pol) 243,4 (124,5/121). 3. Peterka (Sln) 242,8 (125/121). 4. Saitoh (Jap) 233,5 (121/119). 5. Ahonen (Fin) 231,2 (116/123). 6. Soinenen (Fin) 223,8 (121/115). 7. Widhölzl (Aut) 223,7 (112,5/121,5). 8. Goldberger (Aut) 223,5 (116,5/118,5). 9. Höllwarth (Aut) 222,3 (119,5/114). 10. Ljökelsöy (No) 219,5

(112/120). **Puis les Suisses:** 20. Reuteler 203,0 (112/113). 28. Steinauer 178,8 (105,5/105,5). Pas qualifié pour la finale: 43. Freiholz 78,8 (101).

Général final de la Tournée: 1. Peterka (Sln) 971,5. 2. Goldberger (Aut) 943,2. 3. Thoma (All) 943,1. 4. Okabe (Jap) 924,3. 5. Saitoh (Jap) 921,0. 6. Nikkola (Fin) 899,0. 7. Laitinen (No) 895,3. 8. Malysz (Pol) 891,5. 9. Soinenen (Fin) 885,3. 10. Funaki (Jap) 880,1. **Puis les**

Suisses: 17. Steinauer 648,9. 41. Reuteler 344,7. 59. Freiholz 175,4. 66. Küttel 87,4.

Coupe du monde

Général (après 10 épreuves): 1. Peterka (Sln) 632. 2. Thoma (All) 540. 3. Goldberger (Aut) 514. 4. Brenden (No) 447. 5. Okabe (Jap) 441. 6. Funaki (Jap) 411. **Puis les Suisses:** 37. Reuteler 37. 45. Freiholz 16. 48. Steinauer 14.

Par nations: 1. Japon 1621. 2. Norvège 1179. 3. Finlande 1048. **Puis:** 10. Suisse 67.

MAGAZINE

Justice Sous l'œil de la caméra

Après avoir ausculté les commissariats et les hôpitaux, Raymond Depardon se penche sur l'univers des tribunaux. Le photographe cinéaste a posé sa caméra témoin dans le bureau d'un substitut du procureur où chaque jour défilent en moyenne trente personnes arrêtées en flagrant délit. Ces entretiens sont décisifs et précèdent la comparution devant le tribunal. Les procédures que «Débits flagrants» met en route devant nos yeux se terminent parfois par la prison, mais ce n'est pas cette issue qui intéresse le réalisateur, ce sont ces quelques minutes banales, mais violentes, qui vont déterminer le destin du prévenu.

p 17

Education Les principes de Madonna

Madonna souhaite que sa fille lise la Bible et ne s'abrutisse pas devant la télévision. Ses projets éducatifs sont publiés dans l'édition de février du mensuel britannique «She».

«La télévision est un poison. Les planter devant la télé au lieu de leur faire la lecture, de leur parler, de les encourager à parler avec d'autres personnes est une énorme erreur et c'est ce qui arrive à beaucoup d'enfants», a estimé la chanteuse.

Madonna, vedette du film «Evita» d'Alan Parker, estime que sa fille Lourdes Maria, née en octobre dernier, doit également apprendre les valeurs chrétiennes. «Elle connaîtra sûrement le catholicisme. Je veux que ma fille lise la Bible, mais je lui expliquerai qu'il s'agit d'histoires que les hommes ont inven-

tées pour enseigner quelque chose aux hommes, mais qu'il ne s'agit pas de règles», a-t-elle ajouté dans l'interview.

La chanteuse, âgée de 38 ans, a également défendu son choix d'être une mère célibataire. «Les gens jugent énormément mon choix d'avoir un enfant et de ne pas être mariée, comme si j'étais la première personne à agir ainsi», a-t-elle estimé.

«Pour plusieurs raisons, je suis considérée comme une sorte de symbole antifamille. Je connais pourtant beaucoup de gens mariés qui ont de très mauvaises relations, le mariage ne garantit rien, a-t-elle dit. L'important, c'est d'avoir de l'amour. Cela arrive avec un mariage, sans, ou lorsqu'on est un parent célibataire aussi», a-t-elle dit. / afp



Madonna, une mère qui a des idées bien précises en matière d'éducation.

photo archives

Lettres Un Neuchâtelois se distingue au Québec

Natif de La Chaux-de-Fonds, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, Michel Freitag est également un auteur distingué. Il a été le lauréat, à la fin de l'année dernière, du prix du Gouverneur général du Canada, en catégorie essais, pour son ouvrage intitulé «Le naufrage de l'université» (Editions Nuit blanche-La Découverte), où il dénonce la confusion existant entre savoir et pouvoir, au sein de l'université notamment. Prix littéraire le plus prestigieux du Canada, témoignage de la vitalité éditoriale d'un pays, cette récompense s'adresse également aux romanciers et nouvellistes, aux poètes et aux auteurs pour la jeunesse.

SOG

Basketball

Affaire Green à Cossonay

La Fédération suisse (FSBA) communique qu'elle n'a reçu de la fédération israélienne la lettre de sortie d'André Green, le nouvel Américain de Cossonay, que le dimanche 5 janvier à 9h29. L'ancien joueur de Maccabi Hadera aurait dû remplacer son compatriote Ron Wilson, qui est resté aux Etats-Unis pour des raisons familiales, lors de la rencontre Cossonay - Monthey du 4 janvier dernier (82- 88). Faute de licence, Green n'avait toutefois pu fouler le parquet de la salle du Pré-aux-Moines et Cossonay avait joué le match sous protêt. La FSBA rappelle qu'«une fédération nationale ne peut délivrer une licence avant d'avoir obtenu la lettre de sortie de la fédération nationale du pays où le joueur était licencié en dernier lieu». /si

Union en Coupe

C'est à Morges (Ligue nationale B) qu'Union Neuchâtel jouera mercredi prochain son 8e de finale de la Coupe de Suisse. Le programme:

Mardi 14 janvier. 20 h 15: Vevey-Momo. **Mercredi 15 janvier. 20 h 00:** St-Prex - Versoix, Wetzikon - Genève. **20 h 15:** Rapid Bienne - Fribourg Olympic, Morges - Union Neuchâtel, Pully - Lugano. **20 h 30:** Blonay - Cossonay. **Jeudi 16 janvier. 20 h 15:** Martigny-Monthey. /si

Hockey sur glace

HCC féminin: une fois oui, une fois non

Dans le cadre du championnat de LNC, les filles du HCC ont battu samedi aux Mélèzes Martigny 3-1. Les réussites chaudes-de-fonnières ont été inscrites par Rohrbach (deux fois) et Huguenin. Le lendemain, en déplacement à Fribourg, les Neuchâteloises ont mordu la poussière 6-8 devant FR Gottéron. Rossel (deux fois), Huguenin, Buchs, Arn et Rohrbach ont fait trembler les filets. /réd.

Football

Lens en crise

Les joueurs du FC Lens (16e de la D1), où évoluera l'ex-Séduois Philippe Verduy, ont apporté leur entier soutien à leur coéquipier Frédéric Meyrieu qui, fin décembre, a été écarté du groupe par la direction du club pour insuffisance. La crise couve... /si

Dakar-97

Un nouveau leader

L'équipage Shinozuka - Magne (Mitsubishi) est en tête du classement «autos» du Dakar-97 après la 3e étape. Leader jusque-là, le duo Schlessler-Monnet a reculé à la deuxième place. Chez les motards, le Français Peterhansel (Yamaha) est toujours premier. /si

Football Nicolay quitte la Suisse

La collaboration entre l'entraîneur des gardiens de l'équipe nationale, le Belge Jean Nicolay, et la fédération suisse a officiellement pris fin hier après-midi avec un téléphone de confirmation d'Eugen Mätzler, le responsable des équipes nationales. Nicolay sera remplacé par l'ex-international suisse Erich Burgener (46 ans), en activité à Lausanne-Sports et qui entrera en fonction le 3 février lors du stage de Hong Kong.

Engagé en janvier dernier sur les recommandations d'Arthur Jorge, Jean Nicolay a prodigué ses conseils avisés aux internationaux Pascolo, Cormin-

Ski alpin Thomas Sykora, ce magicien des pistes

L'Autrichien Thomas Sykora a remporté son troisième succès en quatre slaloms de la saison, en enlevant, dans des conditions très difficiles - chutes de neige et brouillard -, l'épreuve de Kranjska Gora, en Slovénie. Pour sa cinquième victoire de sa carrière, l'Autrichien de 29 ans a devancé le Français Sébastien Amiez de 36 centièmes de seconde et le leader à l'issue de la première manche, son compatriote Thomas Stangassinger, de 41 centièmes.

Côté suisse, le Bernois Michael von Grünigen a terminé quinzième, le Valaisan Didier Plaschy 20e et le Grison Andrea Zinsli, 23e, alors que Paul Accola (34e) et Leo Püntener (36e) ne se sont pas qualifiés pour la deuxième manche des trente meilleurs et que Bruno Kern en a préféré sagement se concentrer sur les descentes de Chamoin du week-end à venir.

Comme von Grünigen

Thomas Sykora est au slalom ce que la Suisse Michael von Grünigen est au slalom géant: un homme quasi imbattable, qui évolue une classe à part. Pour s'imposer sur la pente de Podkorenj, il lui a cependant fallu puiser au trésor de sa volonté et de sa technique. Noyé dans le brouillard devenu de plus en plus dense et sur une piste «cassant» en sa moitié inférieure, le slalomier de Göstling (Basse-Autriche) a rétabli plusieurs situations critiques.

Le onzième temps de la seconde manche allait lui suffire pour l'emporter. Stangassinger, parti derrière lui, ne devait en effet signer que le

24e chrono, soit encore mieux qu'Alberto Tomba (25e!). Quant à Sébastien Amiez, le vainqueur de la Coupe du monde de l'an passé, une troisième et une treizième places lui permirent de finir deuxième. Ces chiffres dénotent bien la dégradation de la piste, sans que, pour autant, on puisse parler de course irrégulière.

Talents naissants

N'empêche que premier partant de la seconde manche, l'Allemand Markus Eberle a tout simplement signé le meilleur chrono de l'après-midi, devant le deuxième partant, le Français Kevin Page. Après tout, ce n'est que justice, car ces deux-ci avaient connu le même désavantage dans la manche matinale, Eberle avec le dossard 27, l'espoir français avec le 43.

Les Français figurent parmi les grandes surprises du jour. A commencer par... l'Américain Matthew Grosjean, qui n'est pas de parenté avec l'ancien vice-champion du monde suisse Fernand Grosjean (argent en slalom géant à Aspen, en 1950). Le slalomier de Steamboat Springs vient du Jura français: «Ma famille est originaire de Besançon».

Pierrick Bourgeat qui, selon les dires de l'entraîneur suisse de l'équipe de France Didier Bonvin, vaut Amiez à l'entraînement, a stupéfié par son troisième chrono de la seconde manche. Quatorzième de la première manche avec un dossard très élevé, le 37, le skieur de Chamrousse ne bénéficiait pas des avantages des premiers partants dans la seconde manche. Neuvième final, il faudra désormais compter avec cet au-



Thomas Sykora a fêté son troisième succès en quatre slaloms.

photo Keystone

thentique talent, déjà 22e et 27e à Breckenridge et Park City, avec des dossards encore plus élevés.

Confirmation également du talent naissant de Sigi Voglreiter, deuxième du slalom géant dimanche et cin-

quième du slalom hier. La patience commence à payer avec ce skieur sensible de 28 ans. /si

Classements

Slalom messieurs de Kranjska Gora: 1. Sykora (Aut) 1'41''93. 2. Amiez (Fr) à 0''36. 3. Stangassinger (Aut) à 0''41. 4. Grosjean (EU) à 0''56. 5. Voglreiter (Aut) à 0''57. 6. Reiter (Aut) à 0''75. 7. Mayer (Aut) à 0''86. 8. Tomba (It) à 1''06. 9. Bourgeat (Fr) à 1''10. 10. Kimura (Jap) à 1''13. 11. Tescari (It) à 1''40. 12. Eberle (All) à 1''58. 13. Page (Fr) et Simond (Fr) à 1''64. 15. Von Grünigen (S) à 1''67.

Puis les autres Suisses: 20. Plaschy à 2''20. 23. Zinsli à 2''24.

Coupe du monde

Général: 1. Knauss (Aut) 461. 2. Von Grünigen (S) 447. 3. Sykora (Aut) 382. 4. Aamodt (No) 355. 5. Alphand (Fr) 352. 6. Locher (S) 307. **Puis les autres Suisses:** 17. Kälin 197. 27. Besse 122. 33. Cavegn 111. 36. Kern 93. 40. Accola 82. 62. Zinsli 46. 64. Herrmann 39. 94.

Plaschy 11. 99. Gigandet 10. 106. Hoffmann et Rupp 8. 107. Sulliger 7. 110. Lehmann 6.

Slalom: 1. Sykora (Aut) 380. 2. Stangassinger (Aut) 200. 3. Amiez (Fr) 176. **Puis les Suisses:** 16. Von Grünigen 67. 23. Zinsli 46. 29. Accola 24. 38. Plaschy 11.

Par nations (messieurs + dames): 1. Autriche 4764 (3401 + 1363). 2. Italie 2644 (1313 + 1331). 3. Suisse 2362 (1494 + 868).

ENTRE LES PORTES

SON SEUL ÉCHEC - Le plus mauvais classement de Thomas Sykora, cette saison, est sa deuxième place à Breckenridge, derrière le Norvégien Tom Stiansen. Outre ses victoires à Park City, Madonna di Campiglio et Kranjska Gora, Sykora a aussi enlevé les slaloms de nuit de Schladming et de Sestrières. En un an, tout s'est bousculé dans sa vie privée et sportive. «Il y a 51 semaines, à Kitzbühel, j'ai remporté mon premier slalom», se souvient-il. Euphorique, il doublait la mise en finale de la Coupe du monde à Lillehammer et, dans la foulée, se mariait... pour divorcer tout aussi rapidement! C'est son seul échec avec sa chute dans le sla-

lom des Mondiaux de la Sierra Nevada...

INCOMPRIS - Markus Eberle est Autrichien mais skie depuis peu sous bannière allemande. A l'instar de Marc Girardelli et de Claudia Riegler, il a préféré s'exiler sous d'autres cieux, incompris ou victime d'un système de sélection évidemment impitoyable en Autriche. Or hier, Markus Eberle a obtenu sa qualification pour la seconde manche pour un centième de seconde, avant de signer le meilleur chrono! Eberle avait réussi pareil exploit à Park City, où il avait déjà été crédité du meilleur temps de la seconde manche. Mais, le système au-

trichien n'a pas que du mauvais, ses résultats sont là pour le prouver.

TOMBA A RÉFLÉCHI - «J'ai réfléchi longtemps avant de m'aligner dans la seconde manche», racontait Alberto Tomba, 8e, mais seulement 25e temps de la seconde manche. «Les conditions n'étaient pas données pour inverser l'ordre de départ du 30e au 1er. 25e chrono, l'Italien fut l'une des grandes victimes de la seconde manche. Michael Von Grünigen aussi et qui, 28e et avant-dernier, ne cherchait pas d'excuse: «L'Américain Grosjean est parti après moi et a fini 4e». /si

Billard Dernière victoire du CAB

Le Cercle amateurs de billard (CAB) La Chaux-de-Fonds a terminé le championnat suisse de LNB par équipes à la partie libre par une belle victoire, acquise sur le score de 12-6 contre Lausanne. Vo Van Liem a réalisé six points de match (moyenne générale 9,02, moyenne particulière 11,53, 47 de série), Vincent Giacomini quatre points de match (moyenne générale 7,06, moyenne particulière 7,89, 50 de série) et Armando Florian deux points de match (moyenne générale 4,63, moyenne particulière 5,50, 24 de série). Quant à la moyenne

générale de l'équipe, elle est de 6,78.

En cinq rondes de championnat, les Chaux-de-Fonniers ne se sont donc inclinés qu'une fois (8-10 contre Bienne), ce qui leur permet de terminer deuxièmes de leur groupe et troisièmes de Suisse, derrière Bienne et Locarno qui se disputeront le titre national dans deux semaines. On notera que le CAB avait terminé à la même troisième place suisse l'an passé. «Notre but pour la saison prochaine sera d'essayer de jouer la promotion en LNA», glisse Armando Florian. Bonne chance! /réd.

Football Nicolay quitte la Suisse

La collaboration entre l'entraîneur des gardiens de l'équipe nationale, le Belge Jean Nicolay, et la fédération suisse a officiellement pris fin hier après-midi avec un téléphone de confirmation d'Eugen Mätzler, le responsable des équipes nationales. Nicolay sera remplacé par l'ex-international suisse Erich Burgener (46 ans), en activité à Lausanne-Sports et qui entrera en fonction le 3 février lors du stage de Hong Kong.

Engagé en janvier dernier sur les recommandations d'Arthur Jorge, Jean Nicolay a prodigué ses conseils avisés aux internationaux Pascolo, Cormin-

boeuf, Lehmann, Huber et Zuberbühler.

«Je n'avais malheureusement pas de contacts avec les autres gardiens, au sein des clubs, regrettait le Belge. Il est plus logique qu'un Suisse s'en occupe. Il a une meilleure approche». Fringer souhaitait en effet que l'entraîneur des gardiens puisse prendre en charge un secteur plus vaste, les espoirs et les talents. Les offres ne manquent pas pour acquérir les services de Nicolay, formateur dans l'âme. Le Belge prendra officiellement congé du cadre national à l'occasion du prochain match de la Suisse, au printemps. /si

Voile Nouveau vent d'inquiétude sur le Vendée Globe

Inquiétude et attente soufflent de nouveau sur le Vendée-Globe. Un navire de la marine australienne est parti hier au secours des deux concurrents de la course, le Français Thierry Dubois et le Britannique Tony Bullimore, en perdition dans l'océan Indien, mais seul le navigateur français a été aperçu en vie, alors que la frégate «Adelaide» doit mettre deux jours et demi avant d'arriver sur les lieux.

Les voiliers des deux skippers, qui avaient déclenché

dimanche soir leurs balises de détresse, ont été localisés hier matin par les avions de reconnaissance de l'armée australienne à 2000 km au sud-ouest des côtes australiennes. Thierry Dubois, qui était sur la coque retournée de «Pour Amnesty International», a pu se réfugier à bord d'un canot de sauvetage largué par l'avion australien et qui contenait de la nourriture, de l'eau et une radio. Le sort de Tony Bullimore suscitait davantage d'inquiétude. Les pilotes australiens qui ont localisé le «Global Exide Challenger», dont la coque

était également retournée, n'ont vu aucun signe du navigateur anglais. Les avions ont survolé en vain la zone pendant plusieurs heures, espérant repérer Bullimore à bord d'un radeau de survie.

Selon le directeur de la course, Philippe Jeantot, le marin anglais, âgé de 56 ans, a dû se mettre à l'abri à l'intérieur de son voilier qui constitue «pour le moment» la meilleure protection. «La quille disparue, si elle empêche le bateau de se redresser, lui permet cependant de flotter à l'envers avec très peu de risques de couler». Une

mer très grosse avec des creux de huit mètres et un vent de 50 noeuds rendent difficile la localisation exacte des deux voiliers.

C'est surtout le froid qui menace les deux marins. La température de l'eau atteint deux degrés et celle de l'air un seulement. Or, on ignore si Tony Bullimore a eu le temps d'enfiler sa combinaison de survie.

Les conditions étaient plus clémentes pour le reste des concurrents. Toujours en tête, Christophe Auguin prévoyait d'arriver demain ou jeudi au cap Horn. /ap

Zoom sur... Daniel Sandoz, qui reste le meilleur fondeur du Giron

Samedi après-midi, sur les pistes du Communal de La Sagne, il a fêté son dixième titre individuel de champion jurassien. Lui, c'est Daniel Sandoz, le valeureux Loclois des Jeux olympiques de Sarajevo, en 1984. A bientôt 36 ans, il reste le meilleur atout du secteur fond du Giron jurassien.

Alexandre Lachat

- Daniel Sandoz, que devenez-vous?

- Je termine actuellement la formation de physiothérapeute et masseur médical que j'ai commencée en octobre 1994 à Davos. J'ai passé les examens théoriques en mai dernier et, depuis le mois d'octobre, je suis en stage pratique au Heilbadzentrum de Saint-Moritz. Dans quatre mois, je passerai à l'Hôpital Bethanien de Zurich, après quoi viendront les examens finaux.

- Vous vous entraînez encore beaucoup?

- Environ une heure par jour en moyenne, principalement durant la pause de midi.

- Ce qui est évidemment très peu, par rapport aux années quatre-vingt...

- Oui, bien sûr. Mais j'ai logiquement choisi, voici quelques années, de privilégier mon avenir professionnel. Il était temps, d'ailleurs! Et puis, aujourd'hui, je peux davantage me consacrer à des loisirs qui me tiennent à coeur, comme la poterie ou la cuisine. Je m'inté-



Daniel Sandoz poursuit actuellement sa formation de masseur médical à Saint-Moritz.

photo Leuenberger

resse également beaucoup aux médecines parallèles, comme l'acupuncture.

- Ce qui ne vous empêche pas de vous occuper de l'équipe canadienne de ski de fond, lorsque celle-ci est de passage sur le Vieux-Continent...

- C'est juste. Il y a trois ans, j'étais parti étudier l'anglais à

Canmore, près de Calgary. C'est là que j'ai fait connaissance avec l'entraîneur des Canadiens. On a gardé contact.

Et, depuis, je donne un coup de main à l'équipe chaque fois qu'elle vient en Europe. Le mois dernier, j'étais ainsi à Davos, Brusson et Oberstdorf, lors des épreuves de Coupe du monde. Et, dans un mois et

demi, je me rendrai à Trondheim, en Norvège, pour les championnats du monde.

- Vous qui avez participé une fois aux Jeux olympiques et deux fois aux championnats du monde, vous devez sans doute avoir la tête remplie de souvenirs. Quel est le meilleur, celui qui vous revient immédiatement à l'esprit?

- Il y en a beaucoup! Mais bon, si je devais n'en citer qu'un seul, ce serait ma rencontre avec Thomas Wassberg. C'était en 1979, j'avais 18 ans et je rentrais des championnats du monde juniors, qui s'étaient déroulés en Suède, à Örskolsvik. J'étais avec le serviceman de chez Fischer. Celui-ci connaissait bien Wassberg et nous nous sommes arrêtés chez lui pour y passer la nuit. J'étais très impressionné!

- Et Sarajevo, les Jeux, ce fameux dossard No 1 dans le 30 kilomètres?

- C'est également un tout grand souvenir, bien sûr. Une heure avant le départ, on rigolait encore, car on était sûr que la course serait renvoyée, tellement il neigeait. Et puis, finalement, elle a eu lieu et j'ai dû jouer au chasse-neige...

- La santé actuelle du Giron jurassien?

- Elle reflète celle de la Suisse sportive en général. Le Giron n'est pas un cas spécifique. Et on doit être reconnaissant à un président comme Claude von Gunten ou à un chef de fond comme Laurent Donzé qui font le maximum avec les moyens dont ils disposent. Sans doute, vit-on trop bien, et même dans le coton, dans notre pays pour être encore performant au niveau international.

- Est-ce à dire que l'on ne reverra pas de sitôt un Andi Grünenfelder?

- Pas forcément. Mais la base est si étroite qu'il faudra sans doute s'armer de patience. Là où la Norvège produit un champion tous les trois ou quatre ans, tellement les adeptes du ski de fond sont nombreux là-bas, la Suisse, elle, a besoin de trente ou quarante ans. C'est logique, somme toute.

ALA

Fiche signalétique

Nom: Sandoz.
Prénom: Daniel.
Date de naissance: 7 février 1961.
Domicile: Le Locle, provisoirement Saint-Moritz.
Taille: 1,81 m.
Poids: 71 kg.
Profession: étudiant en physiothérapie et massage médical.

Loisirs: nombreux («J'adore le sport en général, la nature, la musique, la poterie et la cuisine. J'aime bien aussi inviter des amis à souper chez moi.»)

Palmarès: participation aux Jeux olympiques de 1984 à Sarajevo et aux championnats du monde de 1985 à Seefeld et de 1987 à Oberstdorf; champion de Suisse des 50 km en 1986 à Trun; deux victoires (1987 et 1992) au Marathon de l'Engadine; dix titres de champion jurassien.

LES ÉCHOS DU WEEK-END

Des fleurs pour Cowie et Anderson

Les dirigeants du HCC ne pouvaient décemment pas rater l'occasion de fleurir Rob Cowie et Glenn Anderson pour leur victoire à la Coupe Spengler. Si le bouquet remis dimanche avant le match par le président Marc Monnat a eu le don de sublimer le numéro 77 des Mélézes, il n'a pas eu le même effet sur le sextuple vainqueur de la Coupe Stanley. Errant telle une âme en peine, Anderson n'a ainsi pas vraiment fait honneur à sa réputation face à Rapperswil.

Gageons qu'il corrigera le tir dès ce soir à Zurich.

La revanche de Cowie

Entre Rob Cowie et les fans de Rapperswil, ce n'est pas à proprement parler le grand amour. Sans doute les supporters saint-gallois se souviennent-ils que le 22 novembre dernier sur la glace du Lido, le défenseur du HCC avait inscrit un but alors que deux de ses coéquipiers se trouvaient pénalisés. Dimanche, le Canadien a été pris à partie dès l'échauffement par les inconditionnels de Rapperswil qui n'ont cessé de l'invectiver. Dès lors, lorsque Rob Cowie a inscrit le deuxième but de ses couleurs, il ne s'est pas privé d'aller «saluer» à sa manière le kop saint-gallois, goûtant durant quelques instants à une douce revanche. Une demi-heure plus tard, la joie avait pourtant changé de camp.

Rira bien qui rira le dernier... Le Canadien a eu tout le loisir de méditer sur l'adage.

Merci M. Moreno!

Les arbitres appelés à diriger les matches entre le HCC et Rapperswil sont loin de faire l'unanimité. On se souvient que le 2 novembre dernier, M. Kunz et ses acolytes avaient accordé aux Saint-Gallois un but entaché d'un hors-

jeu monstrueux. Dimanche, l'opération a failli se renouveler quand, peu après le quart d'heure, les juges de ligne ont laissé partir Hoffmann qui venait pourtant de réceptionner un puck qui avait franchi deux lignes de manière évidente. Encore heureux que M. Moreno ait eu l'oeil ouvert et le bon.

Mais bon, on a pris l'habitude depuis les temps...

La mémoire courte

Peut-être n'est-ce que passer... Toujours est-il que le tableau d'affichage des Mélézes ne permet pas de donner les résultats intermédiaires des autres rencontres. Dès lors, c'est le speaker officiel qui, durant les pauses, fait état de la situation sur les autres patinoires du pays. Rien d'anormal jusque-là. Ce qui l'est un tout petit peu moins, c'est que l'on ignore désormais purement et simplement la LNB.

C'est donc qu'on a la mémoire courte du côté des Mélézes. Il n'y a en effet pas si longtemps que le HCC militait dans l'antichambre de la LNA...

Et la sonorisation?

On l'a déjà dit et redit et on le répète: les travaux entrepris aux Mélézes font désormais de l'antre du HCC un lieu très chaleureux. En fait, outre la qualité de la glace, il n'y a plus guère que la sonorisation qui ne soit pas digne de la catégorie. Pour peu que le Fan's-Club se mette à manifester - ce n'est pas fréquent, on vous l'accorde... - les mots du speaker deviennent parfaitement inaudibles, même pour l'ouïe la plus fine.

Du Brésil aux Mélézes

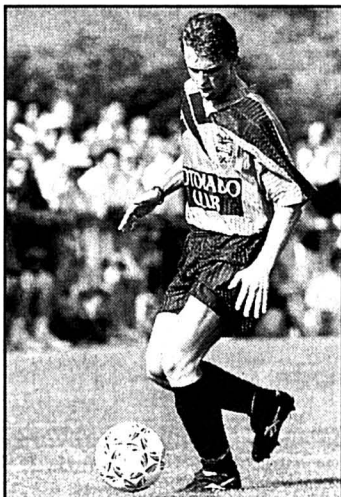
De retour de trois semaines passées sous le soleil du Brésil, Adrian Kunz grelottait di-

manche aux Mélézes. Bronzé et frais comme un jeune premier, l'attaquant de Neuchâtel Xamax a néanmoins pris plaisir à suivre les évolutions du HCC dont il est devenu un fidèle supporter. «C'est nettement mieux que la dernière fois où je les avais vu perdre 8-1 contre Ambri-Piotta» commentait le footballeur à l'issue de la deuxième période.

S'il rappelait avoir chassé une fois ou l'autre les patins, le Xamaxien ne se réjouissait pas trop à l'idée de devoir participer cette semaine au premier tour du championnat suisse indoor. «C'est peut-être rigolo de pouvoir jouer avec les bandes, mais le risque de blessure est beaucoup plus grand.»

Plus grand en tout cas que sur les terrains ou que sur les plages brésiliennes où le brave Adrian n'a pas manqué de distractions...

JFB



Après avoir goûté aux joies du farniente sur les plages brésiliennes, Adrian Kunz s'en est venu encourager le HCC.

photo cga

L'aller-retour de Sandoz

Etabli depuis trois mois à Saint-Moritz, Daniel Sandoz aura accompli dix heures de

trajet pour enlever deux nouveaux titres jurassiens (individuel et relais), le week-end dernier à La Sagne. Le Loclois a quitté la station grisonne vendredi soir à 20 h et est arrivé à 1 h du matin dans les Montagnes. Dimanche, après le relais, il a repris la route en milieu d'après-midi, pour arriver en cours de soirée à Saint-Moritz. «Histoire d'être frais et dispos lundi matin à 8 h, lors de l'accueil du premier patient», nous a-t-il expliqué sereinement à La Sagne.

La balade d'Aubry

Etonnant Jean-Michel Aubry: troisième relayeur de son équipe, dimanche à La Sagne, le champion de Suisse des courses de montagne a fortement contribué à la 2e place du Ski-Club Saignelégier lors du relais 4 x 10 kilomètres. Son temps: 28'15". Soit mieux que les spécialistes Jérôme Paratte (28'20"), Yann Pellaton (28'28"), Emmanuel Matthey (29'11"), Harald Kämpf (29'19") ou encore Johann Schmid (29'42"). «Et, pourtant, je suis nul techniquement, se plaisait à souligner le Chau-de-Fonnier. C'est bien là la preuve que les kilomètres, accumulés en course à pied durant l'été et l'automne sont absolument nécessaires pour une bonne saison de ski de fond.» On ne peut décemment lui donner tort.

Le bon mot de Donzé

Derrière sa célèbre barbe, Laurent Donzé cache toujours un bon mot. Ainsi samedi en début d'après-midi, sur les hauteurs du Communal, alors que la température était encore agréable et le ciel bien dégagé: «C'est un temps pour les journalistes!» nous a lancé le chef fond du Giron jurassien à notre arrivée. Les skieurs préférèrent-ils vraiment le froid, le brouillard ou le crachin?

ALA

Tennis Deux roues pour Natalia

Gagnante de cette compétition en 1990, Natalia Zvereva a connu l'humiliation lors du premier tour du tournoi WTA de Sydney. La Biélorusse s'est en effet vu infliger deux «roues de vélo» par la Française Sarah Pitkowski, une joueuse issue des qualifications et qui l'a emporté 6-0 6-0!

Dans le tournoi masculin, le Français Lionel Roux, qui avait été accepté dans le tableau principal en raison du forfait de l'Australien Mark Philippoussis, a été battu d'emblée par l'Espagnol Alberto Costa, victorieux en deux manches 6-4 6-2.

Patty éliminée

La Suissesse Patty Schnyder (WTA 64) n'a pas franchi le cap du premier tour du tournoi WTA de Hobart. Après déjà une élimination prématurée face à l'Allemande Jana Kandarr (WTA 85) à Brisbane, la Bâloise s'est à nouveau inclinée lors de sa première rencontre, cette fois devant l'Argentine Florencia Labat (WTA 48), victorieuse en deux sets, 7-6 (8-6), 7-5. /si

Les résultats

Sydney (Aus). Tournoi masculin, 1er tour: Ulihrach (Tch) bat Dosedel (Tch) 6-3 6-7 (5-7) 6-3. O'Brien (EU) bat Doyle (EU) 6-4 6-4. Ivanisevic (Cro/1) bat Göllner (All) 6-3 6-4. Stolle (Aus) bat Prinosil (All) 6-4 6-4. Costa (Esp/4) bat Roux (Fr) 6-4 6-2.

Tournoi féminin, 1er tour: Frazier (EU) bat Dopfer (Aut) 6-2 6-3. Pitkowski (Fr) bat Zvereva (Bié) 6-0 6-0. Simpson (Can) bat Habsudova (Slq) 6-4 7-5. Po (EU) bat Wiesner (Aut) 6-2 3-6 6-4. Appelmans (Be) bat Kandarr (All) 6-0 6-1. Sawamatsu (Jap) bat Tu (EU) 7-5 6-3. /si

Bond de Courier

Loin derrière l'inamovible numéro un, l'Américain Pete Sampras, premier du classement ATP 1997, enregistre la remontée de la 26e à la 15e place de son compatriote Jim Courier. Le meilleur Suisse, Marc Rosset, recule d'un rang (23e) et le Jurassien Alexandre Strambini de 14 (241e). Chez les dames, la Saint-Galloise Martina Hingis est toujours sixième. /si

GAINS

Sport-Toto		5 x 5 + epl.	Fr. 114.325,20
8 x 13	Fr. 53.443,50	151 x 5	9081,50
152 x 12	449,60	9245 x 4	50.-
1516 x 11	33,80	173.296 x 3	6.-
9822 x 10	5,20	Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 3,7 millions.	
Toto-X		Joker	
0 x 6	Jackpot	5 x 5	Fr. 10.000.-
21 x 5	Fr. 924,30	61 x 4	1000.-
842 x 4	23,10	529 x 3	100.-
12'060 x 3	2,50	5857 x 2	10.-
Le maximum de 6 points n'as pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 220.000.-		Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 2,2 millions.	
Loterie à numéros			
0 x 6	Jackpot		

Bonnes résolutions 1997

Promis, demain j'arrête...

Qui peut prétendre être parfait? Bien sûr, personne, sauf Dieu, peut-être... On est comme on naît, chacun avec ses défauts et ses qualités. Difficile de changer, certes, mais pas de s'améliorer: essayer de laisser tomber ses petites manies qui agacent, qui étioient ma foi un peu l'amour. Quoi de mieux alors que la nouvelle année pour se (re)prendre en mains? Voilà répertoriées dans la bonne humeur quelques vilaines habitudes à mettre au panier en 1997. Pour cela, nous avons suivi le temps d'un week-end - ça a largement suffi! - un foyer-test neuchâtelois, Josiane et Jules, dûment sélectionné parmi plusieurs candidats, mais hautement représentatif de tous les couples du canton!

Du côté de Jules

● J'arrête de mettre au linge sale mes pantalons sans avoir préalablement vidé les poches, surtout quand j'y oublie des mouchoirs en papier ou des chewing-gums qui, durant le lavage, se réduisent en lambeaux ou vont se coller au reste du linge.

● Je cesse de retirer mes chaussettes sur le tapis clair de la chambre à coucher, laissant traîner des minons blancs ou noirs aux quatre coins de la moquette. Je m'engage aussi à cesser de retirer mes chaussettes A L'ENVERS, de les laisser traîner n'importe où, laissant à Josiane le soin de les remettre à l'endroit.

● J'évite de postillonner de dentifrice le miroir de la salle de bains lorsque je me lave les chicots et je pense aussi à laisser la cuvette des toilettes bien propre pour le suivant.

● Je me retiens de zapper comme un fou, alors que Josiane est en train de regarder son championnat de patinage artistique.



● Lorsque je pars au turbin par ces jours de neige, j'évite de piquer le grattoir dans la voiture de Josiane en oubliant de l'y remettre, la laissant se débrouiller comme elle peut pour déneiger sa caisse quand elle part à son tour; même, je vais essayer de lui faire la surprise de déneiger AUSSI sa voiture.

● Promis, pour éviter de ronfler comme un boeuf la nuit, je vais m'acheter des sparadraps spéciaux pour me dégager le pif.

● Je m'empêche de ronchonner quand, le samedi, Josiane me demande de l'accompagner faire les courses au centre com-

mercial du coin, même si c'est bondé de monde et que je déteste ça...

● Je vais tâcher d'apporter un peu plus souvent des fleurs à Josiane et plus seulement à la Saint-Valentin; c'est d'ailleurs le pire moment pour offrir des tiges, il y a des queues partout chez les fleuristes et je déteste faire la file dans un magasin... Josiane, c'est promis, ça sera la Saint-Valentin toute l'année!

● Je promets de m'intéresser mieux aux «aventures» quotidiennes de Josiane et de lever le nez de mon journal pour regarder le nouveau pull qu'elle vient de s'acheter ou sa nouvelle coupe de cheveux... et je promets

de ne plus lui dire que je ne vois pas de différence!

● Je m'engage, lorsqu'il m'arrive de m'occuper du jardin et de la pelouse, ce qui est ma foi bien exceptionnel car pour moi, c'est souvent l'heure de l'apéro, de ne plus tondre les ciboulettes et les soucis(!) de Josiane.

Bon, ben les gars, y'a du boulot!

Du côté de Josiane

● J'arrête de râler le matin, quand le réveil sonne - toujours trop tôt! -, de rouspéter contre Jules qui a encore ronflé, qui fait trop long dans la salle de

bains, qui a encore postillonné le miroir, qui a laissé traîner sa tasse de café sur la table de la cuisine et qui a oublié de descendre la poubelle en partant.

● Je promets de cesser de lire «Paris Match», «Voici» et «Gala» pour passer à des lectures qui élèvent l'esprit - paraît que j'en ai besoin - et qui montreront à Jules que, moi aussi, je peux causer politique en société! Je promets également de ne regarder «Top models» qu'un soir sur deux, mais ça, ça sera dur...

● Je m'engage à cesser de cloper pendant que je suis aux fourneaux et d'éviter aussi les bigoudis, surtout quand Jules

rentre du turbin. Cette année, je vais la jouer sexy.

● Je cesse de parler régime, de me plaindre de mes kilos en trop - que Jules ne cesse d'ailleurs de me rappeler - et de ne rien faire de tout pour que cela cesse. Cette année, c'est décidé, j'agis! Et puis, comme ça, je pourrai à nouveau regarder les top models dans les magazines sans devoir arracher les pages.

● Je stoppe les téléphones qui n'en finissent plus avec Georgette, Raymonde et Yvette; de toute façon, comme dirait Jules, on parle pour ne rien dire ou alors on se répète trois fois les mêmes choses, sans oublier radio vipère sur Yvonne et ses problèmes de transpiration.

● J'arrête de mettre les lits à la fenêtre en petite tenue, au risque d'attraper un vilain coup de froid ou d'offrir ce spectacle intime et hautement érotique au regard du voisinage, sans compter que ça rend Jules franc... mou!

● J'arrête de prétendre que j'ai toujours raison, même quand Jules a tort.

● Je renonce à passer l'aspirateur dans toute la maison et à nettoyer l'écran de la télévision quand justement Jules veut du silence... et de la vue parce qu'il regarde un grand match de foot à la télé.

● Je promets, lorsque Jules me fait le grand honneur de m'accompagner aux commissions, d'acheter juste ce qui figure sur la liste, et plus tout le magasin, de ne plus m'arrêter à chaque rayon et d'hésiter devant tel ou tel produit, bref de ne pas abuser de sa si courte patience.

● Je promets aussi de ne plus utiliser le rasoir de Jules et sa mousse à raser pour m'épiler les jambes, car ça, ça lui hérissé les poils par dessus tout!

Ah!, les nanas, nous qui croyions être parfaites...

Enquête express, mais impartiale menée par Corinne Tschanz

Documentaire Depardon filme la justice en action

Dans «Délits flagrants», la caméra de Raymond Depardon dévoile pour la première fois un pan de la justice française.

En 1983, la caméra de Raymond Depardon franchissait le seuil d'un commissariat de quartier, en 87 elle auscultait les hôpitaux. Dans la lignée de ces deux documentaires, «Faits divers» et «Urgences», le photographe et cinéaste a encore inscrit «Délits flagrants», tourné en 1994, comme un complément. Sur les talons d'un gendarme et d'un prévenu menottes aux poings, le spectateur arpente un long couloir du Palais de justice, à Paris, jusqu'aux bureaux d'une section chargée des crimes et délits flagrants. C'est là que, après la garde à vue, un substitut du procureur auditionne les personnes arrêtées en flagrant délit, et qu'il leur notifie les infractions reprochées. A l'issue de l'entretien, le magistrat décide d'une comparution immédiate devant le tribunal, assistée d'un avocat si le prévenu le désire, ou d'une convocation pour une audience ultérieure.

Il a fallu de longues tractations avant que Raymond Depardon obtienne le droit de filmer cette procédure qui se déroule habituellement à huis

clos. Il a enregistré ces face à face prévenus-substitut avec une caméra fixe de 35 mm, qui saisit les deux interlocuteurs de profil, dans le même plan. Pas de zooms, pas de gros plans. Mais un dialogue, ou une tentative de dialogue, capté sans effet, presque en temps réel, dans la nudité et l'exiguïté de quatre murs sans fenêtre.

Un voleur toxicomane, une jeune alcoolique, un Malien sans papiers, un lycéen graffiteur, une cleptomane dépressive, ils sont quatorze à s'expliquer ou à refuser de s'expliquer sur leurs actes, parfois avoués, parfois minimisés ou niés.

Le spectateur ne verra pas forcément jaillir la vérité de cette confrontation de deux paroles, celle qui essaie de reconstituer les faits et celle qui esquive, se perd en digressions ou capitule. Ainsi, lors d'une première audience, une jeune séropositive avoue-elle son ivresse à conduire les puissantes cylindrées qu'elle vole puis soutient ensuite qu'elle ne sait pas conduire. Autant qu'un échantillonnage plus ou moins représentatif de la délinquance en France - la proportion des femmes est plus importante dans le film que dans la réalité car, explique Depardon, ce sont les femmes qui sauvent tous mes films: elles

se battent, se défendent, n'acceptent pas l'injustice -, «Délits flagrants» montre crûment que c'est dans cette courte confrontation que la justice «garante de l'ordre public» doit immanquablement s'immiscer.

Ouvert sur

Statique du point de vue formel, se permettant juste quelques incursions dans les couloirs ou quelques changements de décors (face à face avec l'avocat d'office), le film de Depardon déborde pourtant constamment du cadre de ce qui est montré. Car au-delà des faits relatés, c'est le vécu de chaque prévenu et les lacunes de la société qui se profilent nettement ou se laisse deviner: difficultés conjugales, solitude, déséquilibre profond, obstacles à la réinsertion. De plus, la parole est une ouverture sur des systèmes de valeurs, celui du substitut, sèchement moralisateur, celui de l'immigré africain, imperméable à la procédure judiciaire française, celui, amoral, de l'avocat qui privilégie la vraisemblance sur la vérité: «Vous pouvez mentir à condition de ne pas inventer n'importe quoi».

Dominique Bosshard

● «Délits flagrants», ce soir à 23h10 sur la TSR

Livre Jardiner avec la Lune

Un jardinier rencontre un autre jardinier... De quoi parlent-ils? De jardinage, du temps, de la pluie, du Soleil, de la Lune aussi bien souvent. Nombreux sont ceux en effet qui soignent leur jardin selon cette méthode naturelle, s'appuyant sur une expérience de plus d'un siècle. Dans «Jardinez avec la Lune», on s'attache à dégager les influences principales du Cosmos sur la plante cultivée, afin que s'établisse progressivement pour chacun une harmonie sensible entre le ciel, les étoiles, le Soleil, la Lune et le végétal. On apprend le simple geste à faire chaque jour, en suivant le calendrier de l'année.

Ainsi, entre aujourd'hui et jeudi, sachez qu'il est temps de repiquer vos laitues, sous châssis, et, en godets ou en serre, de semer la tomate, l'aubergine et le melon. Vendredi, ne jardinez pas avant 14 heures! Janvier, février ou mars, choisissez un temps stable et clément pour tailler, planter arbres et arbustes, bêcher légèrement et étaler un bon compost.

CTZ

● «Jardinez avec la Lune», Céleste, éditions Rustica.

CD Rock Second mandat pour les Presidents



The Presidents of The United States of America se posent en bonimenteurs ambulants du cirque rock (sic!). A l'écoute de leur deuxième album, l'auditeur éprouve ce que ressentent les Américains pour Bill Clinton: OK pour un second mandat, mais on y croit un peu moins. Funambule sur ses guitares à deux ou trois cordes, le trio reste en équilibre sur un répertoire adolescent, basse fidélité mais hautement clownesque. Des quatorze titres, «Lunatic To Love», «Bug City», «Bath Of Fire» et «Tiki God» ne resteront peut-être pas dans les mémoires aussi clairement que «Lump» ou «Peaches», bien qu'ils soient intrinsèquement tout aussi réussis. A noter une fine contribution rythm'n blues de Mark Sandman (Morphine).

1 Distr. Sony

Lecteurs La radio vous sollicite

Vous aimez lire et vous plonger dans six ouvrages sélectionnés ne vous fait pas peur? Alors le Prix des auditeurs 1997 est du cousu main à votre attention. Lancé en 1987 - il en est à sa 11e édition -, ce concours soutenu par la Radio Suisse Romande, en collaboration avec la SBS et France Loisirs, a déjà permis de couronner des auteurs suisses tels Anne Cunéo ou Claude Delarue tout récemment. En lice cette année, on trouve les romans et les écrivains suivants: Elisabeth Horem pour «Congo Océan» (Campiche), Fabienne Pasquet pour «L'ombre de Baudelaire» (Actes Sud), Philippe Barraud pour «L'exécution» (L'Aire), Gilbert Salem pour «A la place du mort» (Campiche), Catherine Safonoff pour «Le pont aux heures» (Zoé) et Sylvia Fol pour «Tanger, oranges amères» (Robert Laffont). Pour participer au jury populaire, il suffit d'envoyer son inscription avant le 31 janvier prochain à Radio Suisse Romande, Prix des auditeurs, 1010 Lausanne, en mentionnant ses coordonnées, âge et profession.

CHG

SOG



A VENDRE OU A LOUER
A Neuchâtel, av. des Alpes 111
Villa mitoyenne
 de 5 1/2 pièces comprenant:
 Grand salon avec cheminée,
 4 chambres, 2 salles d'eau + W.-C.
 séparés, balcon, jardin,
 grand sous-sol.
 Libre tout de suite ou à convenir.
 Régie F. Bernasconi et Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. (032) 731 90 31

A VENDRE
Avec Fr. 50.000.-
Devenez propriétaire
à St-Blaise
 au cœur du vieux village,
 situation calme
maison villageoise
de 3 1/2 pièces
 merveilleux cachet
 rustique,
 séjour avec cheminée,
 poutres apparentes.
Coût mensuel
Fr. 650.-
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A VENDRE
 Dans un immeuble
 résidentiel en
 construction à **BÔLE**,
 situation ensoleillée
 et calme
5 1/2 pièces
4 pièces
duplex
surface habitable 160 m²
Exemple de financement
d'un 5 1/2 pièces
 Fonds propres:
Fr. 80.000.-
 Coût mensuel:
Fr. 1254.-
 y compris garage
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A LOUER
À CRESSIER
 Planches-Vallier 5
 Pour entrée à convenir
2 1/2 pièces
Fr. 680.- + charges
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A LOUER
À GORGIER
 Rue des Cerisiers 3
 Pour date à convenir
2 pièces
 comprenant:
 kitchenette, salle de bains,
 chambre à coucher, salon,
 cave et galetas.
 Place de parc.
Fr. 650.- + charges
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A VENDRE
Résidence LES MARSANNES
 Devenez propriétaire à CORCELLES.
 Situation exceptionnelle, vue,
 proche des transports publics

Immeuble résidentiel
en construction
 toutes finitions et modification au gré de l'acquéreur.
Exemples de financement
Fonds propres: Fr. 60'000.-
2 1/2 pièces coût mensuel: **Fr. 416.-**
3 1/2 pièces coût mensuel: **dès Fr. 541.-**
4 1/2 pièces coût mensuel: **dès Fr. 955.-**
5 1/2 pièces coût mensuel: **dès Fr. 1166.-**
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A VENDRE
 A 20 minutes de Neuchâtel
VAL-DE-TRAVERS
 situation calme
MAISON
DE MAÎTRE
de 8 1/2 pièces
 plus chambres hautes.
 Merveilleux parc
 de 3300 m² abondamment
 arborisé.
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A LOUER
À NEUCHÂTEL
 Trois-Portes 71
 Pour le 1er avril 1997
3 pièces
 Cuisine agencée,
 vue imprenable.
Fr. 1150.- + charges
 CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

LE LANDERON, Jura 12
Studio agencé
rez-de-chaussée.
 Loyer Fr. 390.- charges comprises.
Studio agencé
 à l'étage.
 Loyer Fr. 420.- charges comprises.
 Régie F. Bernasconi et Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. (032) 731 90 31

Neuchâtel
 A louer pour date à convenir
 à 2 minutes de la zone piétonne
surface commerciale
79 m²
 Renseignements et location:
 Tél. 031/300 42 44. 377543-126
 TRANSPAN AG
 Liegenschaftsverwaltung
 Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
 Tél. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

A LOUER À NEUCHÂTEL
Rue du Château 4
3 1/2 pièces, 94 m²
au rez
 Accès cour intérieure, cachet.
 Libre dès le 1^{er} avril 1997.
 Régie F. Bernasconi et Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. (032) 731 90 31

A BOUDRY
 Rte des Buchilles 4
 Pour entrée à convenir
4 1/2 pièces
 Cuisine agencée,
 séjour avec
 cheminée, balcon.
 Dès Fr. 1390.-
 + charges.
 Pour visiter:
 (032) 842 20 81
 (032) 724 22 52
 68491-128

A LOUER
A SAINT-BLAISE
 Musinière 4
 Pour entrée à convenir
3 1/2 pièces
duplex
mansardé
 avec cachet.
 Cuisine agencée,
 vaste séjour,
 2 chambres et
 salle de bains,
 avec poutres
 apparentes.
 Téléphone
 032/724 22 52.
 68494-128

A louer
à Bevaix
 dans ferme
 transformée tout près
 du village, des
 magasins et des
 transports publics
 appartement
 3 1/2 pièces superbe
 cachet.
 Fr. 1375.- +
 charges.
 Tél. 032/846 13 88.
 68547-126

A LOUER
CHEZ-LE-BART
 Rue de la Gare 20a
superbe
appartement
de 4 1/2 pièces
120 m²
 Cuisine agencée,
 coin à manger,
 séjour avec
 balcon, 2 salles
 d'eau, qualité
 PPE.
 Téléphone
 032/724 22 52.
 68496-126

La Béroche
 Saint-Aubin
 à louer
 près du lac
magnifique
appartement
 de 2 pièces, 48 m²,
 avec jardin privé.
 Fr. 1140.- +
 charges.
 Tél.
 032/846 13 88.
 68548-126

A LOUER
A NEUCHÂTEL
 Orée 28
 Pour entrée à convenir
3 pièces
 Cuisine agencée,
 balcon, Fr. 990.-
 + charges.
 Tél. 032/724 22 52.
 68493-128

Retrouvez sur notre site l'éditorial du jour et ceux de la semaine. Posez-nous vos questions: nous y répondrons. Abonnez-vous, communiquez-nous vos changements d'adresse: nous nous chargeons du reste.

Les programmes des salles de tout l'Arc jurassien. Le classement des meilleurs films à ne pas manquer. La critique cinéma. La bande dessinée. Les vidéocassettes. Les derniers jeux vidéo. Les cartes Magic.

Votre entreprise et Internet pour:

- Echanger de l'information (courrier électronique, fichiers informatiques) avec le monde entier au prix d'une conversation téléphonique locale.
- Rechercher des informations dans le plus grand réseau informatique du monde.
- Présenter ses produits et ses services à plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs.
- Bénéficier de toute la technologie et des services Internet sur votre réseau d'entreprise (Intranet).

Arcantel S.A. votre spécialiste Internet et Intranet pour:

- Gestion de projets, conseils et formation pour les entreprises.
- Points d'accès à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds (10 autres localités disponibles).
- Création et hébergement de services WWW.
- Mise en place de serveurs (Mail, WWW, Proxy).
- Distribution pour la Suisse des produits Netscape (Navigateurs et Serveurs).

ARCANTEL S.A., rue Jaquet-Droz 1
CH-2007 Neuchâtel
 Tél: 032 720 55 05, fax: 032 720 57 51
 E-Mail: arcantel@vtx.ch
 http://www.vtx.ch

Pour les particuliers:
 Renseignements pour la connexion à Internet à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, dès Fr. 20.-/mois, trafic illimité: Smartphone S.A., 021 721 51 51
 Arcantel et Smartphone sont des entreprises du groupe VTX.

JOURNAL

SPORTS

LOISIRS

SURFEZ

Tous les classements de football en Suisse, en Italie, en France et en Allemagne. Les meilleurs sites américains. Le sport à la TV, etc.

En Suisse, en Europe ou dans le monde, découvrez des sites inédits sur Internet grâce à la sélection opérée par la rédaction.

Site visité [] [] [] [] [] fois depuis le 28 mai 1996

Info @ lexxpress.ch

Rubriques du journal: l'édito, questions-réponses, services, kiosques, abonnements, etc

Sports: les clubs, les événements régionaux, les meilleurs sites sur le football, le basket ou le VTT

Loisirs: cinéma, BD, jeux vidéo, le jeu de cartes «Magic», et la musique, les musées, les restos, etc.

Sites Internet: une sélection de la rédaction des meilleurs sites Internet dans le monde...

Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum **Fr. 12.-**. Rubriques «Vacances» et «Véhicules» Fr. 2.- le mot; minimum **Fr. 24.-**. Annonces à caractère commercial: Fr. 2.- le mot; minimum **Fr. 24.-**. Rubrique «Véhicules»: Fr. 3.- le mot; minimum **Fr. 36.-**. Supplément sous chiffre: Fr. 15.-. TVA 6,5% en sus.

Délai: l'avant-veille à 14 h 30

J'OFFRE À VENDRE

SNOWBOARD matériel neuf. 1 snowboard Morrow + fixation + boots. 1.000 fr. Tél. 721 45 77. 68360-461

SUPER NINTENDO + 6 jeux. Prix à discuter. Tél. (032) 721 45 77. 68363-461

SUPER RABAIS pour lave-linge, frigo, sèche-linge, lave-vaisselle etc. Toutes grandes marques, neufs avec garantie usine. Livraison, installation gratuite. Tél. (032) 853 21 11. 68558-461

CHAUSSURES DE SKI, neuves, 43, Salomon. Valeur 400 fr. cédées à 180 fr. Porte-vélo Thule. Valeur 360 fr. cédé 200 fr. Tél. 853 30 46 après 18h. 68506-461

TABLE FRÈNE 120 x 80 cm + 2 rallonges et 4 chaises rembourrées, 300 fr. Tél. 841 21 62, midi ou soir. 74235-461

JE LOUE

CORTAILLOD CENTRE superbe 2½ pièces, 66 m², rénové, cachet, cuisine agencée, salle de bains, terrasse. Entrée tout de suite ou à convenir. Tél. (032) 842 18 06. 68543-463

URGENT CENTRE VILLE bel appartement de 3½ pièces, état neuf, calme, grande terrasse, cuisine agencée, poêle suédois, 1660 fr. charges comprises. Tél. 725 03 29 (répondeur). 68544-463

LA COUDRE APPARTEMENT 3 pièces, peinture refaite à neuf. Loyer 1010 fr. charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (032) 753 88 91, heures repas. 68352-463

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE pour début avril 1997, 6 pièces, avec cuisine agencée, 2 salles d'eau, cheminée de salon, cave, galetas. Loyer mensuel 1650 fr. Possibilité de louer un garage, loyer mensuel 100 fr. Tél. (032) 857 11 05. 68408-463

CENTRE VILLE, pour le 1^{er} février 1997, 3 pièces, cuisine agencée, 980 fr. charges comprises. Tél. (032) 721 39 45. 144508-463

GRAND 3 PIÈCES, grande cuisine agencée, Rosière 2, Neuchâtel, 1120 fr. + 80 fr. charges. Tél. 725 29 79. 68447-463

AUX PARCS, DUPLEX 3½ pièces, rustique, cuisine agencée, terrasse, 1200 fr. plus charges, pour tout de suite ou date à convenir. Tél. 724 65 29. 68539-463

À MARIN chambre meublée, indépendante, 280 fr. + charges. Tél. (032) 753 66 16. 68472-463

CITÉ-SUCHARD 1, 3 pièces, cuisine agencée, lave-vaisselle, plaque vitrocéramique, part au jardin, cachet, 1250 fr. charges comprises. Tél. 723 66 03 dès 18h. 68518-463

LIGNIÈRES, 15 minutes de Neuchâtel, duplex, boisé, 4 pièces, mansardé, 1180 fr. charges comprises. Tél. 751 11 76. 68509-463

CENTRE VILLE DE NEUCHÂTEL, chambre à louer. Tél. 725 44 32 dès 11h30. 68541-463

À BEVAIX, DANS PARKING: grands boxes, dimensions 3,50 m x 5,60 m. Hauteur d'accès 2 m. Mensuel: 200 fr. y compris électricité. Tél. (021) 803 07 86. 469862-463

JE CHERCHE À LOUER

FAMILLE (électronicien) avec deux petits enfants cherche à Colombier ou environ maison 4-6 pièces avec jardin, dès 1^{er} mai 1997. Tél. (061) 722 08 21 ou (061) 696 83 55. 68347-464

CHERCHE APPARTEMENT AVEC JARDIN avec possibilité de garder animaux. Même sans confort. Tél. (077) 23 71 43. 68550-464

J'OFFRE EMPLOI

COUPLE cinquantaine, à Neuchâtel cherche pour conciergerie et travaux jardin dans maison de 3 appartements. Conditions: réduction prix loyer 3 pièces, cuisine, douche, à disposition. Tél. 725 42 52. 68545-465

URGENT chercheurs personne de confiance pour s'occuper de nos 2 enfants (1 et 3 ans) à domicile et à temps partiel. Tél. (032) 853 62 35. 68516-465

LES ANIMAUX

PERDU À AUVERNIER chienne Epagneul Breton blanche/orange. Récompense. Tél. 731 74 46. 68531-469

EN VACANCES

CASLANO LAC DE LUGANO appartement vacances, dès 22 fr. par personne. Tél. (091) 922 01 80. 125741-470

APP. DE VACANCES

vacances en FRANCE MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1997 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06. 469005-110

Marché de l'emploi

Parait chaque jour, du lundi au vendredi. Délai: l'avant-veille de la parution à 12h

CASTEL REGIE cherche

un(e) employé(e) de commerce

Faire offre écrite à **Castel Régie S.A.** Le Château 2034 Peseux. 68414-236

PATRIC SA

Fabrique de machines Tôlerie industrielle Nous cherchons tout de suite ou à convenir des

SERRURIERS-SOUDEURS MIG/TIG

Nous offrons:
● Place stable dans une entreprise en pleine expansion.
● Outils de travail modernes.
● Horaire libre et ambiance de travail agréable.
Veillez adresser votre offre de service avec documents usuels à l'attention de M. J. Luini, Patric S.A., Horizon 29, 68127-238 2206 Les Geneveys s/Coffrane.

PARTNER Job A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise horlogère des Montagnes neuchâteloises, nous cherchons un responsable ass. qualité

de formation technique (horloger, technicien ET, ingénieur ETS), vous maîtrisez l'habillement de la montre, voire la T2.

au bénéfice d'une formation qualité niveau TQ 2/3 ou équivalent, vous êtes à l'aise dans l'établissement de procédures mais aussi sur le « terrain »,

capable d'assurer la gestion d'un groupe qualité, vous maîtrisez également les outils informatiques et la GPAO.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à contacter à M. J.-Cl. Dougoud. 132-000044-235

Av. Léopold-Robert 47/49 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

COLLABORATEUR DYNAMIQUE POUR PARTENARIAT

et développement des secteurs
● Commerciaux ● Informatique
● Cours du soir ● Cours en entreprise
Conditions à définir.
Ecrire sous chiffres C 028-68099, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 68099-236

CAMILLE ALBANE — PARIS — Coiffure Moulins 15 engage APPRENTI(E) COIFFEUR(EUSE) Tél. 724 20 24. 68519-236

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Offres publiques d'emploi ASSOCIATION DU BIBLIOBUS NEUCHÂTELOIS

Le titulaire actuel ayant fait valoir ses droits à la retraite, le poste de

Bibliothécaire responsable

du Bibliobus neuchâtelois est mis au concours. Nous offrons: Le poste proposé comprend notamment:
● la direction et la gestion du Bibliobus et de son personnel;
● l'acquisition et le traitement des documents;
● l'organisation du service de prêt au moyen du véhicule et dans les succursales;
● le fonctionnement du service auprès du public;
● l'administration du service.

Nous demandons:
● une formation de bibliothécaire diplômé(e) (BBS, ESID, CESID);
● une expérience de gestion et de direction;
● le sens des relations humaines;
● une aptitude à travailler de manière indépendante;
● l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités;
● une bonne connaissance de l'informatique documentaire;
● si possible un permis poids lourd ou la volonté de l'obtenir.

Obligations et traitements: légaux. Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds. Entrée en fonction: 1er juin 1997 ou date à convenir.

Renseignements: auprès de M. Daniel Ruedin, secrétaire général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, tél. 032/889 49 06.

La place mise au concours est ouverte indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de certificats et diplômes, doivent être adressées au secrétariat général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au lundi 20 janvier 1997, au plus tard. 68551-236

ASSISTANTE MÉDICALE DIPLÔMÉE

Cabinet médical de Neuchâtel cherche pour poste à temps complet, dès mars 1997. Faire offres sous chiffres F 028-68510 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 68510-236

Le boulanger de MIGROS
JOWA SA Boulangerie St-Blaise
Service du personnel
2072 St-Blaise
Tél. 032 / 755 01 11

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
pour renforcer notre équipe d'entretien des machines et installations.

Nous demandons:
- CFC de mécanicien-électricien;
- quelques années de pratique dans un service d'entretien;
- connaissances des automates programmables;
- connaissances de l'allemand souhaitées.

Nous offrons:
- un travail intéressant, très varié et indépendant;
- une formation continue;
- 41 h de travail hebdomadaire, avec service de piquet;
- les prestations sociales d'un grand groupe.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres manuscrites au service du personnel. 68400-236

Restaurant à Neuchâtel cherche **sommelière** et **cuisinier** Téléphone 032/725 16 77 68397-236

Nettoyage Entreprise de service à Saint-Blaise cherche couple stable pour nettoyer bureaux et stocks deux fois par semaine, le soir. Adresser offres à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 236-3903. 68419-236

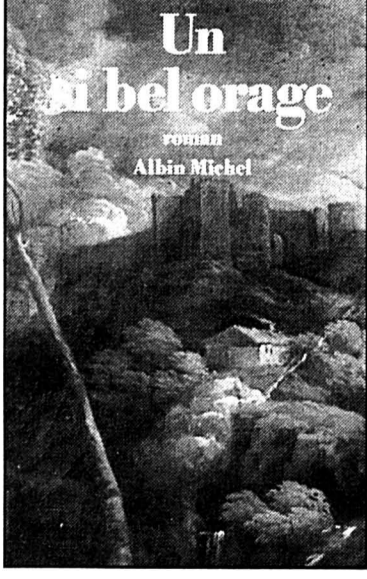
Arts graphiques

Du lundi au samedi:

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Un si bel orage
roman Albin Michel

Un si bel orage
ROMAN - Pierre Moustiers



Isabelle de Laplane lui dit qu'il venait de partir et ajouta: «Il avait l'air pressé.» Claire entrouvit les lèvres sans répondre et serra très fort le poignet d'Antoine:
- Allons-nous-en! dit-elle en se tournant vers lui.
- Vous ne tenez pas à saluer votre père?
- Non! Venez vite!
Ils montèrent en silence dans la voiture. A peine assise, elle se pressa contre lui dans l'ombre, chercha son oreille avec la bouche et murmura: «Je vous aime» au moment où Cyprien, assis face aux étoiles de l'autre côté de la cloison, faisait claquer sèchement son fouet.
«Un domicile a une âme. Il faut s'entendre avec lui, composer avec lui, le traiter avec égards au lieu de se

conduire en propriétaire.» Antoine se souvenait des propos de son père et s'inquiétait de savoir si Claire s'accommodait à La Tuilière et ne souffrait pas d'être dépaylée dans ces murs plus rustiques que ceux de Lharmas. Entre deux caresses, il posait sur elle un regard qui signifiait: «N'avez-vous regret de rien?» et comme elle lisait dans ses yeux, c'était sans attendre et sans effort qu'elle le rassurait: «Tout me plaît ici. J'aime cette maison, cette terre, ces bois, cette montagne.» Sa sincérité le faisait rougir de plaisir, lui donnait une confiance sans bornes: «La Tuilière, c'est moi, vous comprenez. Et maintenant, c'est vous. Je voudrais graver votre nom partout, sur chaque pierre.» Le matin, elle se levait la première alors qu'il paressait au lit, délicieusement endormi par leurs étreintes de la nuit. Elle s'habillait à la diable, enfilant par

la tête une robe de paysanne bien large où son ventre pouvait s'arrondir à l'aise, puis elle faisait le tour du domaine, saluait dans l'ordre Cyprien, Thibaut et Jean avec un mot aimable pour chacun, revenait dans la chambre auprès de son mari, l'embrassait et se dégageait s'il cherchait à la retenir, gagnait aussitôt la cuisine pour dire bonjour à Thérèse et à Estelle: «Monsieur est bien réveillé. Vous pouvez lui apporter son café. Moi, du chocolat, comme d'habitude.» Les époux déjeunaient face à face, bol contre bol. Il la dévorait des yeux, fasciné par ses petites dents qui déchiraient d'énormes tranches de pain: «Vous me regardez mais vous ne mangez rien», lui reprochait-elle.

(A suivre)

MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix

Madame Betty Guinchard-Schindelholz;

Monsieur et Madame Alfred Guinchard, leurs enfants et petits-enfants à Gorgier;

Monsieur et Madame Charles-Louis Guinchard et famille à Gorgier;

Monsieur et Madame Paul-Ami Guinchard, leurs enfants et petits-enfants à Gorgier;

Monsieur et Madame Claude Jehanne, leurs enfants et petits-enfants à Paris;

La famille de feu René Guinchard-Martin;

La famille de feu Frédéric Schindelholz-Aellen,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René GUINCHARDleur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 73^{me} année.

Le Locle, le 5 janvier 1997.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 8 janvier, à 14 heures, au temple du Locle, suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Gare 3
2400 Le LocleIl ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

132198-378

MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Qu'est-ce que la vie?
C'est l'éclat d'une luciole dans la nuit.
C'est le souffle d'un bison en hiver.
C'est la petite ombre qui court dans l'herbe
et se perd au coucher du soleil.

Crowfoot, chef Blackfeet (1821-1890)

Madame Michèle Burgat et ses filles:

Peggy Déjardin et son ami Joël,

Cindy Déjardin et son ami Patrick;

Madame et Monsieur Pierrette et Jean-Jacques Blanc-Burgat et leurs enfants:

Sébastien Blanc et son amie Carine,

Chloé Blanc et son ami Fabian;

Monsieur et Madame Pierre et Olga Burgat et leurs enfants Sabrina, Jennifer, Julie et Hendy;

Madame Denise Bähler et ses enfants;

Madame et Monsieur Francine et Riquet Perroud et leurs enfants;

Monsieur Olivier Rossel et son amie Prisca,
Mesdemoiselles Dalila et Laïna Caratti-Rossel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Lucette BURGAT

née RICHARD

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 72^{me} année.

Le culte sera célébré au centre funéraire de Beauregard, Neuchâtel, mercredi 8 janvier, à 15 heures, suivie de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame Michèle Burgat
rue Louis-Favre 27
2000 NeuchâtelEn lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à
l'Association neuchâteloise des services bénévoles
CCP 20-9886-5, Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

278839-378

PESEUX

Son mari:

Monsieur Jean-Pierre Kormann à Peseux

Ses enfants et petits-enfants:

Monsieur Philippe Kormann et Francine

Pascal et Marc à Colombier

Monsieur Pierre-Yves Kormann et Rösli

Sabrina et Michaël à Puidoux

Son frère:

Monsieur Frédéric Bolle à Cernier

Son beau-frère:

Monsieur André Kormann et Yvette à Martigny

Sa nièce:

Madame Netty Vermillard et Claude à La Chaux-de-Fonds
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Odette KORMANN

née BOLLE

enlevée à leur tendre affection, le 2 janvier 1997, dans sa 78^{me} année, après une longue maladie.

Un merci chaleureux au personnel soignant de l'Hospice de la Côte pour leur gentillesse et leur dévouement.

Selon le désir de la famille, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Jean-Pierre Kormann,
Gare 15, 2034 PeseuxLes personnes désirant honorer sa mémoire,
peuvent penser à l'Association Alzheimer Suisse
section neuchâteloise, à La Chaux-de-Fonds, CCP 20-779-1

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

68773-378

Les membres et le comité de la section SEV-VPT
Neuchâtel ont le regret de faire part du décès de leur
collègue retraité

Monsieur

Pierre RITZ

68709-378

COLOMBIER

La famille et les amis de

Madame

Berthe CURRITfont part de son décès survenu dans sa 75^{me} année.

2013 Colombier, le 4 janvier 1997.

Le culte aura lieu à la chapelle du centre funéraire de
Beauregard, Neuchâtel, le mercredi 8 janvier, à 11 heures,
suivi de l'incinération.Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard,
Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

278836-378

NEUCHÂTEL

La famille, les amis et les connaissances,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Elisabeth SCHAEGLER

née GRANDJEAN

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans.

2000 Neuchâtel, le 1er janvier 1997.

Le culte sera célébré en la chapelle du centre funéraire de
Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 8 janvier, à 10 heures,
suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Madame Germaine Sueur
Montchoisi 47
1006 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

68771-378

Nous avons le grand regret de faire part du décès de notre
collaboratrice

Madame

Jacqueline VAUTRAVERS

née le 23 février 1950

Elle nous a quittés après une longue et pénible maladie,
supportée avec courage.Nous perdons en elle une collaboratrice émérite et
appréciée qui a toujours rempli ses tâches à notre entière
satisfaction. Nous en garderons constamment un excellent
souvenir.

HOTELPLAN

Organisation Internationale de Voyages SA
La direction et ses collègues de travail

259850-378

MORTUAIRES

EN MÉMOIRE DU

Pasteur

Robert CAND

1987 - 7 janvier - 1997

Tu vis toujours en nous.

Ta famille

68625-378

REMERCIEMENTS

La famille de

Mademoiselle

Lucette AELLENprofondément émue par les nombreuses marques de
sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, vous
remercie sincèrement d'avoir partagé son épreuve.

Corcelles, janvier 1997.

68623-379

Profondément touchée par les témoignages de sympathie
reçus lors du décès de

Madame

**Denise SCHMALZ-
LE BIENVENU**sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près
ou de loin, par leur présence, leur don, leur message, ont
pris part à son grand deuil.

Neuchâtel et Lima, janvier 1997.

278838-379

Profondément touchée par les nombreux témoignages de
sympathie reçus lors du décès de

Mademoiselle

Marie-Anne BIANCHIla famille vous remercie sincèrement pour votre soutien,
vos messages et vos offrandes de messes.

Un merci particulier:

- à la famille Wildhaber;

- aux sœurs de la Providence à Neuchâtel.

Aigle, janvier 1997.

376291-379

ACCIDENTS

**La Chaux-de-Fonds
Collision**

Dimanche, peu après 15h30, une voiture conduite par un habitant du Locle circulait rue des Montagnons, à La Chaux-de-Fonds, direction est. A la hauteur de l'immeuble no 23, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui, débouchant de la rue de la Marelle, s'était déporté sur le côté gauche de la rue des Montagnons, en raison d'une voiture en stationnement. /comm

en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant le tunnel des Hauts-Geneveys, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui se mit en travers et traversa les trois voies de circulation de droite à gauche par rapport à son sens de marche, monta sur le trottoir nord, heurta le mur gauche du tunnel et termina sa course en travers de la voie de circulation, en direction de Neuchâtel. /comm



NAISSANCES

Anne-Marie et André
LEHMANN-MICHEL
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille**Mélissa**

le 4 janvier 1997

Maternité Pourtalès

Rue des Vergers 6

2065 Savagnier

203533-377

Anne-Dominique et André
ERARD-MONNIER
partagent avec Juliette
le grand bonheur
d'annoncer la naissance de**Mathieu Valentin**

le 5 janvier 1997

Maternité de Pourtalès

2000 Neuchâtel

Traversière 11

2013 Colombier

68750-377

**Chute
d'un bambin**

Dimanche, peu avant 15h, le jeune E.F., de La Chaux-de-Fonds, a enjambé la barrière de son balcon, au troisième étage, probablement pour descendre dans le jardin. Après s'être suspendu dans le vide, il a lâché prise et fait une chute de neuf mètres, dans la neige. Blessé, le jeune E.F. a été conduit à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, d'où il a été transporté par hélicoptère au Chuv. /comm

**Les Hauts-Geneveys
Perte de maîtrise**

Hier matin, peu après 7h, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel circulait sur la semi-autoroute J20,

Aujourd'hui Deux couches distinctes

Situation générale: l'anticyclone d'Europe centrale influence le temps de notre contrée engendrant des conditions à deux étages. La dépression qui sévit en Méditerranée provoque un régime de bise passager.

Prévisions pour la journée: le Plateau est recouvert d'une chape de nuages bas dont la limite supérieure se situe vers 1200 à 1300 mètres. Elle s'étend jusqu'à la chaîne principale du Jura et la déborde par endroits. Au nord de cette ligne, le soleil brille alors que les autres régions sont plongées dans la morosité avec des brouillards denses et réfrigérants. La bise qui souffle à tous les niveaux augmente encore l'impression de froid.

Demain: le temps est à l'image de ce qu'il est aujourd'hui.
Jeudi: couvert avec quelques flocons.
Vendredi: la limite de la neige remonte vers 1000 mètres.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Lucien

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: -1°
- Boudry: -1°
- Cernier: -3°
- Fleurier: -3°
- La Chaux-de-Fonds: -2°
- Le Locle: -2°
- La Vue-des-Alpes: -3°
- Saignelégier: -2°
- St-Imier: -3°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, -3°
 - Berne: très nuageux, 0°
 - Genève: très nuageux, 1°
 - Locarno: pluie, 2°
 - Sion: beau, 2°
 - Zurich: très nuageux, -1°

...en Europe...

- Athènes: beau, 17°
- Berlin: neige, -4°
- Istanbul: peu nuageux, 14°
- Lisbonne: peu nuageux, 7°
- Londres: très nuageux, 2°
- Moscou: nuageux, -12°
- Palma: non reçu
- Paris: beau, -1°
- Rome: très nuageux, 11°

...et dans le monde

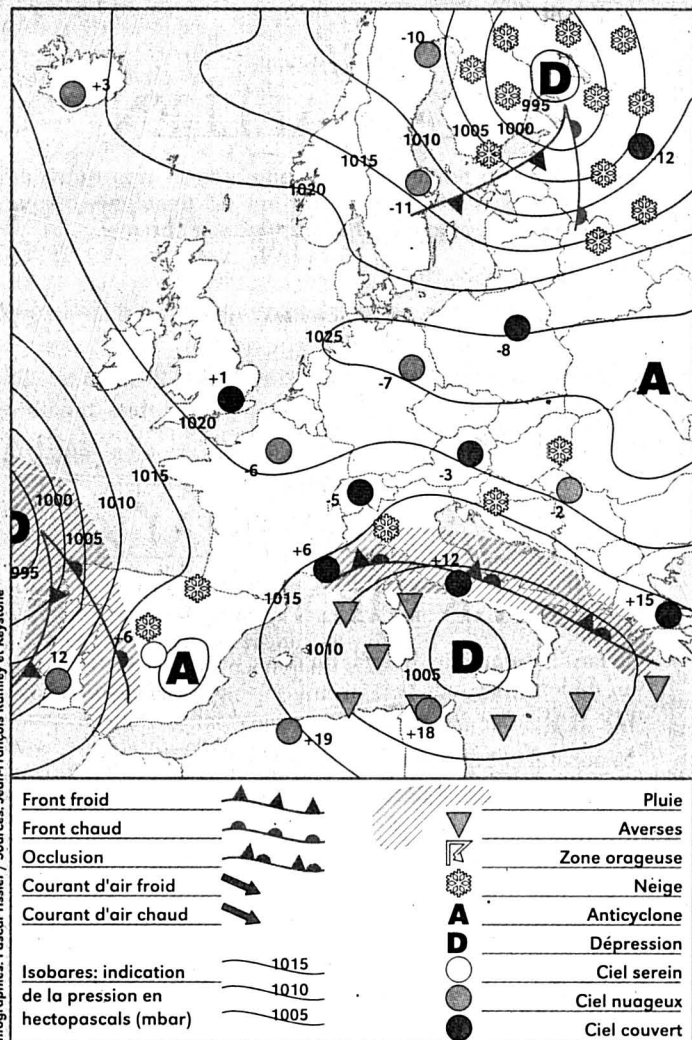
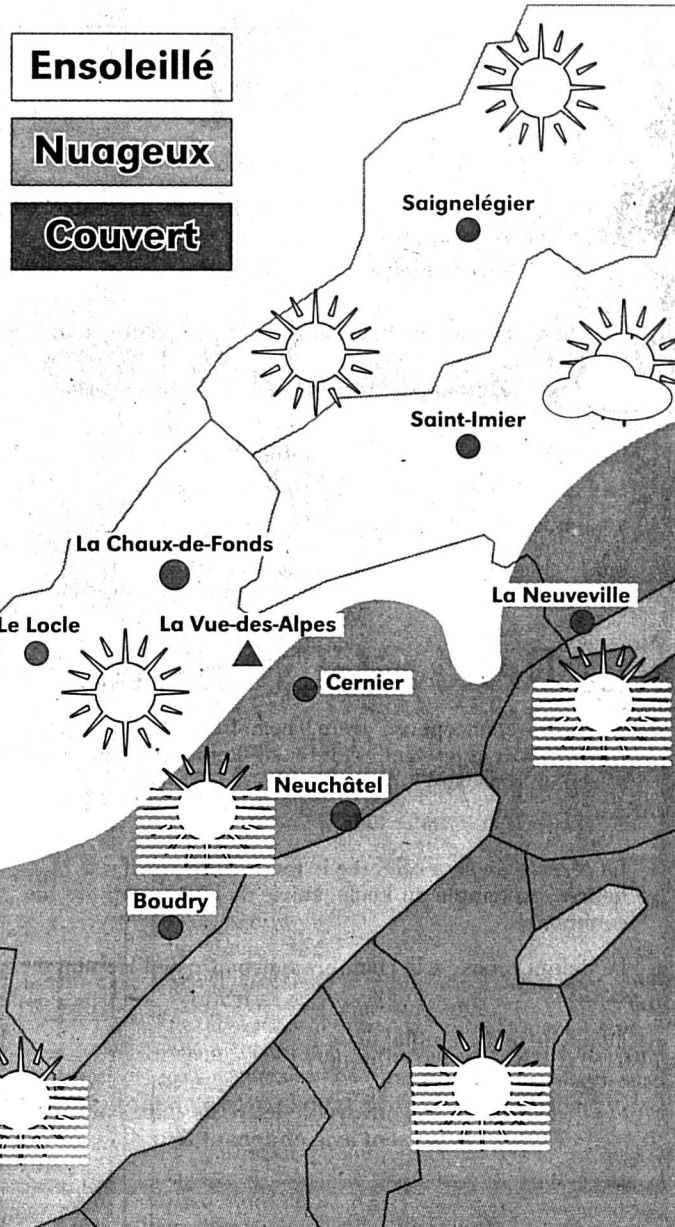
- Bangkok: beau, 32°
- Le Caire: nuageux, 22°
- Jérusalem: nuageux, 20°
- Johannesburg: non reçu
- Miami: nuageux, 28°
- New Delhi: beau, 22°
- New York: beau, 11°
- Pékin: beau, -2°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: beau, 13°
- Sydney: nuageux, 27°
- Tokyo: beau, 14°

Soleil
Lever: 8h18
Coucher: 17h00

Lune (décroissante)
Lever: 6h06
Coucher: 15h41

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,09 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 750,42 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
bise, 2 à 3 Beaufort



Front froid (triangle pointing right)
Front chaud (triangle pointing left)
Occlusion (triangle pointing right and left)
Courant d'air froid (arrow pointing left)
Courant d'air chaud (arrow pointing right)

Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)
1015
1010
1005

Pluie (vertical line)
Averses (vertical line with dots)
Zone orageuse (vertical line with triangles)
Neige (vertical line with snowflakes)
Anticyclone (circle with 'A')
Dépression (circle with 'D')
Ciel serein (circle with sun)
Ciel nuageux (circle with clouds)
Ciel couvert (circle with dark clouds)

Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Cuisine La recette du jour

Entrée: SALADE DE CHOU-FLEUR AUX ROLLMOPS.
Plat principal: Escalopes de dindonneau aux tagliatelles
Dessert: Glace au citron
Préparation: 15mn
Cuisson: 5mn
Ingrédients pour 4 personnes: 1 petit chou-fleur, 1 pot de rollmops, 1 cœur de chicorée frisée, 1 oignon, 1 petit bouquet de ciboulette, sel, poivre, 1 c. à soupe de vinaigre, 1 c. à café de moutarde, 2 dl de crème fraîche épaisse, 3 c. à soupe d'huile d'olive.
Préparation: lavez le chou-fleur après l'avoir divisé en petits bouquets. Plongez-les pendant 5mn dans une casserole d'eau bouillante salée, puis égouttez-les et passez-les sous un jet d'eau froide.
Égouttez les rollmops et partagez, en deux, chacun des morceaux.
Pelez et émincez l'oignon.
Lavez la chicorée frisée, essorez-la.
Préparez la sauce: mélangez la crème, la moutarde, le vinaigre, l'huile, le sel et le poivre et enfin la ciboulette ciselée.
Sur un grand plat de service, disposez la frisée, les petits bouquets de chou-fleur et les rollmops.
Arrosez le tout de sauce à la crème.

MOTS CROISÉS No 43

Horizontalement : 1. Il est toujours intrigué si le moteur ne tourne pas rond... 2. Construire - Parfois indicateur de lieu. 3. Lieu de couvoison - Tableau nul. 4. Magistrat de grande ville. 5. Rendez-vous mondain. 6. Lieu de production. 7. Petit nom familial - Pronom personnel. 8. On y fait de grands commis - Mémoire informatique. 9. Possessif - Echu. 10. Ne l'embrassez jamais sur la bouche! - Monnaie asiatique. 11. Un moyen d'acquiescer une grâce.

Verticalement : 1. Ça ne fait jamais rien de bien précis... 2. Pauvre et desséché - Supercaïd. 3. C'est une chance qu'il ne tue pas! - Langage ancien. 4. Sigle pour canton alémanique - Un qui regarde au sou près. 5. Liqueur de plante sauvage - Certificat. 6. Manière d'aller - Le truc qui fait boum! 7. Pour s'en sortir, mieux vaut choisir la bonne... - Machiavélisme. 8. Au golf, il joue un certain rôle - Couteau de mer. 9. Les idées claires.

Horizontalement : 1. Microfilm. 2. Acrobatie. 3. Geais - Art. 4. Oblat. 5. Ut - Albi. 6. Irène - Que. 7. Locuteur. 8. Lé - Se - Ego. 9. Ana - SA - Er. 10. Gens - Long. 11. Essayiste. **Verticalement** : 1. Magouillage. 2. Ice - Troènes. 3. Crac - Ec - Ans. 4. Roi - Anus - Sa. 5. Obsolètes. 6. Fa - BB - Ali. 7. Italique - Os. 8. Lira - Urgent. 9. Mettre - Orge.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

ROC 807

C'est une espèce de souk, ouvert sur l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds. Un magasin qui vend des fripes, des bouquins à moitié déchirés, des jouets horribles en plastique et des skis dépareillés. Le tout est entassé dans des coins ou sur des bibliothèques branlantes, les habits sont jetés dans des grandes caisses métalliques et les clients brassent, plongent leurs mains pour essayer de tirer au grand jour une manche de pull ou une jambe de pantalon.

Billet
C'est une nouvelle mode, qui permet de réduire les frais au mini-minimum et de vendre moins cher. Quant à la provenance de la marchandise, elle est assez peu claire: fin de stocks, importations de l'étranger, liquidations de collections invendues depuis 1960...

Désormais, c'est les soldes, dans ce lieu moche. Sur les vitrines, de larges banderoles ne tarissent pas d'éloges: «50% sur la collection d'iver» (sic). Ils n'économisent pas que sur les présents...

Et parmi les affiches fluo, celle-là: «Entrée gratuite». Pressez-vous: après les soldes, vous devrez payer pour entrer. C'est vrai que le spectacle est impressionnant...

Françoise Kuenzi

